



**Mémoire Présentée
par M. HORACIO
MENDES TONGO**

**INSTITUT NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET D'URBANISME - INAU**

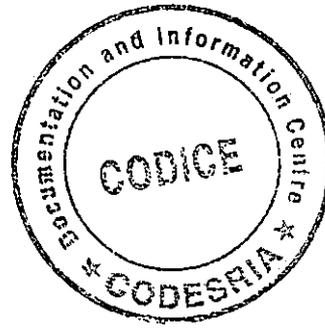
**Khemisset : urbanisation et
financement du développement**

2000

02 MAI 2001

14.04.03
MEN
12299

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
INSTITUT NATIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME - INAU -



KHEMISSSET :
URBANISATION ET FINANCEMENT
DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DE 3^{EME} CYCLE PRESENTE ET SOUTENU PUBLIQUEMENT

PAR

M. **HORACIO MENDES TONGO**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DES ETUDES
SUPERIEURES EN AMENAGEMENT ET URBANISME

Sous la Direction de : M. ADIDI Abdelaziz

-----***-----

JURY :

Président : M. ZERHOUNI Ben Haddou : Professeur à l'INAU.

Suffragants :

M. ADIDI Abdelaziz : Professeur Assistant à l'INAU.
M. BENABOU Mazhar : Professeur Assistant à l'INAU.

Rabat - Janvier 2000 -

S O M M A I R E

Pages :

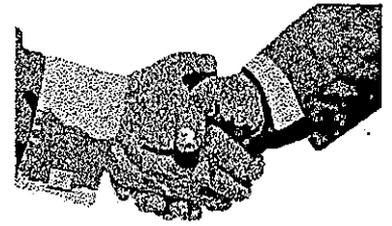
Introduction Générale...	1
<u>Première Partie : LA DYNAMIQUE URBAINE DE LA VILLE DE KHEMISSSET</u>	13
Introduction.....	15
- Premier Chapitre : <u>Les aspects socio-démographiques de la ville</u>	16
I :- Caractéristiques démographiques de la ville.....	16
I.1 :- Une évolution variable de la population.....	16
I.1.1 :- Un accroissement de la taille des ménages.....	18
I.1.2 :- Structure de la population : Une population à prédominance jeune.....	19
I.2 :- Une forte amélioration du taux d’alphabétisation et de scolarité.....	23
I.2.1 :- L’analphabétisme.....	23
I.2.2 :- Un taux de scolarisation des enfants relativement satisfaisant.....	24
I.2.3 :- Niveau d’instruction de la population de la ville de Khémisset.....	25
II :- L’immigration et les formes d’intégration dans l’économie et dans la société urbaine.....	26
II.1 :- L’immigration : Caractéristiques et origines des migrants.....	27
II.1.1 :- Origine des immigrés : Un exode rural de plus en plus accru.....	28
II.2 :- Les raisons de l’immigration.....	29
II.3 :- L’occupation des migrants avant leur départ et l’insertion sur le marché du travail urbain : de fortes différences selon l’origines des immigrants	30
II.3.1 :- L’activité avant le départ.....	30
II.3.2 :- L’activité après le départ.....	31
Deuxième Chapitre : <u>Le profil économique de la ville de Khémisset</u>	33
I :- Activité et emploi.....	33
I.1 :- La population active et les types d’activités.....	34
I.1.2 :- La place de la ville de Khémisset dans la dynamique de l’emploi par rapport au reste du Maroc.....	34
I.1.3 :- Évolution de l’activité à Khémisset.....	36
I.2 :- Le chômage et son évolution.....	38
I.2.1 :- Les caractéristiques des chômeurs à Khémisset.....	38
I.2.2 :- L’évolution du chômage par tranche d’âge.....	40
I.3 :- Le niveau économique des ménages : Revenu et dépenses des ménages Urbains	42
I.3.1 :- Nombre d’actifs occupés par ménage.....	43
I.3.2 :- Le niveau économique des ménages : Revenus et dépenses des ménages...	44
II :- La Base Économique de la Ville : Commerce, artisanat et service, piliers de l’économie urbaine.....	45
II.1 :- Le secteurs d’activités.....	45
II.1.1 :- Le secteur primaire.....	49
II.1.2 :- Le secteur secondaire.....	49

II.1.3 :- Le secteur tertiaire.....	52
II.2 :- Les autres caractéristiques des activités et de l'emploi.....	55

Troisième Chapitre : <u>Structure et évolution du marché immobilier de la Ville de Khémisset</u>	58
I.1 :- La structure du parc logement.....	58
I.2 :- Evolution des conditions d'habitation des ménages.....	60
I.2.1 :- Evolution des statuts d'occupation des logements.....	61
I.2.2 :- Les types de logements.....	62
I.2.3 :- Le degré d'équipement et de satisfaction des ménages.....	64
II :- Les conditions d'accès et de production de logement.....	64
II.1 :- Les modes d'acquisition de logements.....	65
II.2 :- Les conditions de construction des logements	67
II.2.1 :- L'accès au terrain.....	67
II.2.2 :- Le marché de terrain et de logement.....	68
II.2.3 :- Les composantes du coût de logement et leur évolution.....	68
III :- Le marché locatif.....	70
Conclusion de la première partie.....	73

<u>Deuxième Partie : LES INVESTISSEMENTS ET L'INTERVENTION BANCAIRE</u>	76
Introduction.....	78
Premier Chapitre : <u>Les opportunités d'investissement local</u>	79
I.1 : Khémisset à la recherche d'un développement harmonieux dans son contexte régional : Les atouts économiques de la ville.....	79
I.1.1 : Infrastructure d'accueil des projets industriels.....	79
I.1.1.2 : Aperçu sur le secteur Industriel.....	81
I.1.2 : Les Ressources Agricoles : Une agriculture en nette amélioration.....	88
I.1.3 : Les ressources forestières	91
I.1.4 : Les ressources minières.....	92
I.1.5 : L'artisanat : Un secteur bénéficiant d'un encadrement de plus en plus privilégié.....	94
I.1.5.1 : Les paramètres socio-économiques de l'artisanat.....	95
I.1.5.2 : L'ensemble artisanal à Khémisset : infrastructures	99
I.1.5.3 : Le Tourisme.....	100
I.1.5.3.1 : Statistiques touristiques.....	100
I.1.5.3.2 : Les sites naturels :Un potentiel parc d'attraction touristique laissé à l'oubli.....	102
I.1.5.3.2.1 : Les lacs.....	102
I.1.5.3.2.2 : Les forêts.....	103
I.1.5.3.2.3 : Les stations thermales	103
II : Les principaux acteurs économiques de la ville de Khémisset	103
II.1 : Les acteurs publics.....	104
II.1.1 : La chambre du commerce de l'industrie et des services : Une principale institution d'appui au financement de la micro-entreprise à Khémisset	104
II.1.2 : La Municipalité.....	106
II.1.2.1 : Les ressources humaines de la Municipalité.....	107

II.1.2.2 : Les moyens matériels.....	107
II.1.2.3 : Les ressources financières.....	107
II.1.3. : La Poste et Télécommunications : Un véhicule privilégié pour les flux financiers.....	109
II.1.3.1 : La Poste.....	109
II.1.3.2 : Télécommunications : Un réseau en phase de saturation.....	111
II.2 : Les acteurs privés.....	112
II.2.1 : L'association des jeunes promoteurs.....	112
II.2.1.1 : Diagnostic des projets réalisés.....	114
II.2.1.2 : Partenaires et organismes de soutien.....	115
II.2.2 : Les Résidents Marocains à l'Etranger (R.M.E.).....	117
II.2.2.1 : L'impact des Résidents Khémisseries à l'Etranger (R.K.E.) dans l'économie urbaine.....	119
Deuxième Chapitre : <u>L'intervention bancaire dans l'économie locale</u>	121
I : La banque à Khémisset :Structure et son implantation.....	121
I.1 : La Banque Populaire.....	122
I.2 : La Banque Marocaine du Commerce Extérieur.....	123
I.3 : La Banque Commerciale du Maroc.....	124
I.4 : Le Crédit du Maroc.....	124
I.5 : La Société Générale Marocaine des Banques.....	125
I.6 : Wafa Bank.....	125
I.7 : Crédit Immobilier et Hôtelier.....	126
I.8 : La Caisse Régionale de Crédits agricoles.....	126
I.8.1 : La C.R.C.A. et le financement des investissements.....	128
I.8.2 : Financement et enjeux.....	131
I.8.3 : Modalités d'octroi de crédits par la C.R.C.A.....	132
II : L'activité bancaire : l'Intermédiation du système bancaire à Khémisset....	134
II.1 : Mobilisation de l'épargne local.....	135
II.1.1 : Les dépôts du système bancaire local.....	135
II.2 : Le financement des investissements :Montants et projets financés.....	142
II.3 : Les grandes orientations de la politique du crédit :Modalités d'octroi de crédits.....	145
III : L'encadrement bancaire et ses limites.....	147
III.1 : L'encadrement bancaire :Produit, information et conseil.....	147
III.2 : Les limites.....	148
Conclusion de la deuxième partie :.....	150
Conclusion Générale	152
Perspectives.....	158
Annexes.....	160
Bibliographie.....	179



REMERCIEMENT

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce modeste travail, notamment :

- **A mon directeur de recherche Monsieur ADIDI Abdelaziz, qui malgré ses nombreuses occupations, m'a assuré un encadrement constant et a mis à ma disposition son expérience riche et diversifiée.**

- **Aux membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'accepter le jugement de ce travail.**

- **Au corps enseignant de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme pour cette riche formation acquise grâce à eux, ainsi qu'à tout le personnel administratif de cet établissement, pour leur service rendu.**

- **Aux responsables des différents services publics et privés de la Province de Khémisset, à leur tête son excellence Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le président de la commune urbaine de Khémisset.**

- **A tous les amis qui de près ou de loin, leur aide moral et matériel constitue, pour moi, une dette inoubliable. Qu'ils trouvent ici ma sincère gratitude.**

Ce travail a été entrepris grâce au soutien matériel du CODESRIA. Ainsi, je ne pourrais clore cette page sans adresser mes sincères remerciements à tous les membres et le personnel administratif de cette institution.

Que tous trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

INTRODUCTION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Introduction Générale

L'**économie urbaine** trouve sa base dans la science économique. C'est une branche de l'économie régionale que Walter Isard baptisa, en 1950, de « **regional sciences** », comme étant le domaine où se retrouvent les économistes, géographes, sociologues, aménageurs, urbanistes....

En fait, les aspects économiques des problèmes urbains sont suffisamment importants pour justifier l'existence d'une économie urbaine qui s'est développée aux côtés de la géographie et de la sociologie urbaines. L'économie urbaine est, ainsi, définie comme étant l'étude de la ville en tant qu'organisation économique et comportant deux champs d'analyse complémentaires :

- **l'économie des villes**, c'est-à-dire l'étude du réseau qu'elles forment dans l'espace national, l'analyse de leurs interrelations, de leurs zones d'influence réciproque, de leur pouvoir de commandement, de l'armature qu'ensemble elles constituent, et qui confère à un pays ou à une région, sa trame territoriale ;
- **l'économie de la ville**, conçue comme une entité spatiale et un système d'organisation, largement ouvert sur l'extérieur, qui ordonne la localisation de ses agents (ménages, entreprises, et d'autres institutions) et affecte son territoire à des usages du sol concurrents : le logement, les activités économiques, les équipements d'infrastructure, etc..., en fonction des impératifs divers, notamment d'ordre économique.(1)

Quant au **secteur bancaire et financier** qui peut être défini comme un ensemble d'institutions financières ayant la vocation d'effectuer des opérations de type financier, c'est-à-dire : collecter, transformer et répartir les disponibilités monétaires entre les agents excédentaires vers les agents déficitaires. Il joue un rôle fondamental dans l'épanouissement économique d'un pays donné.

La politique de son implantation sur l'ensemble d'un territoire a débuté en Europe dès le XVII^e siècle, comme fruit du négoce entre les villes ou les régions. A ce propos,

(1)- Encyclopédie économique P. 343, Edition Economica - 1984.

Jean LABASSE (l'un des pionniers de la géographie financière), considère la banque comme étant la fille du commerce, car elle n'est présente que là où le commerce existe(2).

Ainsi, la thèse centrale de ce travail consiste à mettre en exergue les paramètres d'émergence de la dynamique urbaine des villes moyennes, les obstacles qui se dressent contre le développement de l'économie urbaine ainsi qu'aux problèmes de leur financement.

Problématique et Intérêt du Sujet :

Dans le monde occidental , on parle de quartiers ou villes en crise, des villes déshéritées, défavorisées et dégradées. De quartiers et de villes en difficulté ou fragilisés, caractérisés par la concentration des populations à la fois démunies sur le plan socio-économique et sur le plan de l'aménagement spatial.

Il s'agit d'un phénomène international qui prend des proportions démesurées dans les Pays en Voie de Développement (PVD) ; et l'on parle de l'existence de villes parasites et de villes fantômes constituées en grande partie de quartiers spontanés et informels, de zones non réglementaires ou d'habitat clandestin ; grosso modo : *là où l'urbain se confond au rural.*

Force est de constater que, faute d'un aménagement territorial équilibré, presque dans tous les PVD les villes côtières sont les plus desservies en matière d'équipements et d'infrastructures socio-économiques, au détriment des villes enclavées. Ce phénomène peut être expliqué comme étant l'héritage d'un développement urbain dépendant, dont les conséquences sont néfastes et nombreuses :

- L'existence de ce que Bert HOSELITZ(3) appelait « les villes parasites » : des villes qui vivent au dépend d'autres villes, ou bien encore, des villes non génératrices d'un développement social, d'une prudence écologique et d'une viabilité économique.

(2)- Jean LABASSE in l'Espace Financier - Armand Colin - Édition PUF 1974

(3)- In Generative and parasitic cities « Development and Cultural Change,53/3, 278-294 » 1955

- Les concentrations démographiques et l'émergence des facteurs de dysfonctionnement tels que le surcoût de l'urbanisation, le coût socio-économique, la marginalité et la pauvreté urbaines (le chômage et le sous-emploi, la crise de logement, etc...)

- L'exode rural et la prolifération des grands centres urbains. C'est le cas des quartiers périphériques qui surgissent spontanément autour des villes sous la pression des migrations rurales.

- A Abidjan par exemple, l'habitat précaire abritait en 1990 jusqu'à 377000 personnes, soit 18% de la population concentrée sur 7,4% du territoire. Tel est le cas des quartiers Port-Bouët, Yopugon, Adjamé et Abobo, dont la taille des ménages croît plus rapidement qu'ailleurs, soit 8% par an.

- A Douala, la zone Nylon représentait en 1990, 220000 habitants, soit 16,35% de la population de la ville couvrant 700 hectares.

- A Tunis, on dénombrait 773 hectares d'habitat spontané entre 1975 et 1980.(4)

En outre, le chômage atteignant des proportions alarmantes et déstabilisatrices du tissu social, ce qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics pour diminuer la tension causée par les chômeurs-diplômés et les jeunes qui arrivent sur le marché du travail dont l'offre ne cesse de devenir inversement proportionnelle à la demande.

Au Maroc, par exemple, on se demande comment faire face à un taux de chômage qui oscille entre 16 et 19% de la population active.

Le nombre de chômeurs qui avoisine les 1.000.000 de personnes, et qui sont en situation de travailler et de produire, sont réduits à l'oisiveté. Mais si on ajoute à ce chiffre les situations professionnelles précaires et le chômage déguisé, la barre du 1,5 millions est sans doute franchie...(5)

Au moment où on ne peut pas fermer les yeux sur l'existence de ces micro-territoires qui symbolisent la faillite des politiques de développement équilibré et conventionnel, les

(4) - Réjane BLARY - in Gestion de quartiers précaires p.29 - Edition PUF 1995.

(5) (5)- Abdelghani DADES, in Journal hebdomadaire la vie économique n°3972 de 12/6/1998..

gestionnaires se trouvent interpellés au sujet de nouveaux modes de gestion. Quelles alternatives peut-on proposer pour ces villes ? Le développement local, par le biais des ressources locales, peut-il apporter une réponse au délaissement de ces micro-territoires ? N'est-il pas grand temps de nous engager dans la promotion des économies urbaines des petites et moyennes villes ?

Il s'agit, bien entendu, d'une marge de manœuvre virtuelle des collectivités territoriales qui peut trouver son appui dans l'adoption de stratégies de développement local viable.

Dans la mesure où les collectivités territoriales réussissent à orienter ou à maîtriser la gestion des ressources en fonctions des besoins essentiels et des usages endogènes de leur populations, à intégrer les diverses représentations des acteurs sociaux, à mettre en valeur le sentiment d'appartenance et de responsabilité de leurs communautés et qu'elles négocient des modalités de partenariats viables avec les agents privés, le développement local prend racine.

Au Maroc comme ailleurs, les petites et moyennes villes (des villes constituées par moins de 100.000 habitants) n'ont retenu jusqu'à présent que peu d'attention aussi bien des Pouvoirs Publics que de la littérature consacrée au fait urbain. Or l'armature urbaine nationale est fortement déséquilibrée : le poids des grandes villes est prépondérant.

Dans ce contexte, les petites et moyennes villes ne peuvent que se situer au cœur des préoccupations majeures des responsables de l'aménagement du territoire

Plus que jamais, les petites et moyennes villes sont appelées à dépasser leur statut actuel en tant que simples localité-relais entre la grande ville et le monde rural (national et régional) : elles constituent un instrument stratégique pour toute action cherchant à réaliser une organisation harmonieuse et cohérente de l'espace national pour devenir un vecteur privilégié d'intégration des campagnes à l'ensemble national et régional et des espaces de développement local capables de mettre en valeur les potentialités locales (agricoles, industrielles, touristiques, minières, etc...).

Ces petites et moyennes villes constituent, par ailleurs, un instrument de maîtrise de l'urbanisation à l'échelle nationale, car elles forment un contrepoids à la prépondérance coûteuse et perverse des grandes villes en atténuant les flux migratoires vers ces dernières.

Ainsi donc, la création des pôles de développement dans l'ensemble du pays apparaît aujourd'hui comme une approche correctrice des disparités engendrées par le modèle de croissance économique jusque là poursuivi. Le secteur privé s'impose désormais comme un partenaire incontournable pour répondre aux exigences du développement urbain et de l'économie locale.

Le financement par recours au crédit constitue un indice de l'évolution de l'activité économique productive. L'importance de ces crédits peut engendrer une dynamique de l'investissement et de la croissance économique locale. Cependant, nous continuons à constater une grande disproportion dans la répartition des ressources financières au niveau régional. Cette disproportion constitue la base d'un énorme déséquilibre du développement économique local.

Le choix de notre sujet, se situe dans le souci de savoir que le déséquilibre du développement économique régional se trouve manifestement entretenu, par un déséquilibre de l'action des banques. Quelles que soient la vitalité des groupes et la force de la solidarité, toute intervention qui vise à améliorer les conditions socio-économiques locales, se heurte très souvent à une pénurie des moyens financiers. La carence des banques de développement et l'inadéquation des techniques bancaires commerciales aux besoins des populations démunies, incitent, parfois, à la recherche de nouvelles sources d'épargne et de crédit.

En effet, la question bancaire se trouve au cœur de toute une problématique du développement local. En tant que principal bailleur de fonds, le secteur bancaire est appelé à jouer un rôle sans précédent en matière du développement socio-économique local au moyen d'une mobilisation des ressources et de leurs emplois.

D'une manière générale, nous venons de voir autant de raisons qui nous ont poussé au choix de notre sujet qui consiste à analyser les atouts et les handicaps de

l'économie urbaine et d'identifier le rôle du secteur bancaire et financier dans la promotion économique d'une ville moyenne. A ce titre nous avons choisi comme cas de figure la ville de Khémisset.

Le choix de cette ville s'explique, d'abord, par le fait que peu d'études académiques se sont intéressées à cet espace qui revêt un caractère capital notamment en matière d'investissements consentis pour le développement local et susceptibles de retenir la population de la province.

La ville de Khémisset est laissée à l'oubli sur le plan du développement économique, alors qu'elle se situe dans un espace qui recèle énormément de ressources naturelles (mines, lacs, forêts, ...) et dans une région à prédominance d'activités agro-industrielles qui comptent parmi les plus équipées et les plus modernes au Maroc.

Sur le plan aménagement urbain, elle se situe dans la trame régionale la plus desservie du royaume, vu son voisinage aux grands centres urbains (Rabat, Kénitra et Méknès) et son positionnement sur l'axe routier qui relie les grandes agglomérations (Casablanca - Rabat/Salé - Meknès - Fès). Il s'agit d'une zone à forte capacité de drainage des investissements et de rétention démographique.

En fait, cet espace apparaît concurrentiel en raison du fait que la ville de Khémisset ne profite pas des effets induits de l'industrialisation de la région, contrairement à ce qui s'est produit dans les autres villes moyennes du Maroc (Sidi Slimane, Sidi Kacem, El Jadida, Settat, etc...). De ce fait, une réflexion dans ce sens n'est pas sans intérêt.

Une corrélation probante peut être dégagée entre l'érection de la ville en tant chef lieu de la province en 1973 et l'accélération du rythme d'accroissement démographique. Cependant, cette corrélation suggère une question centrale, qui peut être formulée ainsi : à défaut d'une base économique solide et diversifiée, la promotion administrative est-elle suffisante pour promouvoir un pôle urbain, vecteur de développement ?

La province de Khémisset est très sensible aux phénomènes migratoires dus à la fragilité de l'économie urbaine qui permet d'expliquer la multiplication des formes de pauvreté et de marginalité urbaines. Or, si le développement de la ville, à base économique fragile, demeure une nécessité primordiale, il doit être soutenu et structuré de manière à pouvoir renforcer la capacité de drainage des investissements et, par conséquent la rétention des populations limitrophes et des acteurs socio-économiques dynamiques.

De ce fait, comment faire de la ville de Khémisset un espace de drainage et de rétention démographique ? Autrement, comment peut-elle devenir un espace de développement ?

Khémisset, ville à énormes problèmes d'ordre social et économique, ressent le besoin urgent d'une intervention des principaux acteurs économiques, notamment la Chambre du commerce, d'industrie et de services, les Délégations provinciales de l'Artisanat et de l'Habitat, la Direction Provinciale de l'Agriculture, l'Association de jeunes promoteurs, la Municipalité, etc... Quel rôle jouent-ils alors, dans la promotion socio-économique de la ville et de la province en général ?

Les efforts déployés par les différents acteurs pour créer une zone industrielle pourvue d'équipements et d'infrastructures nécessaires, à des prix préférentiels, ainsi que d'autres avantages prévus par le code des investissements industriels, ont-ils contribué à l'émergence d'une zone industrielle opérationnelle ?

Enfin les banques en tant que pourvoyeurs de fonds arrivent-elles à assurer le financement des activités économiques, notamment des petites et moyennes entreprises ? Autrement dit, quel est leur rôle dans la promotion économique de la ville en particulier et de la région en général ? Et si ces banques ne jouent pas pleinement leur rôle, quels sont les facteurs explicatifs et les enseignements à tirer de cette situation ?

Bref, au nombre des problèmes soulevés par l'existence de grandes concentrations urbaines, figurent ceux que posent, sur le plan de la non intégration économique et de la marginalisation de cette ville moyenne, ce qui nous permet de vérifier les hypothèses suivantes :

Hypothèses du Travail :

*La ville de Khémisset située dans un espace régional (Rabat - Salé - Zemmour - Zaër) fortement urbanisé, (taux d'urbanisation de 78,6% (6)) et concurrentiel se trouve, pourtant, défavorisée par rapport aux villes de Rabat, Salé, Skhirate et Témara. Cette situation nous conduit à s'interroger sur les possibilités réelles d'une redistribution équitable des fonctions économiques productives au sein de la région.

*Devant l'absence d'une véritable industrie à Khémisset, secteur capable de juguler le fléau du chômage, nous vérifions l'hypothèse d'existence d'une économie urbaine à prédominance tertiaire.

*La politique de régionalisation économique qui se heurte facilement au manque des ressources locales d'un côté et la présence d'un système bancaire et financier centralisé de l'autre côté, sont-ils à l'origine du freinage du développement économique local.

*La rigidité ou la lourdeur des critères d'octroi de crédits, ainsi que le manque de disponibilité de remboursement de la part de la clientèle, sont des raisons qui freinent les investissements locaux.

*L'existence du phénomène de thésaurisation pose le problème du financement des projets envisagés par les commerçants, artisans, petits industriels et exploitants agricoles.

Ainsi, pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, il importe de connaître les réels problèmes socio-économiques de la ville, d'évaluer la capacité de mobilisation des ressources locales et leurs affectations (montants, origines, destinations,...) et d'analyser les solutions novatrices dans un contexte de décentralisation révisée, définissant les nouvelles formes de partenariat pour le développement de l'économie urbaine de la ville de Khémisset. La méthodologie utilisée se présente comme suit :

Méthodologie du travail :

C'est à partir de l'observation exploratoire que nous avons pu collecter des informations dans le but d'affiner notre problématique.

(6) : - in Journal la vie économique n° 3972 du Juin 1998).

Deux types d'observations ont été effectués :

1- Observation documentaire :

- Devant le peu d'écrits approfondis sur la ville (quelques monographies seulement), nous avons eu recours aux annuaires statistiques, tout particulièrement aux résultats du recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H.) des années 1971, 1982 et 1994, ainsi qu'aux différents rapports émis, séparément, par des services publics et privés intervenant en matière de financement du développement local. Ceci, nous a permis d'avoir une idée sur les aspects d'ordre démographique, économique et spatial de la ville.

- La consultation des ouvrages, articles, études, thèses, travaux universitaires, etc..., nous a permis d'entamer une première recherche bibliographique aussi exhaustive que possible.

2.- Enquête directe :

C'est le moyen le plus sûr de la collecte des informations sur le terrain auprès de la population concernée et des différents acteurs économiques. Ces informations nous aideront à comprendre la réalité socio-économique de la ville.

Il convient de signaler qu'il nous a été impossible, vue la langue parlée (arabe et berbère) de mener une enquête ménage.

Pour ce qui est de l'aspect démographique, nous avons utilisé les données issues de l'enquête-ménage réalisée en 1994 dans le cadre du SDAU. D'autres sources et études ont été retenues pour compléter cette dernière à savoir : les recensements, les données de l'État Civil, l'Enquête Nationale Démographique et d'autres études démographiques. Ainsi, notre travail s'est limité à deux sortes de collectes : une collecte par enquête (enquête-activité) et une collecte par interviews.

a)- L'enquête - activité :

Nous avons, tout d'abord, procédé à la localisation et au dénombrement des principales activités économiques de la ville. Ce travail a touché tout le périmètre urbain

avec une attention particulièrement accordée aux grandes concentrations des locaux des activités : les principales rues, le marché municipal, le souk, la zone industrielle, etc...

Après l'établissement d'une typologie des locaux (commerce, artisanat, services, industrie...), nous avons dressé de nouveau une ventilation au sein de chaque type d'activité. Pour le commerce nous avons, à titre d'exemple, répertorié : l'alimentation générale, l'habillement, les biens d'équipement domestique..., et également pour le reste des activités.

Ainsi, sur un univers de 3063 établissements recensés (commerce, artisanat, services, industrie, ...), nous avons retenu pour notre enquête - activité, l'échantillon d'une taille de 150 établissements (soit 5% de l'ensemble des activités existantes dans la ville).

b)- Interviews :

Cette technique consiste à faire des interviews directives auprès des différents acteurs concernés par la question du développement économique et social de la ville (population, autorité locale, responsables des agences bancaires, dirigeants des différents services, association de jeunes promoteurs, municipalité, division provinciale de l'urbanisme, division économique et sociale de la province....etc).

Elle porte sur deux points essentiels :

- 1- Connaissance des problèmes de la ville au niveau de la promotion socio-économique et de l'aménagement urbain .
- 2- Mobilisation, par les intervenants, des moyens susceptibles de mettre fin à ces problèmes.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, le but de notre travail est de faire une analyse sur les atouts et les handicaps de l'économie urbaine d'une ville moyenne. A cet effet , une étude sur la structure socio-économique et spatiale s'avère nécessaire. Ceci fera l'objet de la première partie intitulée : LA DYNAMIQUE URBAINE DE LA VILLE DE KHEMISSSET, et qui sera divisée en trois grands chapitres comme suit :

CHAPITRE I : LES ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA VILLE.

CHAPITRE II : LE PROFIL ECONOMIQUE DE LA VILLE.

CHAPITRE III : STRUCTURE ET EVOLUTION DU MARCHE IMMOBILIER.

La deuxième partie intitulée «LES INVESTISSEMENTS ET L'INTERVENTION BANCAIRE» sera consacrée à l'identification des opportunités d'investissements qu'offre la ville de Khémisset, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, des mines..., et à l'analyse du degré d'intervention des différents acteurs directement impliqués dans la promotion économique de cette ville. Cette deuxième partie sera scindée en trois chapitres :

CHAPITRE I : LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT LOCAL

CHAPITRE II : LES PRINCIPAUX ACTEURS ECONOMIQUES

CHAPITRE III : L'INTERVENTION BANCAIRE DANS L'ECONOMIE
URBAINE DE LA VILLE.

PREMIERE PARTIE:

**LA DYNAMIQUE URBAINE
DE
LA VILLE DE
K H E M I S S E T**

*On vient aux grands centres pour avancer,
pour triompher, pour s'élever, pour jouir,
pour s'y consumer, pour s'y fondre et s'y métamorphoser ;
et en somme pour jouer, pour se trouver à la portée du plus
grand nombre possible de chances et de proies, femmes,
places, clartés, relations, facilités diverses ;
pour attendre ou provoquer l'événement favorable dans un milieu dense
et chargé d'occasions, de circonstances et comme riche d'imprévu,
qui engendre à l'imagination toutes les promesses de l'incertain.
Chaque grande ville est une immense maison de jeux (1).*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(1)- Paul Valéry, in *Regard sur le monde actuel et autres essais*, p.122, Édition Guillimard - 1945.

INTRODUCTION

Les recensements de 1960, 1971, 1982, 1994 et les résultats de notre enquête sur le volet emplois et activités économiques réalisée en 1997, constituent les principales sources de l'analyse des caractéristiques démographiques et socio-économique de la ville de Khémisset.

C'est à partir de ces données que cette partie sera consacrée à l'analyse démographiques de la population de la ville, les causes de son évolution, sa répartition spatiale, sa densité, l'aire de recrutement démographique de la ville, l'itinéraire migratoire, les raisons d'immigration... etc. Nous traiterons également le degré de rétention de la ville ainsi que la destination des émigrés potentiels et les raisons de leur départ vers d'autres lieux.

Le deuxième volet de cette partie sera réservé à l'étude de la base économique de la ville de Khémisset, l'évolution de sa structure, sa répartition par secteur, sa localisation au niveau de l'aire urbaine de la ville. Au terme de l'analyse de cette base économique nous mettrons en lumière le volume d'emploi qu'offre chaque secteur.

En fin, dans le dernier chapitre de cette partie nous aborderons sur la structure du marché immobilier. Nous analyserons, dans ce chapitre, l'évolution, les caractéristiques et le degré de satisfaction du parc logement.

Premier Chapitre :

LES ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA VILLE

La promotion administrative et le développement agricole ont généré un développement urbain accéléré de la ville de Khémisset. Dans ce chapitre nous allons nous intéresser :

- aux caractéristiques socio-démographiques.
- à l'immigration et les formes d'intégration dans l'économie et dans la société urbaine.

I.- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA VILLE.

L'analyse démographique permet de prévoir certaines évolutions et de poser clairement les problèmes pendant qu'il en est encore temps (cas des pays en voie de développement). La démographie doit donc éclairer les pouvoirs publics lorsqu'ils sont amenés à prendre bon nombre de décisions de politique économique et sociale.

I.1- Une évolution variable de la population.

La période actuelle se caractérise par une évolution démographique très rapide de la ville. Sa population double presque tous les dix ans.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la population de la ville pendant la période 1960/1994.

Tableau n° 1 :- **EVOLUTION DE LA POPULATION**

Période	Effectif	T.A.M.A. (en %)
1960	13695	-
1971	21811	4,32
1982	58925	9,45
1994	88839	3,5

Source : - Direction de la Statistique RGPH.

Fig. n°1
Evolution de la Population à Khémisset

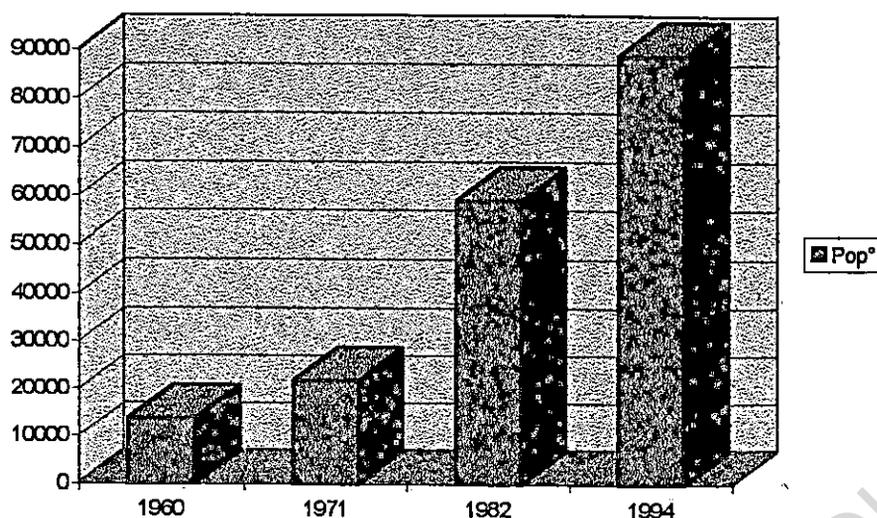
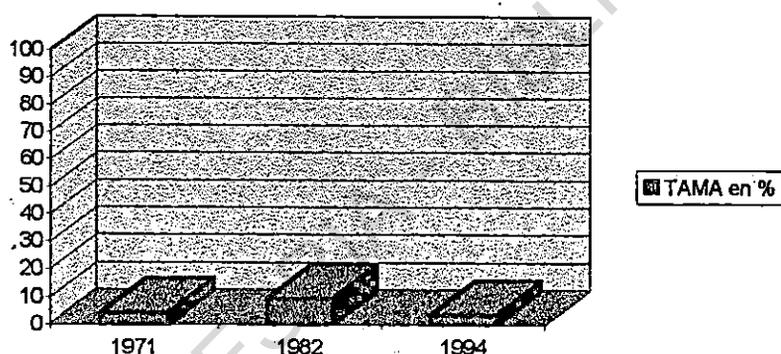


Fig. n°2

TAMA en %



Le rythme de croissance de la population de la ville de Khémisset est impressionnant. En effet, la lecture du tableau précédant permet de constater que le taux de d'accroissement moyen annuel est de l'ordre de 5,6% en l'espace de 34 ans.

Cependant, cette évolution n'était pas uniforme dans le temps ; c'est la deuxième période intercensitaire qui a connu un rythme de croissance le plus important avec un taux de 9.45%.

La croissance du nombre de la population a comme conséquence l'augmentation du nombre des ménages, que nous aurons l'occasion d'étudier dans le point suivant :

I.1- Un accroissement de la taille des ménages.

Entre 1982 et 1994, le nombre des ménages a augmenté d'une manière spectaculaire ; le nombre des ménages recensés s'est élevé à 17391 ménages en 1994 contre 11325 en 1982, à un TAMA de l'ordre de 3,6% en 12 ans.

Quant à la taille moyenne des ménages, elle est passée de 5 personnes en 1982 à 5.1 personnes par ménages en 1994, tel que l'est indiqué sur le tableau suivant :

Tableau n° 2 :- **EVOLUTION DU NOMBRE DE MENAGES.**

Année	Nombre de ménages	Taille moyenne de ménages
1982	11325	5
1994	17391	5,1

Source : RGPH - Direction de la Statistique

Cette légère augmentation de la taille des ménages, s'est accompagnée de changements importants au niveau de chaque taille de la manière suivante :

Tableau n° 3 :- **REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE (EN %) - ANNEE 1994.**

Taille des ménages	Proportion en %
1	5
2	7
3	11
4	15
5	17
6	16
7	11
8	9
9	4
10 et plus	5
Total	100
Taille moyenne	5,3
Taille médiane	5.7

Source : RGPH - Direction de la Statistique.

Le tableau précédant révèle que les ménages formés de 4,5,6 et 7 personnes sont les plus importants ; par contre, ceux de 9 et plus, sont les plus réduits.

Cette transformation de la structure des ménages, tout particulièrement la réduction du nombre de ménages constitués de 9 personnes et plus, pourrait trouver son explication dans le fait que la situation socio-économique qu'offre la ville de Khémisset ne permet généralement pas aux jeunes de fonder facilement un foyer ou un ménage. En effet, par manque de moyens, ces jeunes préfèrent prolonger leur séjour dans le foyer paternel. S'ils sont tenus, pour une raison ou une autre, à quitter leurs parents, ils se voient dans l'obligation de supporter la cohabitation avec 3 ou 4 autres personnes.

I.1.2- Structure de la population : Une population à prédominance jeune.

La dynamique démographique d'une population dépend étroitement de sa structure par âge. En effet, la natalité est un indicateur de fécondité lié à l'importance des effectifs des femmes en âge de procréation.

L'analyse de la structure par âge relative à Khémisset, montre que plus de 40% de la population est âgé de moins de 20 ans. Ces proportions témoignent du caractère relativement jeune de cette population. Toutefois, si l'on fait référence à la structure de 1982, on constate que cette population était encore plus jeune ; elle présentait des proportions plus importantes, supérieures à 50%.

En faisant référence au tableau suivant, on constate que les personnes en âge d'activité affichent des proportions élevées aussi bien en 1982 qu'en 1994.

De 56% en 1982, elle est passée à 67% en 1994 ; soit une augmentation de plus de 10% de la population en âge d'activité.

Ce gain dans la proportion s'est réalisé en totalité au détriment de la population âgée de moins de 15 ans, car, la population qui était évaluée à 40% en 1982 est passée à 29%, soit une perte de 11%. Cette régression est expliquée par la baisse de la fécondité induite par des mesures contraceptives, et par conséquent de la natalité et le recul de la mortalité.

Quant à la population âgée de plus de 65 ans, elle affiche des proportions similaires entre les deux dates d'observation, soit 4% pour chaque période.

Tableau n° 4 :- **REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES GRANDS GROUPES D'AGE (EN %).**

Groupes d'âge	1982	1994
Moins de 15 ans	40	29
15 à 64 ans	56	67
65 ans et plus	4	4
Total	100	100
Rapport de Dépendance	0.79	0.49

Source :- R.G.P.H. 1982 et 1994.

Cette évolution des structures par âge a provoqué une baisse importante dans le **rapport de dépendance**, retenu comme le rapport entre la population âgée de moins de 15 ans et celle âgée de 65 ans et plus, à celle en âge d'activité. Ce rapport qui était en 1982 de 79 personnes à la charge de 100 adultes, est passé à 49 pour 100 adultes en 1994.

D'autre part, on peut lire sur le même tableau, que la proportion de la population âgée de 65 ans et plus, n'a pas subi d'augmentation et on ne peut donc pas encore parler de vieillissement de la population locale, malgré le recul impressionnant de la fécondité.

Le tableau suivant, retrace la répartition de la population de Khémisset par groupes d'âges qui nous permettra, par la suite, d'élaborer la pyramide des âges.

Tableau n° 5 :- PYRAMIDE DES ÂGES.

Groupes d'âges	1 9 9 4					
	Masculin		Féminin		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0 - 4	3186	7,1	3255	8	6441	7,2
5 - 9	5414	12	4452	10	9866	11,1
10 - 14	4934	11	4683	10,6	9617	11
15 - 19	6152	13,7	7253	16,4	13405	15
20 - 24	6129	13,6	5556	12,6	11685	13
25 - 29	3290	7,3	4002	9	7292	8,2
30 - 34	2462	5,4	3791	8,6	6253	7
35 - 39	2714	6	2851	6	5565	6,2
40 - 44	2278	5	2714	6	4992	5,6
45 - 49	2284	5	1192	3	3476	4
50 - 54	1246	3	1361	3	2607	3
55 - 59	1380	3	967	2,1	2347	2,6
60 - 64	1334	3	853	2	2187	2,4
65 et plus	2000	4,4	1106	2,5	3106	3,4
TOTAL	44803	100	44036	100	88839	100

Source : RGPH 1994.

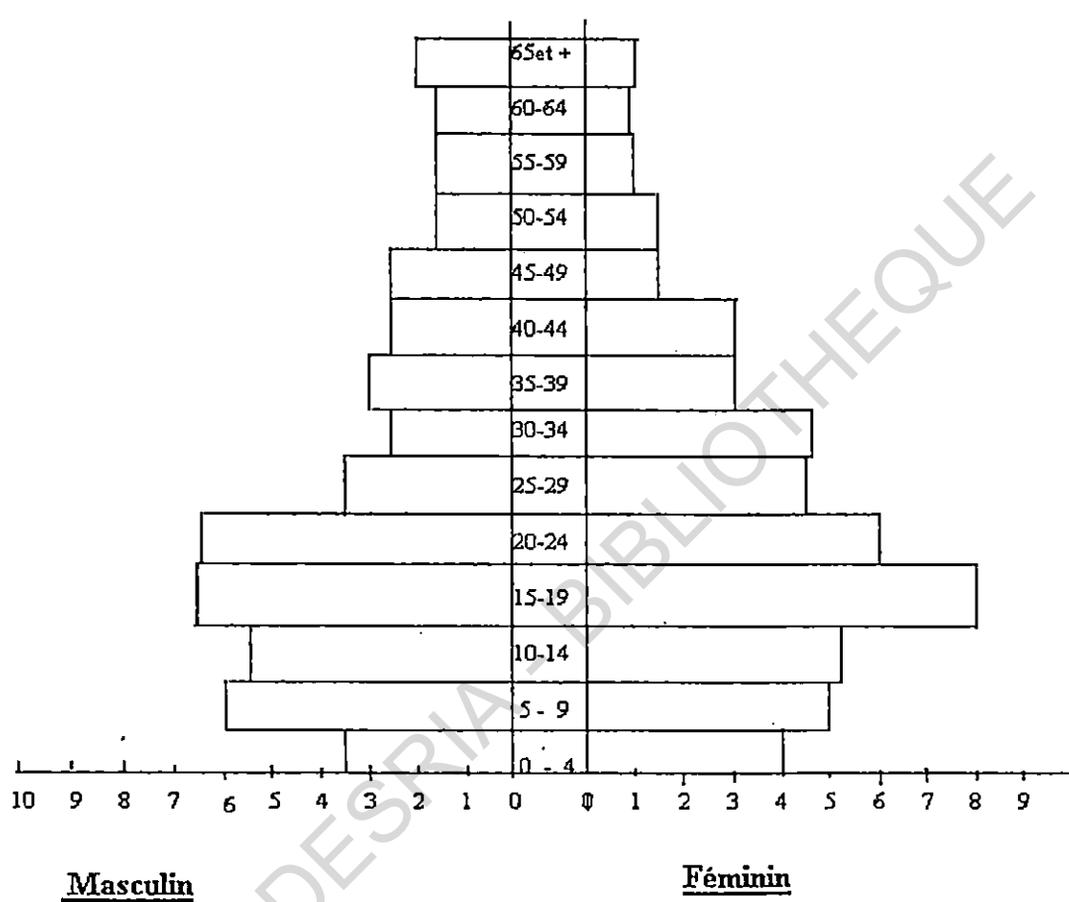
Le graphique suivant représente la pyramide des âges de la population de la ville de Khémisset, d'après les résultats du RGPH de 1994.

A partir de ce graphique, nous constatons :

- L'élargissement de la base de la pyramide, ce qui indique la forte présence d'une population jeune.

- Le poids du groupe de 15 à 64 ans est prédominant. La création des emplois pour cette tranche de la population déjà en chômage ou sous-emploi n'est pas sans poser d'énormes problèmes. Ceci, grandit les ratios de personnes à charge.

Fig. 3 : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA VILLE DE KHEMISSSET.



I.2 : - Une forte amélioration du taux d'alphabétisation et de scolarisation

1.2.1- L'analphabétisme

Pour mesurer l'aptitude de la population à la lecture et à l'écriture, on utilise ce qu'il est convenu d'appeler le taux d'analphabétisme par opposition au taux d'alphabétisation.

Selon la définition statistique, est considéré comme alphabétisé, toute personne « capable de lire et d'écrire » au jour de recensement.

Par conséquent, une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considéré comme analphabète. A ranger également dans cette catégorie toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire.

La ville de Khémisset compte 29000 personnes âgées de 10 ans et plus, n'ayant jamais fréquenté un établissement d'enseignement, dont 20080 de sexe féminin et 8920 de sexe masculin, soient des taux respectifs de 69,2 et 30,8%.

Le taux d'analphabétisme de la ville de Khémisset est de l'ordre de 30,3%. Il est de 20,2% chez les hommes et de 44,8% chez les femmes.

Tableau n° 6 :- TAUX D'ANALPHABETISME PAR GROUPE
D'AGE ET PAR SEXE (EN %) .

GROUPES D'AGES	1 9 9 4			
	T	M	F	T
10-14	18.1	7.8	11.7	9.4
15-19	24.1	3.3	16.2	10.2
20-24	31.6	4.5	22.1	13.2
25-29	39.7	10.7	38.8	25.8
30-34	39.0	14.2	53.3	36.3
35-39	67.4	18.2	70.8	44.4
40-44	80.6	30.1	78.2	55.4
45-49	78.1	37.7	89.8	62.7
50-54	88.9	45.9	90.5	68.9
55-59	86.3	58.2	93.5	73.7
60 ET PLUS	89.4	67.8	96.7	79.2
TOTAL	46.8	20.2	44.8	30.3

Source : RGPH 1982 et 1994.

Les générations récentes sont plus alphabétisées que leurs aînées, comme le montre l'évolution du taux d'analphabétisme par groupe d'âge. En effet, ce taux varie

de 9.4% pour le groupe d'âge 10-14 ans à 79.2% pour les personnes âgées de 60 ans et plus. La distribution de ce taux par sexe et par âge montre qu'à partir de 30 ans, plus d'une femme sur deux est illettrée ; et qu'à partir de 45 ans, 9 femmes sur 10 ne savent ni lire ni écrire.

La comparaison dans le temps de ces taux révèle que la proportion des analphabètes parmi la population âgée de 10 ans et plus a chuté d'une façon considérable entre 1982 et 1994. Cette chute a touché pratiquement tous les groupes d'âge. En effet, le taux d'analphabétisme dans la ville, est passé de 46.8% à 30.3% entre 1982 à 1994 .

1.2.2- Un taux scolarisation des enfants relativement satisfaisant :

Le calcul du taux de scolarisation montre qu'au niveau de la ville de Khémisset, un peu plus de 84% des enfants âgés de 8 à 13 ans au moment du dernier recensement, étaient inscrits à l'école.

L'amélioration du taux de scolarisation que nous aurons l'occasion de constater dans le tableau suivant, concerne aussi bien les filles que les garçons avec toutefois une légère avance de quelques 6% pour ces derniers.

Tableau n° 7 :- **TAUX DE SCOLARISATION (EN %) DES ENFANTS DE 8 À 13 ANS SELON LE SEXE.**

Sexe	Effectif en %
Masculin	87.0
Féminin	80.8
Ensemble	84.0

Source : Etude Socio-économique réalisée en 1994
dans le cadre du projet du SDAU des villes
de Khémisset et Tiflet.

1.2.3- Niveau d'instruction de la population de la ville de Khémisset.

Une autre manière d'appréhender le niveau culturel de la population est d'examiner quelques caractéristiques des personnes qui, au moment du recensement, ne fréquentent aucun établissement d'enseignement ou de formation. L'ensemble de ces personnes forme ce qu'on appelle la population non scolarisée.

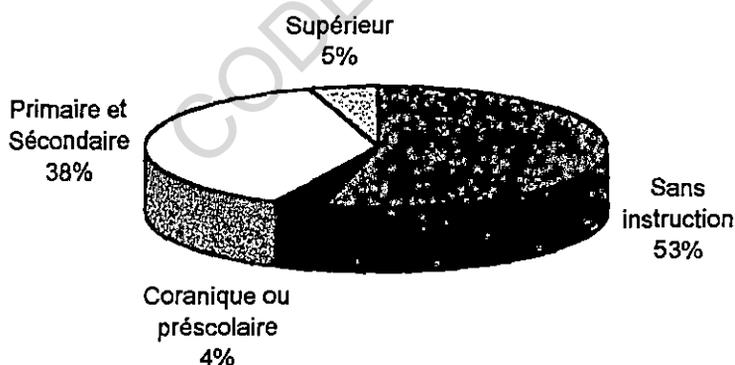
La répartition de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude, dans la ville de Khémisset, montre qu'un peu plus de 7 personnes sur 10 n'ont aucun niveau de formation, et que seulement le quart ont un niveau au moins égal au fondamental.

Tableau n° 8 :- NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE KHEMISSSET :

Niveau d'étude	% de la population
Sans instruction	53.7
Coranique ou Préscolaire	3.6
Primaire et Secondaire	37.8
Supérieur	4.8
Total	100

Source :- Etude socio-économique réalisée en 1994 dans le cadre du projet du SDAU des villes de Khémisset et Tiflet.

Fig. n°4: REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION



Chez la population âgée de 10 ans et plus, le niveau d'instruction reste faible, dominé par les personnes non instruite (53.7%). En outre, on constate que le pourcentage de la population ayant un niveau supérieur reste quand même faible, et ceci est dû au fait que les individus quittent l'école après le bac, faute de moyens.

II- L'IMMIGRATION ET LES FORMES D'INTÉGRATION DANS L'ECONOMIE ET DANS LA SOCIÉTÉ URBAINE.

L'étude des mouvements migratoires repose généralement sur les questions ayant trait au lieu de naissance et à la durée de résidence. Notre étude s'est intéressée aux flux migratoires durant les cinq dernières années précédant le recensement de 1994, ainsi qu'à leurs caractéristiques.

La ville de Khémisset a été durant les années 70, une zone de forte migration comme témoigne le fort taux d'accroissement observé entre 1971 et 1982. Cette tendance s'est poursuivie au cours des années 80, puisque l'enquête démographique réalisée par la Direction de la Statistique de 1986 à 1988, l'a classée comme ville à très forte immigration avec 2000 arrivants par an.

En fait, moins d'un habitant de Khémisset sur deux (48%) est né sur place ; c'est à dire que plus de la moitié de la population de la ville provient d'ailleurs. Mais, le lieu de naissance ne peut fournir qu'une idée globale sur l'origine des habitants.

La mesure des flux migratoires nécessite l'insertion d'autres variables et plus particulièrement la durée de résidence.

Examinons maintenant les phénomènes migratoires qui ont eu lieu durant les années 1989/94.

II.1- L'immigration : Caractéristiques et origines des immigrants.

Des résultats de l'enquête , il paraît que la ville de Khémisset recevait annuellement, 1960 personnes durant les cinq années précédant le recensement de 1994. Ces données confirment la continuation de la tendance observée par l'enquête démographique vers la moitié des années 80.

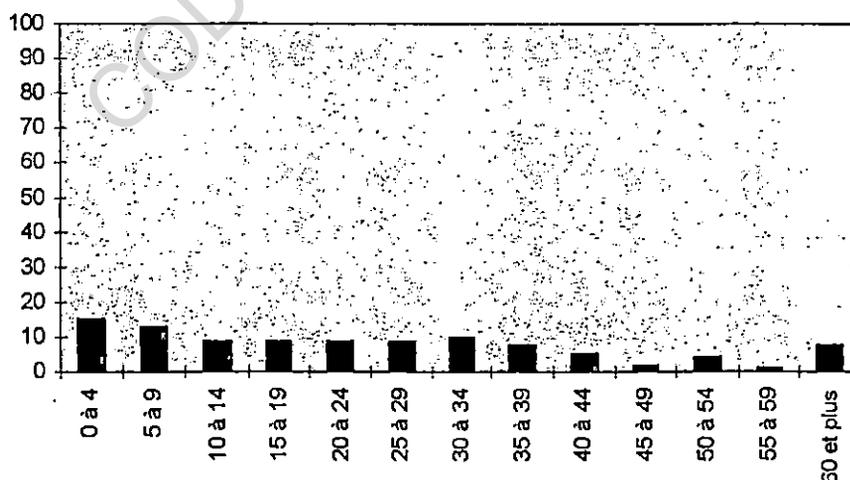
La répartition par sexe et par âge des immigrants fait l'objet du tableau suivant :

Tableau n° 9 :- **STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRES (EN %).**

Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Total
0 - 4	8.6	6.6	15.2
5 - 9	5.4	7.5	12.9
10 - 14	2.1	6.6	8.7
15 - 19	2.1	6.6	8.7
20 - 24	2.1	6.6	8.7
25 - 29	3.2	5.4	8.6
30 - 34	6.6	3.2	9.8
35 - 39	4.3	3.2	7.5
40 - 44	4.3	1.0	5.3
45 - 49	1.0	1.0	2.0
50 - 54	1.0	3.2	4.2
55 - 59	1.0	-	1.0
60 et plus	3.2	4.2	7.4
Total	44.9	55.1	100

Source : Etude socio-économique réalisée en 1994 dans le cadre du projet du SDAU des villes de Khémisset et Tiflet.

Fig. 5 : REPARTITION DES IMMIGRES PAR AGES



La ville de Khémisset semble plus être préférée par les femmes que par les hommes. Parmi les personnes qui la choisissent comme destination 55% sont de sexe féminin. Par contre, la prédominance masculine est observée dans le groupe d'âge de 0 - 4 ans ; elle est plus accentuée dans celui de 30 - 44 ans , puisque l'effectif des hommes est deux fois plus grand que celui des femmes et dans le groupe 55 - 59 où la présence féminine est quasiment inexistante.

Par ailleurs, il faut noter que 37% de ces immigrants n'ont pas encore fêté leur quinzième anniversaire. Il reste à signaler que le pourcentage des immigrants en âge d'activité (15 - 60 ans) est de 54%, ce qui nous pousse à avancer que le travail n'est pas la raison principale de l'immigration.

II.1.1- Origine des immigrants : Prédominance des ruraux.

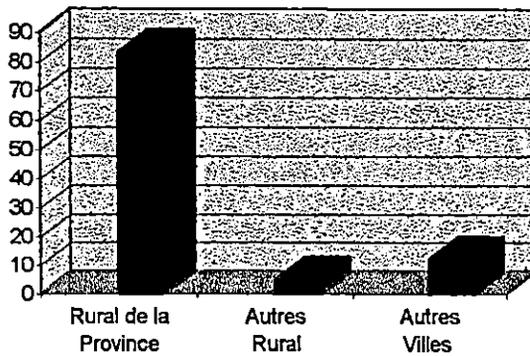
La quasi totalité des immigrants de la ville (95%) viennent du milieu rural. La ville est alimentée principalement par les communes rurales de la province. Ces communes regroupent à elles seules 83% des personnes qui immigreront vers Khémisset. Seul, 17% des immigrants proviennent d'autres provinces, et répartis de la manière suivante : 5% du milieu urbain et 12% du milieu rural .

Tableau n° 10 :- **REPARTITION DES IMMIGRES SELON L'ORIGINE (EN %).**

Origine	Effectif
Rural de la Province	83
Autre ville	5
Autre rural	12
Total	100

Source : **Direction de la Statistique**

Fig. n° 6 : REPARTITION DES IMMIGRES SELON L'ORIGINE (EN %).



Il convient de signaler sur l'inexistence des immigrants provenant d'autres villes de la province de Khémisset, car, la distance qui sépare le chef-lieu de la province des autres villes d'une part, et l'existence d'une multitude de taxis et d'autocars reliant ceux-ci, d'autre part, pourraient encourager les habitants à faire la navette quotidiennement. Ce type de déplacement est appelé « *migration quotidienne* ». Avec le développement des moyens de transport, la migration quotidienne commence à prendre de l'ampleur au Maroc.

II.2- Les raisons de l'immigration.

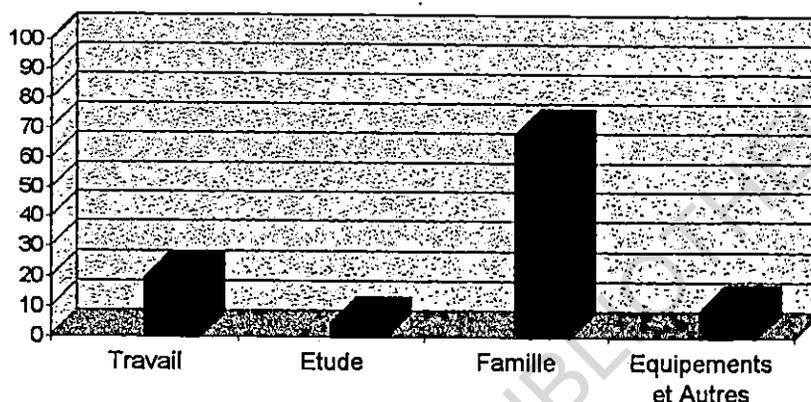
Le tableau suivant, fait ressortir que la raison familiale constitue le motif le plus important pour le choix de Khémisset en tant que ville de résidence. Elle est à l'origine des déplacements de 67.7% des immigrants. La recherche d'un travail ou d'un travail plus rémunérateur est le second motif du point de vue importance ; elle ne concerne que 19.3% des immigrants seulement. Les 4.3% ont choisi Khémisset pour des raisons d'études et enfin 8.7% ont déclaré avoir préféré la ville pour les équipements qu'elle offre ou pour d'autres raisons indéterminées.

Tableau n° 11 :- REPARTITION DES IMMIGRES SELON LA RAISON DE L'IMMIGRATION (EN %).

Raison	Masculin	Féminin	Total
Travail	12.8	6.5	19.3
Etude	3.2	1.1	4.3
Famille	27.9	39.8	67.7
Équipement et autres	1.0	7.7	8.7
Total	44.9	55.1	100

Source : Etude socio-économique réalisée en 1994, dans le cadre du projet des villes du SDAU de Khémisset et de Tiflet.

Fig. n° 7 : REPARTITION DES IMMIGRES SELON LA RAISON DE L'IMMIGRATION.



Pour juger de l'authenticité des raisons qui ont amené la plupart de la population à immigrer vers Khémisset, il semble nécessaire de démontrer les différentes occupations exercées par ces immigrants avant et après leur départ, et ceci fera l'objet du point suivant :

II.3- L'occupation des immigrants avant leur départ et l'insertion sur le marché du travail urbain : de fortes différences selon l'origine des immigrants.

II.3.1- L'activité avant le départ.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater ci-haut que sur 1960 personnes qui arrivent annuellement à Khémisset, 54% d'entre eux sont en âge d'activité. Ce qui nous semble étonnant, c'est que, malgré la grande proportion des immigrants nés en

milieu rural, ceux qui, avant leur départ, travaillaient dans l'agriculture ne dépassent guère 12.5% parmi ceux qui ont déclaré être actifs dans leur lieu de résidence antérieur. Le reste travaillaient dans le secteur tertiaire (47.7%), ou dans l'informel (39.8%).

En outre, le taux d'occupation des femmes (60.6%) atteint presque le double de celui atteint par les hommes (39.4%).

Tableau n° 12 :- L'ACTIVITE AVANT LE DEPART (EN %).

Secteur	Masculin	Féminin	Total
Primaire	7.5	5.0	12.5
Secondaire	-	-	-
Tertiaire	20.1	27.6	47.7
informel	11.8	28.0	39.8
Total	39.4	60.6	100

Source : Même source que le tableau précédent.

II.3.2- L'activité après le départ :

L'insertion des immigrés dans le marché du travail urbain au sein de la ville de Khémisset se présente de manière suivante :

Tableau n° 13 :- REPARTITION DES IMMIGRES D'APRES LEURS ORIGINES GEOGRAPHIQUE ET SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE (EN %)

Branches	Effectifs en %		
	Originaires de la Province de Khémisset	Originaires d'autres provinces	
		milieu rural	milieu urbain
Agriculture élevage	6.9	2.8	1.1
Industrie	2.4	2.2	0.0
Bâtiment Travaux Publics	11.4	10.5	9.7
Commerce de Gros	2.2	0.0	0.0
Commerce de détail, Restaurants, cafés	8.1	24.4	3.5
Enseignement	3.3	8.8	16.2
Autres Administration	17.2	28.7	51.9
Artisanat, autres services et activités ambulantes	48.5	22.6	17.6
Total	100	100	100

Source : Etude socio-économique réalisée en 1994, dans le cadre du SDAU -1994

Ce tableau montre que l'accès des populations nouvelles aux différents secteurs d'activité varie beaucoup avec l'origine des populations.

Le cas le plus manifeste concerne le secteur « administration » (hors enseignement). Il accueille massivement les migrants d'origine urbaine étrangers à la Province (51.9%) : ainsi se traduisent les effets de la promotion administrative de Khémisset.

Quant au secteur de l'enseignement, il est peu accessible aux migrants originaires de la Province, et quasiment réservé à des citadins.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics accueille plus facilement des migrants ruraux dont l'insertion dans la branche est confirmée par les originaires de la Province et du milieu rural d'autres provinces.

A titre un peu anecdotique, on trouve dans le secteur du commerce de détail, des restaurants et des cafés, les originaires du Souss (région d'Agadir) : mais il s'agit là d'un phénomène très répandu au Maroc.

Le secteur de l'agriculture dominé surtout par des cultures céréalières et élevage extensif n'attire que la population rurale.

Les secteurs du commerce de gros, des grands services et de l'industrie, ne sont pas significativement représentés dans la ville.

Enfin, l'ensemble des autres activités, qui comprend ce que l'on appelle habituellement du secteur informel, fournit la majorité des emplois dans toutes les catégories selon l'origine.

Deuxième Chapitre:

LE PROFIL ECONOMIQUE DE LA VILLE DE HEMISSET.

La population qui est considérée comme étant le facteur primordial de la vie économique, son importance et sa structure ne peuvent que déterminer partiellement, dans une société donnée, la qualité du travail, le volume global de la demande et les éléments fondamentaux de l'équilibre de la croissance économique. Les variations de la population se répercutent sur l'activité économique, soit qu'il y a trop de bras et de bouches soit qu'il n'y en a pas assez, soit que l'optimum est atteint.

L'objectif de ce chapitre est de brosser le profil socio-économique de la ville de Khémisset. Seront en effet analysés les potentialités en termes d'activités économiques et d'opportunités d'emploi qu'elle offre. A cet effet, nous avons tenté d'établir un bilan en utilisant les différentes données monographiques, ainsi que notre comptage personnel de toutes les activités de Khémisset. Cette dernière tâche a représenté le travail préalable de notre enquête activité, portant sur 5% de la totalité des locaux (unités fixes) existant dans la ville.

I- ACTIVITE ET EMPLOI.

La population active ou économiquement active, est constituée par toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main d'oeuvre disponible pour la production des biens et des services. Elle se compose de toutes les personnes exerçant ou cherchant activement à faire un travail productif, dans une branche d'activité économique au cours d'une période déterminée.(2)

Dans les faits, la population active est une réalité difficile à cerner. Faut-il se fixer aux déclarations de certains individus qui ont tendance à déclarer être sans emploi, mais sans jamais l'avoir recherché ni n'avoir l'intention d'exercer une

(2) - Définition du recensement 1982.

activité ? Faut-il leur considérer comme des actifs chômeurs ou d'inactifs ?

Par définition, les actifs sont constitués de deux catégories :

- Les actifs occupés : ce sont les individus qui travaillent au moment de l'enquête.

- Les actifs en chômage ou les chômeurs : ce sont les personnes qui sont en âge d'activité (15 ans et plus) et qui, au moment d'enquête, ne travaillent pas.

Le renforcement des différentes fonctions de la ville, pendant la période actuelle et plus précisément depuis le début des années soixante dix, s'est traduit au niveau des activités par des déséquilibres importants, qui se sont manifestés au niveau de la structure d'activité et des différents secteurs de l'économie de la ville.

I.1- La population active et les types d'activités.

Les résultats de notre étude, sur ce volet, démontrent que 32.7% de la population de la ville de Khémisset ont déclaré être actifs. La décomposition de la population active et inactive selon le sexe et l'âge permet de donner une idée sur la structure de l'emploi à l'échelle de la ville. Le taux d'activité varie selon le sexe, et cette situation n'est pas propre à Khémisset, mais elle concerne aussi toute la population urbaine et rurale au niveau national.

I.1.2- La place de la ville de Khémisset dans la dynamique de l'emploi par rapport au reste du Maroc.

Dans le tableau suivant, nous essayerons de démontrer comment varie le taux d'activité par sexe, tout en faisant un comparaison de la ville de Khémisset par rapport à la région et au niveau national, ce qui nous permettra d'avoir une idée globale de la ville dans cet aspect.

Tableau n°14 : NIVEAU D'ACTIVITÉ URBAINE DE LA VILLE DE KHÉMISSET (EN %).

	Masculin	Féminin	Total
Khémisset	46.20	19.00	32.70
Province de Khémisset	44.50	13.10	28.20
Maroc - urbain	46.70	16.00	31.30

Source : - Direction de la Statistique, RGPH de 1994.-

On remarque que le taux d'activité dans la ville de Khémisset est légèrement supérieur à la moyenne de la province et à celle Maroc urbain.

- La faiblesse du taux d'activité des femmes, est due essentiellement à la part importante de « *femmes au foyer* », c'est à dire des femmes qui s'occupent uniquement des travaux de leur propre foyer. Leur part dépasse les 60% de la population inactive féminine âgée de 15 ans et plus.

- En outre, nous savons que la population inactive est formée également de jeunes enfants : 16% des inactifs à Khémisset n'ont pas encore atteint l'âge d'activité.

- Près de la moitié (46.6%) des personnes inactives à Khémisset sont scolarisées, c'est à dire qu'elles consacrent tout leur temps aux études.

Les trois situations de la population inactive relevées ci-dessus, montre que la portée des taux globaux d'activité dégagés dans le tableau précédant, reste limitée du fait que le dénominateur contient certaines catégories de la population inactive qui ne pourraient participer pleinement à l'activité économique, vu leur statut (le cas des personnes âgées et des étudiants) ou la précarité de leur situation (le cas des enfants). Pour tenir compte de ces populations, la Direction de la Statistique a eu recours à deux indicateurs principaux :

- Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus.
- Le taux de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus.

Ce dernier indicateur nous paraît le plus pertinent du fait qu'il prend en considération l'ensemble des personnes non scolarisées âgées de plus de 15 ans, constituant le « noyau dur » de la population en mesure de participer pleinement à la production des biens et services.

Tableau n° 15 :- TAUX D'ACTIVITE DE LA POPULATION NON SCOLARISEE AGEE DE 15 ANS ET PLUS (EN %).

	Masculin	Féminin	Ensemble
Khémisset	81.70	31.70	56.10
Province de Khémisset, Kénitra et Sidi Kacem	68.10	14.60	41.40
Maroc urbain	73.10	22.10	47.90

Source : - Direction de la Statistique

Le plus frappant dans le tableau ci-dessus, c'est le taux d'activité élevé des femmes, ce qui peut être attribué, dans une certaine mesure, à la définition large de l'activité adoptée au moment de l'enquête, néanmoins ce taux confirme une tendance à l'augmentation de la demande de travail par les hommes et par les femme.

L'accroissement de la demande de travail par les femmes, constitue même une tendance lourde observée depuis le début des années 1970 au niveau du Maroc urbain.

Le même constat peut être fait en matière d'activité masculine puisque le taux observé à Khémisset est largement supérieur à celui constaté au niveau de la région Nord-Ouest et au niveau du Maroc urbain.

I.1.3 : Évolution de l'activité à Khémisset.

L'analyse de l'évolution de l'activité, en faisant abstraction pour le moment des actifs chômeurs, nous permettra de voir les tendances d'évolution du comportement des actifs de plus de 15 ans d'une façon globale et par tranche d'âge par la suite.

Tableau n° 16 :- **ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ PAR SEXE À KHÉMISSET**
(EN %).

	1983	1994
Masculin	56.70	65.60
Féminin	15.30	26.20
Ensemble	34.50	45.70

Source : SDAU Khémisset 1984 et Direction de la
la Statistique pour 1994.

Dans la ville de Khémisset, le taux d'activité a connu une augmentation remarquable. En 1983 ce taux ne dépassait pas 34.5%, alors qu'il a progressé jusqu'à 45.7% en 1994. Ainsi, la population active âgée de 15 ans et plus, a augmenté plus rapidement que la population totale tout âge confondu, ceci signifie une réduction du

taux de charge par actif qui est passé de 3.8 personnes inactives à la charge d'un actif à seulement 2.1 en 1994. L'évolution du taux de charge fait objet du tableau suivant :

Tableau n° 17 :- ÉVOLUTION DU TAUX DE CHARGE PAR ACTIF.

1983	3.8
1994	2.1

Source : **Idem**

Néanmoins, cette réduction reste théorique du fait qu'une grande partie des actifs sont des actifs en chômage. Cette évolution signifie également qu'il y a une augmentation du nombre de personnes capables et désireuses de travailler surtout du sexe féminin, tous les indicateurs portent à croire que cette tendance se poursuivra dans les années à venir.

Tableau n° 18 :- ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ
(EN %) SELON LE SEXE ET L'ÂGE A KHEMISSSET .

Tranches d'âges	1 9 8 4			1 9 9 4		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 24	23.20	11.50	17.00	42.80	29.90	36.10
25 - 34	71.50	18.60	43.60	92.40	41.70	64.70
35 - 44	86.30	15.60	43.70	92.80	20.20	55.80
45 - 54	77.10	9.70	42.90	78.40	9.80	44.50
55 - 64	64.60	10.90	38.30	54.30	4.90	34.00
65 ans et plus	33.60	9.40	22.80	25.70	1.40	16.40
Ensemble	55.70	15.30	34.50	65.80	26.20	45.70

Source : SDAU Khémisset 1984 et Direction de la Statistique pour l'année 1994.

En termes de comparaison, nous pouvons faire la lecture suivante :

- Certaines classes d'âge (plus de 15 ans) sont beaucoup plus nombreuses à l'âge d'entrée en activité qu'à celui de la sortie.

- L'activité féminine connaît un développement sans précédent, ceci est dû à l'amélioration des possibilités de formation des femmes et à leur aspiration croissante à une plus grande indépendance.

- Les possibilités d'une demande d'emploi de plus en plus diversifiées.

L'ensemble de ces facteurs se traduit actuellement par une pression grandissante sur le marché de l'emploi.

Si l'économie urbaine ne parvient pas à avoir le dynamisme nécessaire pour créer des emplois pour résorber l'offre de travail, sans cesse accrue de points de vue quantitatif et qualitatif, le marché de travail risquerait d'être secoué par de profonds déséquilibres, car toute limitation des possibilités d'emploi devant une offre accrue de travail conduira nécessairement à l'aggravation du chômage.

I.2- Le chômage et son évolution.

L'analyse du chômage et son évolution dans la ville de Khémisset, n'est pas une tâche aisée. La population en chômage est définie dans le cadre de l'enquête, comme l'ensemble des individus âgés de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment de l'enquête et déclarent spontanément être à la recherche d'un emploi. Il est certain que la manière avec laquelle cette question est posée, parfois, par les enquêteurs peut induire des erreurs du genre : une personne active occupée comme apprenti ou aide familiale peut se déclarer comme chômeur, néanmoins on peut considérer que lorsqu'un individu assimile sa situation à un chômeur, cela dénote une certaine précarité dans l'emploi et cette situation se retrouve actuellement parmi les jeunes de 15 ans à 24 ans.

Globalement, 41.60% de la population de la ville de Khémisset sont déclarés comme chômeurs. Pour relativiser la portée du taux de chômage à Khémisset, nous analysons la structure de la population en chômage.

I.2.1- Les caractéristiques des chômeurs à Khémisset.

Dans notre étude, nous allons essayer de diviser les chômeurs en deux catégories principales, à savoir :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

A partir de cette distinction, nous constatons que les deux tiers (77.7%) des chômeurs des deux sexes n'ont jamais travaillé.

Au niveau national, les chômeurs urbains n'ayant jamais travaillé représentent environ la moitié du total des chômeurs. L'analyse du chômage par tranche d'âge montre que ce sont les jeunes de 20 à 24 ans qui exercent la plus grande pression sur le marché de l'emploi. Le développement de la scolarisation et de la formation a permis dans un premier stade (surtout au début des années quatre vingt) de réduire la pression relative des jeunes de moins de 25 ans sur le marché d'emploi. Le ralentissement de l'offre de l'emploi depuis la seconde moitié des années quatre vingt s'est traduit par l'apparition d'une nouvelle catégorie de chômeurs, constituée de diplômés du supérieur et de la formation professionnelle.

Tableau n° 19 : REPARTITION DES CHOMEURS SELON TYPE DE CHOMAGE.

	Masculin		Féminin		Ensemble	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	5400	75.60	500	80.10	10400	77.70
Chômeurs ayant travaillé	1740	24.40	1240	19.90	2980	22.30
Ensemble		100		100		100

Source : - Direction de la Statistique.

Comparativement aux données au niveau du Maroc urbain, le pourcentage de ces deux catégories reste réduit. Les détenteurs d'un diplôme supérieur ou de formation professionnelle quittent sans doute la ville de Khémisset pour aller chercher du travail dans les grandes villes. Par contre les chômeurs ayant le niveau secondaire représentent environ le tiers des chômeurs, soit un taux deux fois et demi supérieur à la moyenne nationale.

Si le ralentissement de l'offre de l'emploi qui a caractérisé l'économie nationale d'une façon générale et l'économie de la ville en particulier au cours des années quatre vingt continue, le chômage des années quatre vingt dix serait en grande majorité celui des adultes âgés de 25 à 44 ans.

Tableau n° 20 :- RÉPARTITION DU TAUX DE CHÔMAGE À KHEMISSSET, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET COMPARÉ À CELUI DU MAROC URBAIN (EN %).

	Ville de Khémisset	Maroc urbain
Aucun niveau	34.00	37.50
Etude primaire	24.60	19.50
Etude secondaire	33.00	29.20
Formation professionnelle	2.10	11.40
Supérieur	6.30	17.80
Ensemble	100	100

Source : Direction de la Statistique.

I.2.2- L'évolution du chômage par tranche d'âge.

Tout d'abord, on peut se poser la question de savoir quelle est la tranche d'âge qui est la plus touchée par le chômage. Plus de la moitié (51.1%) des chômeurs à Khémisset est constituée par des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Les deux tiers des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans sont en chômage alors qu'au niveau du Maroc urbain leur part ne dépasse pas un tiers. Le même constat peut être fait à la tranche d'âge 25 à 34 ans où environ la moitié des actifs dans la ville est en chômage, alors qu'au niveau du Maroc urbain seul un cinquième est touché.

Le taux de chômage très élevé parmi les jeunes est concomitant à l'accroissement du taux d'activité. La comparaison entre le taux d'activité en 1983 et 1994 confirme cette tendance à l'augmentation.

Tableau n° 21 :- REPARTITION DU TAUX DE CHOMAGE PAR TRANCHE D'AGE

Groupes des âges	Ville de khemisset	Maroc urbain
15 - 24	74,90	30,20
25 - 34	48,60	20
35 - 44	16,20	5,40
45 - 54	7,10	3,80
55 - 64	9,30	1,60
Ensemble	41,60	15,90

Source : Direction de la Statistique.

L'évolution du taux d'activité et par conséquent du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, s'est réalisée d'une façon spectaculaire depuis 1983, pour plusieurs raisons :

- Les mesures d'assainissement des effectifs scolaires, entreprises par l'éducation nationale à partir de l'année scolaire 1983 - 1984, se sont traduites par un grand nombre d'exclus du système scolaire public primaire et secondaire. D'où une pression sur le marché du travail, à un moment où la création de nouveaux postes par l'économie de la ville reste faible, on peut dire qu'elle a même régressé, par exemple à Khémisset le taux d'accroissement des actifs occupés était de 10% par an au cours de la période 1971 - 1983, il n'est que de 3.6% par an au cours de la période 1983 - 1994.

- Les difficultés que trouvent les lauréats de l'enseignement secondaire et des centres de formation professionnelle sur le marché du travail, pour avoir un emploi qui répond à leur formation. 4.3 % des chômeurs à Khémisset ont une formation professionnelle. Quant aux chômeurs ayant un niveau universitaire, ils représentent 6.3%.

- Une progression plus rapide du chômage des femmes âgées de 15 - 24 ans dont le taux est deux fois supérieur à celui des hommes. L'un des facteurs qui explique le niveau élevé du chômage féminin est l'intérêt sans cesse croissant des femmes ayant acquis un certain niveau d'instruction pour exercer une activité professionnelle rémunérée.

- La réduction de l'embauche dans l'administration publique n'a pas manqué d'avoir des effets sur le chômage urbain.

En outre, au delà du taux de chômage élevé, le taux d'activité se situe à un niveau relativement bas comparativement à d'autres villes. Ceci signifie que la charge par actif occupé est extrêmement élevée.

Nous aurons l'occasion de constater à partir du tableau suivant, que ce sont essentiellement les villes d'envergure moyenne qui se caractérisent par des taux de

chômage élevés, car à côté de Khémisset, on trouve Oujda et Safi. C'est une situation que connaissent pratiquement toutes les villes moyennes. Celles-ci après avoir connu une croissance économique supérieure à la moyenne au cours des années 1970, connaissent un essoufflement à partir du début des années quatre vingt.

Tableau n° 22 :- TAUX D'ACTIVITÉ ET DU CHÔMAGE À KHÉMISSET COMPARE À QUELQUES VILLES (EN %).

	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masc.	Fémin.	Total	Masc.	Fémin.	Total
Casablanca	75.60	29.90	53.20	16.60	22.10	18.10
Rabat	69.20	23.70	46.80	10.70	15.80	12.00
Tanger	71.00	15.30	43.90	14.00	15.20	11,4.2
Tétouan	73.90	11.80	43.50	11.00	13.20	11.30
Salé	69.50	20.20	45.60	9.30	17.10	11.00
Fès	75.10	23.40	49.50	16.30	25.90	18.50
Meknès	70.90	25.50	48.40	10.20	20.00	12.70
Marrakech	69.40	23.70	46.90	13.50	19.80	15.10
Safi	81.20	28.70	54.80	13.80	44.70	21.90
Agadir	74.70	28.00	52.90	14.30	22.00	16.20
Oujda	68.90	8.80	39.10	24.60	43.00	26.70
Khémisset	65.70	26.20	45.70	31.90	65.50	41.60

Source : Direction de la Statistique - activité urbaine -.

I.3- Le niveau économique des ménages : Revenus et dépenses des ménages urbains.

L'étude des revenus revêt une importance capitale, car elle permet de nous renseigner la solvabilité des ménages et par conséquent sur la nature du tissu urbain.

Le niveau économique des ménages est déterminé, d'une part, par la structure du ménage lui même à savoir le nombre de personnes et surtout le nombre d'actifs occupés au sein du ménage et, d'autre part, par le revenu qui détermine le niveau des dépenses des ménages.

I.3.1- Nombre d'actifs occupés par ménage.

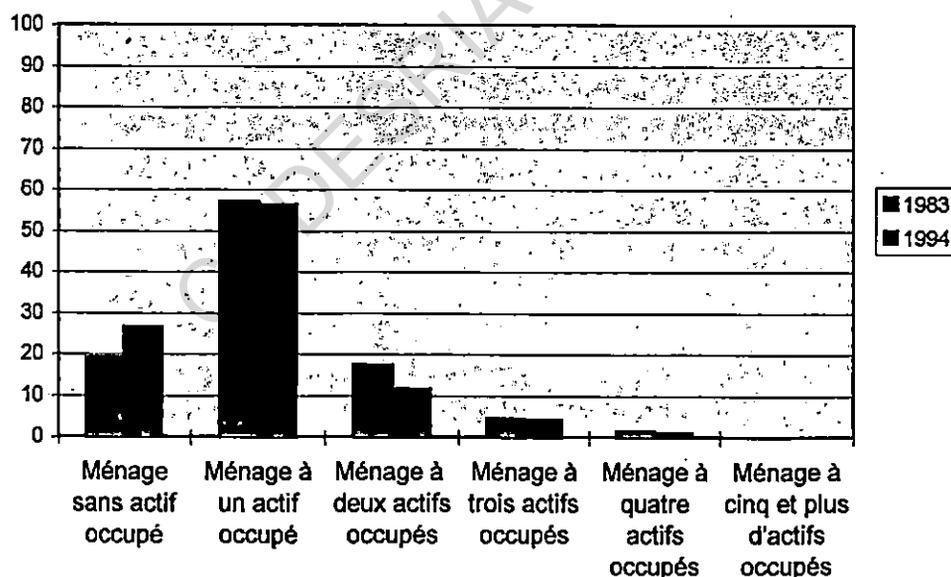
Dans ce point nous allons, procéder à une répartition des actifs occupés selon la catégorie des ménages relevés des deux derniers recensements (1983 et 1994), ce qui nous permettra d'y faire un état de comparaison.

Tableau n° 23 :- RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS PAR MÉNAGE (EN %).

	1983	1994
Ménages sans actifs	19.20	26.60
Ménages à un actif	57.10	56.30
Ménages à deux actifs	17.50	11.70
Ménages à trois actifs	4.50	4.20
Ménages à quatre actifs	1.50	1.10
Ménages à cinq actifs et plus	0.20	0.10
Ensemble	100	100

Source : Direction de la Statistique, RGPH -1983 et 1994.

Fig.n°8 : LES MENAGES SELON LE NOMBRE D'ACTIFS OCCUPES.



Il ressort du tableau ci-dessus un énorme changement qui a touché tous les types des ménages pendant la période allant de 1983 à 1994.

- Le groupe des ménages sans actifs occupés a augmenté d'une manière spectaculaire, son pourcentage qui est passé de 19.20% en 1983 à 26.60% en 1994.

- Par contre tous les groupes des ménages ayant plus d'un actif occupé, ont subi une légère réduction ; ce qui peut expliquer l'augmentation du taux de chômage au niveau de la ville.

I.3.2- Le niveau économique des ménages : Revenus et dépenses des ménages.

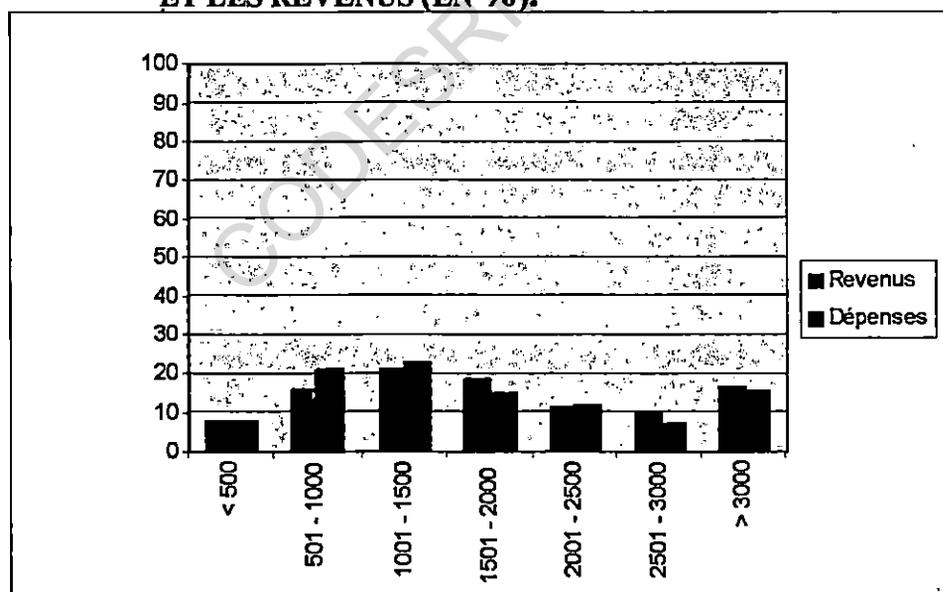
Le nombre de personnes et d'actifs occupés par ménage n'est intéressant qu'une fois rapporté à d'autres indicateurs, tel que le revenu, la dépense, etc., analysés dans le temps.

Tableau n°24 :- **LES MÉNAGES REPARTIS SELON LES TRANCHES DES REVENUS ET DES DÉPENSES (EN %).**

Tranches en Dh/mois	Revenus	Revenus % cumulé	Dépenses	Dépenses % cumulé
<500	7.50	7.50	7.60	7.60
501 - 1000	15.60	23.10	20.90	28.50
1001 - 1500	21.10	44.20	22.50	51.00
1501 - 2000	18.20	62.40	14.70	65.70
2001 - 2500	11.40	73.80	11.70	77.40
2501 - 3000	9.80	83.60	7.10	84.50
> 3000	16.40	100	15.50	100

Source : - Direction de la Statistique.

Fig. n° 9 : **REPARTITION DES MENAGES SELON LES DEPENSES ET LES REVENUS (EN %).**



On constate dans le tableau ci-dessus, que les revenus sont relativement faible ; plus que la moitié de l'effectif des ménages ont des revenus mensuel inférieurs ou égale à 2000 Dirhams, ce qui génère la prolifération de l'habitat clandestin et la multiplication des formes de marginalité et de pauvreté urbaine.

II- LA BASE ÉCONOMIQUE DE LA VILLE : Commerce, artisanat et services, piliers de l'économie urbaine.

II .1- Les Secteurs d'activités.

La répartition sectorielle de l'emploi à Khémisset, nous donne une image de la base économique de la ville. La base économique de la ville est à dominante tertiaire avec des emplois administratifs, commerciaux et de services.

Nous allons démontrer, tout d'abord, l'insertion des actifs occupés dans le marché du travail selon les principaux secteurs d'activités.

Tableau n°25 :- **RÉPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.**

Secteur d'activité	Nombre	%
Agriculture élevage	978	4.90
Artisanat de production	2194	11.10
Industrie	1653	8.30
Bâtiment et T. P.	2193	11.10
Commerce et services	4149	20.90
Transport	858	4.30
Administration	6178	31.20
Autres	1637	8.20
Ensemble	19840	100

Source : - **Division Économique et Sociale de la Province de Khémisset**
- **Enquête-activité .**

Fig. n° 10 : REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES PAR SECTEUR D'ACTIVITE.

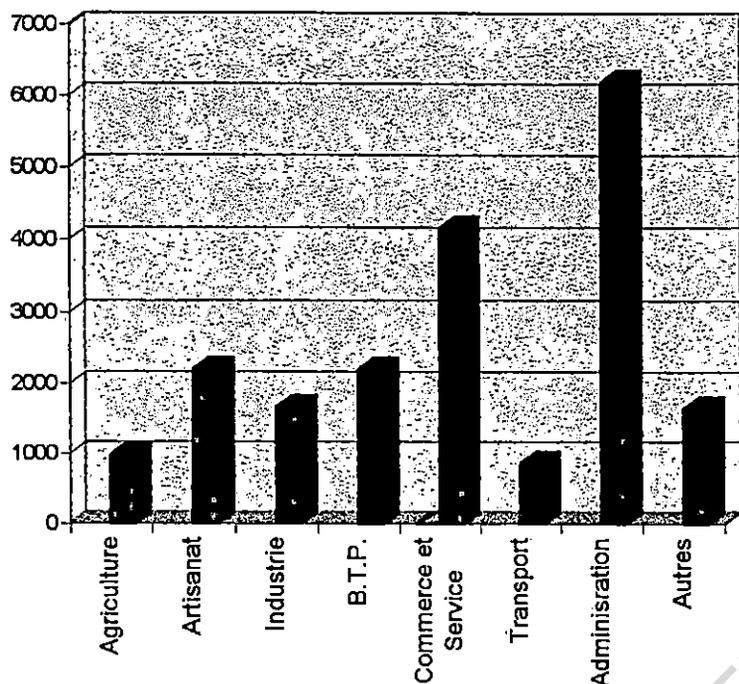
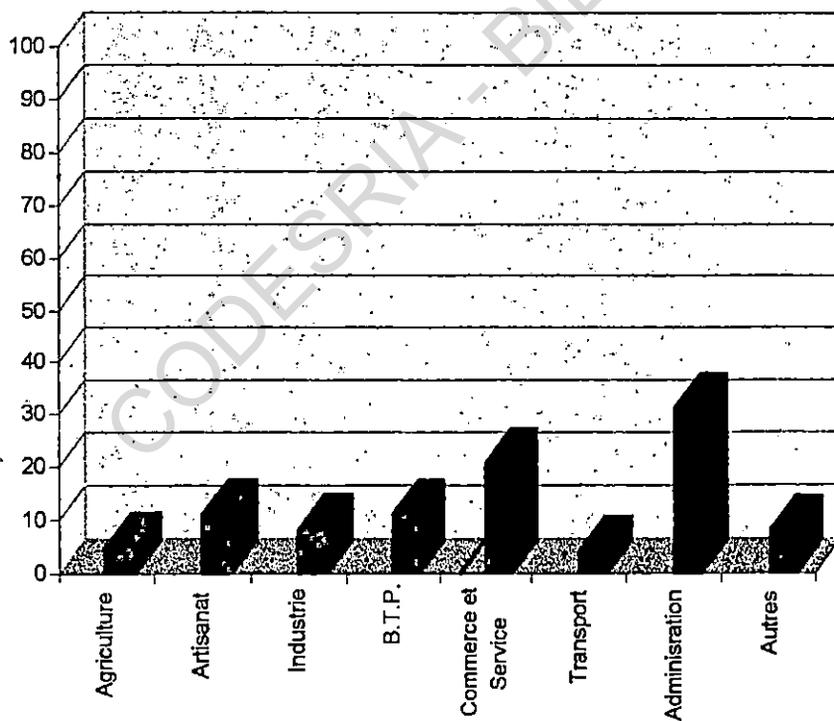


Fig. n° 11 : REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES PAR SECTEUR D'ACTIVITE (EN %).



La répartition par branche d'activité, l'administration occupe la première place avec 31.2%, le commerce et services, vient en deuxième position avec 20.9%. Par contre, l'agriculture et le transport occupent les dernières places, (4.9% et 4.30%).

Nous verrons dans le tableau suivant que pratiquement tous les secteurs ont connu, entre 1983 à 1994, une évolution spontanée, sauf l'industrie, que dans un élan volontariste, a été impulsé grâce à la création d'une zone industrielle à Khémisset. Dans une certaine mesure, l'administration a également joué un rôle déterminant dans la création de l'emploi. Toujours est il que depuis 1983, l'élan dont disposait la région et surtout la ville de Khémisset, s'est trouvé ralenti, *l'effet province* s'est naturellement estompé.

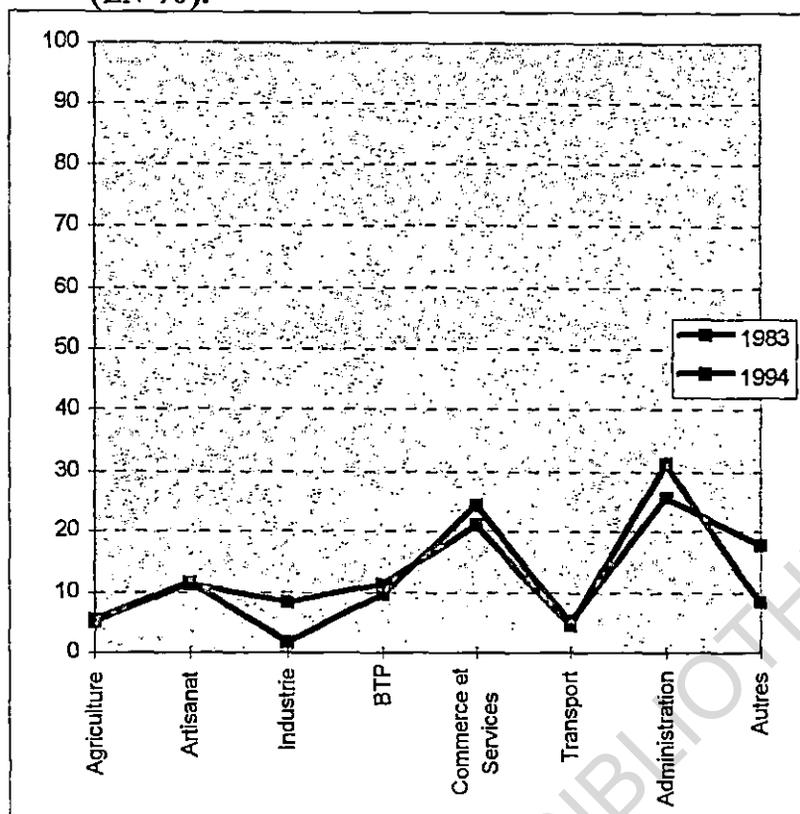
Il est à signaler que 7200 nouveaux emplois ont été créés pendant la période 1971 à 1982 dans un contexte favorable lié à la création administrative de la Province. Entre 1983 et 1994, 17.426 actifs sont arrivés sur le marché du travail, dont seulement 6200 ont déclaré avoir trouvé un emploi. L'analyse du contenu et de l'évolution de chaque secteur, va nous permettre de saisir l'importance et la nature des emplois créés au sein de chaque type d'activité.

Tableau n° 26 :- ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS OCCUPES PAR TYPE D'ACTIVITE.

Type d'activité	Evolution en nombre		Evolution en %	
	1983	1994	1983	1994
Agriculture élevage	726	978	5.20	4.90
Artisanat de production	1598	2194	11.40	11.10
Industrie	207	1653	1.50	8.30
Bâtiment et T. P.	1307	2193	9.40	11.10
Commerce et services	3375	4149	24.20	20.90
Transports	695	858	5.00	4.30
Administration	3585	6178	25.60	31.20
Autres	2483	1637	17.70	8.20
Ensemble	13976	19840	100	100

Source : SDAU Khémisset 1983, DES de la Province et enquête personnelle.

Fig. n° 12 : EVOLUTION DES ACTIFS OCCUPES SELON SECTEUR D'ACTIVITE
(EN %).



Nous l'avons déjà signalé que l'administration publique reste le principal pourvoyeur d'emploi à l'échelle de la ville de Khémisset, puisque 31.2% de l'ensemble des actifs dans la ville, ont un emploi direct avec l'administration publique, au sens large (employé de bureau, militaire, promotion nationale, etc...). Le taux de la population active employée par l'administration est passé de 25.6% en 1983 à 31.2% en 1994.

En outre, un cas particulière à signaler, c'est l'augmentation des employés dans le secteur industriel, et c'est due à l'attention prêtée par les autorités locales vis à vis au développement industriel de la ville. Ce point nous aurons l'occasion de l'aborder plus loin.

Pour une bonne étude dans ce volet, nous allons procéder à une analyse des trois grands secteurs économiques, à savoir : primaire, secondaire et tertiaire.

- Le secteur primaire est pris en compte vu l'importance de l'agriculture dans l'économie de la province, d'une part, et les relations qu'entretient la ville avec son arrière pays, d'autre part.

- Le secteur secondaire sera appréhendé afin de mesurer sa réelle capacité dans la création des emplois au profit des immigrants ruraux, qui se sont afflués massivement vers la ville de Khémisset. Ainsi, nous allons traiter dans ce secteur : l'industrie, l'artisanat et le bâtiment et travaux publics.

- Le secteur tertiaire, l'accent sera mis sur le commerce et service, l'administration, le transport et autres.

L'objectif principal dans ce volet, est de savoir si la ville de Khémisset accomplit vraiment sa fonction de ville moyenne. En d'autres termes est-ce que la ville joue son rôle d'intermédiaire entre les métropoles et les petits centres, en assurant l'emploi et d'autres services ?

Toutefois, le poids de chaque secteur sur l'économie de la ville, ainsi que leurs opportunités d'investissements sont réservés pour la deuxième partie de notre étude.

II.1.1- Le secteur primaire.

Nous venons de voir dans le tableau précédant que *l'agriculture* ne constitue pas réellement la base économique de la ville, car ce type d'activité est réservée à la population rurale. Toujours est-il que, l'agriculture et l'élevage, (même à un niveau réduit), continuent à dominer la périphérie de la ville et de quelques quartiers urbains. Ce secteur constitue la base de survie de 4.9% de la population active occupée au sein de la ville.

I.1.2- Le secteur secondaire.

a)- L'industrie :

Jusqu'à 1983, l'industrie constituait le secteur le moins développé à Khémisset, comparativement à d'autres secteurs. Ce secteur en 1983, n'employait

que 1.5% des actifs occupés, soit un chiffre absolu 207 personnes réparties entre l'industrie florale, les abattoirs, l'industrie du bois, et une boulangerie industrielle. En fait, la distillerie a constitué jusqu'à ces dernières années, la seule importante unité industrielle de la ville (jasmin, géranium, mimosa, fleur d'oranger....) produites localement sur un terrain se situant dans le prolongement de la distillerie au nord de la RP1. L'intégralité de la production est exportée vers l'étranger. La distillerie florale emploie essentiellement une main d'œuvre saisonnière constituée de femmes et d'enfants.

Actuellement, il existe 33 établissements, dont le nombre des emplois créés est de 2603 personnes contre 1653 en 1994. Toutefois, malgré le bond qu'a connu le nombre d'emplois industriels, la zone industrielle n'a pas encore répondu totalement aux espoirs suscités lors de sa création.

b)- L'artisanat .

L'artisanat de production comprend essentiellement les activités de tisseuse, des couturiers, des menuisiers, des ferronniers, etc C'est un secteur important de déploiement de l'activité productive à Khémisset.

Si l'accès à ce secteur est relativement facile du fait qu'il n'exige pas une grosse capitalisation mais seulement une certaine formation professionnelle, souvent effectuée sur le tas, il se trouve de plus en plus bloqué à cause des difficultés d'accès à des locaux malgré leur abondance. C'est l'un des facteurs qui explique le recul relatif à la production en matière d'offre d'emplois ; son taux qui était de 11.4% en 1983 s'est fixé à 8.3% en 1994.

Néanmoins, en chiffre absolu du nombre d'actifs de ce secteur a progressé de 1598 à 1840 employés.

Une mention doit être faite sur les différentes activités exercées dans le cadre du complexe artisanal de Khémisset. A l'échelle de la province de Khémisset, il existe deux autres complexes artisanaux localisés à Oulmès et Rommani. Les coopératives

artisanales dans la province sont actuellement au nombre de 14 et 7 en attente d'agrément, dont 6 sont localisé à Khémisset. Ces dernières regroupent 212 artisans. (3)

Pour le secteur de la tapisserie, en dehors des coopératives, 7 unités sont implantées à Khémisset. Elles offrent environ 900 emplois et produisent annuellement plus de 35000 m² de tapis. Cette production est destinée essentiellement à l'exportation.

A côté de la production localisée dans des établissements à usage professionnel, il existe une production domestique de tapis à domicile, constituée essentiellement de la catégorie hanbel et handira. Sa production s'élève à une moyenne annuelle de 230000m².

c)- Bâtiments et Travaux Publics.

Ce secteur occupe actuellement une place relativement importante dans l'économie de la ville (11% des actif occupés) et ce en raison de l'essor continu du mouvement de la construction.

Relativement à ce qui nous avons démontré plus haut, les emplois offerts dans ce secteur sont essentiellement des emplois salariés. Le nombre des actifs occupés est actuellement de presque 3000 .

La majorité des unités de production sont de petite taille, avec une main d'œuvre qui n'est pas liée à un établissement fixe et surtout constituée de manoeuvres, tâcherons et maçons travaillant à la journée ou à la tâche.

Il est à noter que l'évolution du nombre d'emplois dans ce secteur reste conditionnée des bonnes années agricoles et des investissements des résidents marocains à l'étranger (RME).

En conclusion du secteur secondaire, les entreprises industrielles ne sont pas diversifiées et sont en faible effectif; par conséquent offrent un nombre limité d'emplois aussi permanents qu'occasionnels. L'artisanat et le BTP restent embryonnaires malgré l'importance des emplois générés.

(3)- Résultats de nos enquêtes auprès de la Délégation Provinciale de l'Artisanat de Khémisset.

Bref, il reste encore beaucoup à faire pour que ce secteur joue pleinement son rôle dans l'économie de la ville.

II.1.3- Le secteur tertiaire.

Dans ce secteur l'accent est mis sur le commerce et services, le transport, l'informel et autres. Ce secteur occupe d'environ 64% de la population active.

a)- Le commerce

On a pu s'apercevoir plus haut, que ce secteur occupe la seconde position, en termes d'emplois générés (20,9% des actifs occupés), et du poids économique de la ville. L'activité commerciale se caractérise par son hétérogénéité et sa diversité, elle constitue la source de subsistance de milliers de ménages.

En tenant compte de deux critères, le premier relatif au circuit de distribution (grossiste ou détaillant); le second, relatif à la localisation (permanent, ou hebdomadaire), on peut faire la distinction entre trois types de commerces :

- le commerce de gros
- le commerce de détail
- les activités liées au souk.

1- Le commerce de gros .

Il présente deux caractéristiques principales, à savoir :

- L'absence d'une diversité des produits distribués. Il reste polarisé sur les produits alimentaires (farine, sucre, thé, riz) ou pondéreux (matériaux de construction.
- Une participation faible à l'offre d'emploi.
- En 1983, 48 grossistes étaient agréés à Khémisset. Actuellement, leur nombre ne dépasse guère la cinquantaine.

L'enquête a montré une diversité des lieux d'approvisionnement. Les grossistes s'approvisionnent pour les produits alimentaires à Casablanca, Meknès, Kénitra, Salé,

Khémisset. Pour les matériaux de construction : Meknès, Kénitra, Salé, et Casablanca. Quant à leur rayon de distribution, il se limite à la province de Khémisset, notamment, Khémisset, Tiflet, Aït Yadine, Maaziz, Rommani, Aït Ikkou, Oulmès, Aït Ouribel.

La majorité de grossistes ont déclaré une durée moyenne de 18 ans dans l'exercice de leurs activités. Les originaire de Souss sont prédominants. En outre, bien que ce secteur occupe une place non négligeable dans l'économie de la ville, mais, en matière d'emplois, il reste quand même moins générateur (chaque grossiste emploie en moyenne deux agents).

2)- Le commerce de détail.

Est par définition tourné essentiellement vers la satisfaction des besoins alimentaires (épiciers, légumes, fruits, boucherie...) et de produits d'habillement (vêtements, tissus, chaussures...).

Les résultats de nos enquêtes démontrent que le commerce alimentaire occupe plus du tiers des locaux à Khémisset (821 sur 2456 établissements recensés).

Quant au commerce de produits d'habillement, il concerne moins de du dixième des locaux commerciaux (188 sur 2456). Il est certain qu'en matière d'alimentation et d'habillement le souk de la ville continue à jouer son rôle important.

3) - Les activités liées au souk.

Plus de 87% des point de vente dans le souk de Khémisset, proposent des produits alimentaires (légume, boucherie ...) bref c'est le commerce alimentaire et d'habillement qui dominent les autres points de vente, tels que la restauration (2.5%), le divertissement (2.2%) et les services (5.7%).

Le souk de Khémisset voit affluer chaque mardi, régulièrement plus d'un millier (2.170) de vendeurs (gros et petits intermédiaires, producteurs et artisans). Les

acheteurs sont en grande majorité des ruraux de Zemmours, de Zaërs et de Zayanes, mais aussi des citadin de Khémisset.

Donc, c'est dans ce lieu de la rencontre où nous pouvons suivre de près ce qui nous appelons « *la cohabitation de trois Z* ».

Le jour du souk il est significatif de voir la fermeture de la majorité de magasins car, le souk devient une fois par semaine le cœur commercial de la ville.

Plus de 80% de soukiers exercent leurs activités d'une façon permanente. Selon les études observatoires qui nous avons effectuées dan le souk en février de 1998, nous pouvons estimer que la ville de Khémisset ne représente qu'environ 48.2% des soukiers ; D'autres sont d'origine rurale (31%), et d'autres villes du pays (20,8%).

La charrette et le camion constituent les moyens de transport le plus utilisés par les soukiers pour se rendre au souk. Une minorité se déplacent par taxi et véhicule personnel.

Ainsi les souks de la région assurent un emploi permanent d'environ 1000 personnes.

b) - Le Secteur des Services :

Plus que tout autre secteur, celui-ci pose un problème de définition, et par conséquent de délimitation. Le secteur des services s'imbrique étroitement avec celui du commerce et de l'artisanat de production. En partant des observations sur le terrain nous distinguons :

- les grands services marchands (banques, assurances ...)
- Les professions libérales (médecin, avocat....).
- Les services liés à l'alimentation et le restauration.
- Les services d'entretien et de réparation.
- Les services de jeux et de loisir.
- Les Téléboutiques

Avec 8 agences bancaires et plus de trois agences d'assurances à Khémisset, les grands services marchands apparaissent relativement étoffés. Le rôle des agences bancaires sera étudié plus loin.

L'importance des autres catégories de services explique le rôle de la ville de Khémisset en tant que capitale provinciale, mais avec une concurrence de plus en plus accrue de Tiflet qui arrive à offrir, certes; dans des proportions moindre, les mêmes services pour l'arrière pays.

Tableau n° 27 :- **NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DE SERVICES A KHEMISSSET.**

	Nombre	%
Grands services marchands	12	2.18
Professions libérales	120	21.89
Services liés à l'alimentation	192	35.03
Services de jeux et loisir	182	33.21
Téléboutiques	10	1.82
Services d'entretien et de réparation	32	5.83
Ensemble	548	100

Source : DES de la province de Khémisset et enquête personnelle.

c)- Transport.

Ce secteur employait en 1983, 695 personnes résidentes à Khémisset, soit 5% de la population active de la ville. L'emploi dans ce secteur a connu une augmentation en chiffres absolus : 858 actifs occupés.

Les principaux moyens de transport à l'échelle de la province sont les taxis et les cars. Dans la province de Khémisset, il existent 499 agréments, dont une grande partie a pour point de départ et d'arrivée Tiflet et Khémisset.

II.2- Les autres caractéristiques des activités et de l'emploi.

Les différentes activités, disposant d'un local, recensées à l'échelle de la ville, offrent en moyenne un emploi et demi, en plus du gérant de l'activité lui même, sans tenir compte du caractère permanent ou occasionnel de l'emploi.

Les industries recensées à Khémisset sont prises à part. Sommairement on peut dire que l'emploi à Khémisset se répartit de la manière suivante :

Tableau n° 28 :- **REPARTITION DE L'EMPLOI.**

Activité commerciale et artisanale de production (y compris le transport)	6556
Activités permanentes liées au souk	645
Agriculture, élevage	978
Administration	6178
B.T.P	2193
Industrie	1653
Informel et activités informelles liées au souk	1637
Ensemble	19840

Source : **DES de la Province de Khémisset.**

Il convient de signaler que l'un de principaux obstacles sur le développement des différentes activités et d'emplois à Khémisset, réside dans la location des locaux commerciaux. Bien que la ville dispose d'environ 8230 locaux, seuls deux tiers sont occupés, le reste se trouve fermé. La cherté des loyers et les réticences des propriétaires à louer leurs locaux, jouent énormément dans le processus de sélection des activités commerciales et artisanales (5)

Étant donné que beaucoup d'activités ne sont pas assez rentables pour être établies dans un local commercial, les souks et les soukias deviennent leur domaine de déploiement par excellence.

Les nouvelles activités considérées comme rentables nécessitent en plus d'un local, des capitaux et du savoir faire.

Or à travers l'analyse des données, nous constatons que seuls 10.3% des activités ont déclaré avoir financé en partie leur activité par un prêt bancaire.

L'épargne propre et l'aide familiale restent la forme dominante dans le financement de création des activités. Quant au rôle de RME dans la création des activités, il est relativement réduit puisque seuls 3.4% des activités ont été financées grâce à un apport financier de R.M.E.

(5)- Propos recueillis auprès de certains commerçants.

Malgré l'apparition des femmes dans certaines activités tel que la médecine, et le bureau, leur part dans les activités commerciale et artisanale reste réduite puisque leur nombre ne dépasse pas 4% des activités (soit une centaine). Ces femmes sont toutes jeunes, elles ont moins de 30 ans.

Si on prend en considération uniquement les propriétaires âgés de 15 à 30 ans, la part de femmes est supérieur à 12%, ceci montre que vu l'ampleur du chômage féminin, les femmes commencent à investir dans des activités qui leur étaient fermées auparavant.

Tableau n° 29 :- **ORIGINE DES GERANTS PROPRIETAIRES DES ACTIVITES COMMERCIALE ET ARTISANALE (EN %) A KHEMISSSET.**

Khémisset	74.20
Tiflet	2
Rural Khémisset	1
Autres villes	20.90
Autres ruraux	1.30
R.M.E.	0.60
Ensemble	100

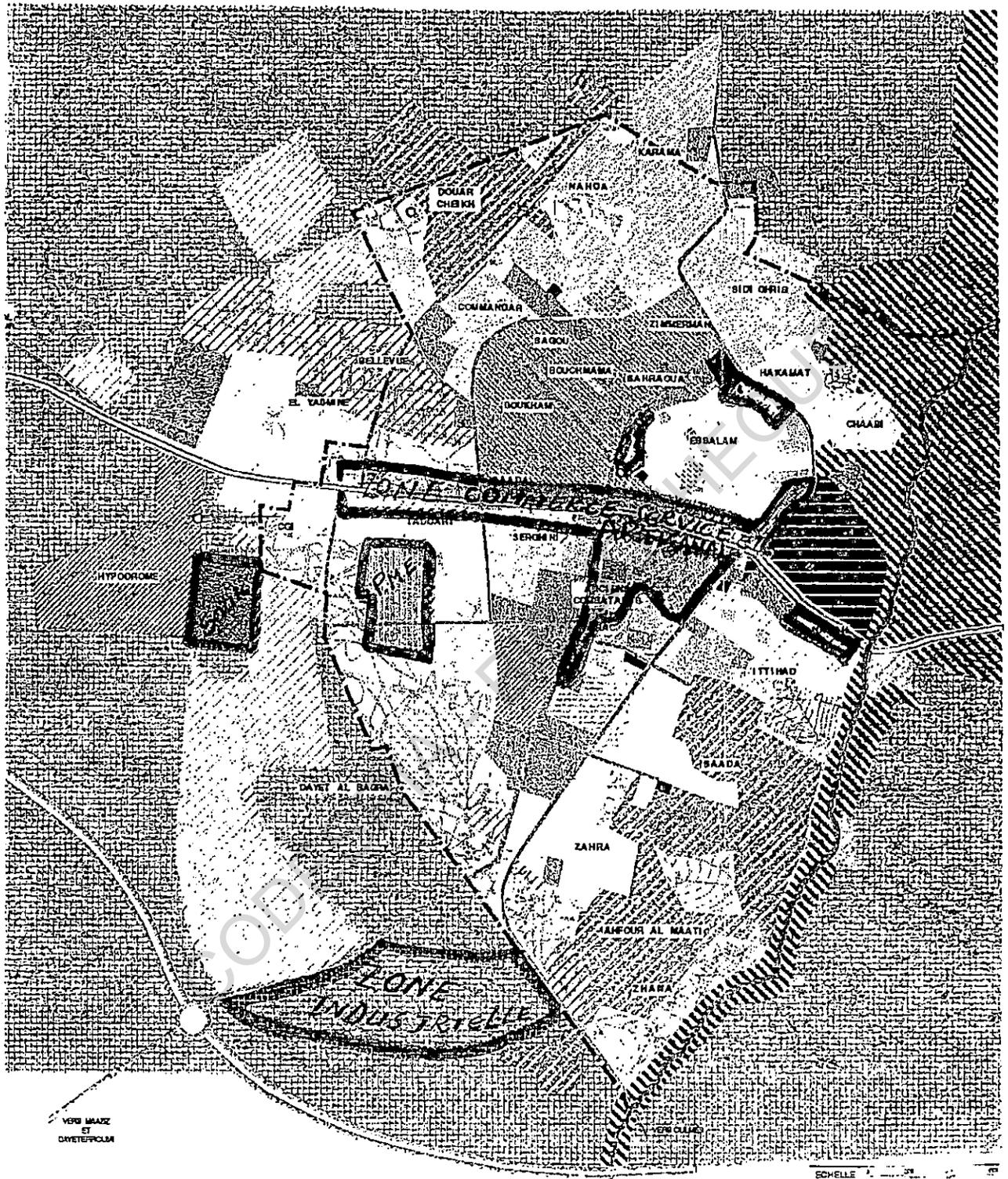
Source : DES de la province de Khémisset.

Il est à signaler que les salaires offerts dans le cadre des activités commerciales et artisanales restent faibles. Pour les salariés permanents les propriétaires des activités ont déclaré verser un salaire moyen de 1000 Dh par mois, ce qui représente 65% environ du SMIG. Pour les journaliers le salaire est de 680 Dh/mois en moyenne.

Nous venons saisir que le niveau de revenus des actifs occupés reste plus proche à celui du milieu rural. A ce niveau de revenus, on se demande comment peuvent-ils penser à l'acquisition d'un toit ? D'autant plus qu'ils arrivent mal à faire face aux dépenses journalières. Ainsi, nous avons pensé d'inclure dans le menu de notre travail, le chapitre portant les différentes caractéristiques et formes d'acquisition du logement dans la ville de Khémisset.

LA VILLE DE KHEMISSSET : La concentration des activités économiques.

CARTE N°3



Source : - Division de la Planification Urbaine
- Travail Personnel

Troisième Chapitre :

LA STRUCTURE ET L'EVOLUTION DU MARCHE IMMOBILIER DE LA VILLE DE KHEMISSSET.

III.1 : La Structure du parc logement.

L'estimation définitive du parc logement à un moment donné est une tâche pleine d'embûches, qui nécessite un certain nombre de précisions relatives à l'objet quantifié. Une construction surtout dans une ville moyenne comme Khémisset se décompose en général soit d'un rez-de-chaussée exclusivement occupé par un ou deux garages, un ou deux locaux commerciaux qui couvrent l'ensemble de la superficie plancher du rez-de-chaussée.

A côté de cette question de la diversité de destination de la construction, il faut tenir compte également du fait que le logement peut être occupé ou non occupé. C'est en tenant compte de ces différents éléments et en s'appuyant sur des données complémentaires qu'on a pu élaborer l'estimation suivante du parc logement.

Tableau n°30 :- **ESTIMATION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PARC LOGEMENT.**

	1983	1994
Logement occupés	14616	21460
Logements vacants	2304	2200
locaux commerciaux	N.D.	8230
Ensemble	16920	31890

Source : Province SDAU Khémisset 1984 et Dénombrement RGPH 1994.

Le parc logement occupé par les ménages a connu une progression rapide puisque durant la décennie 1980, il est passé de 14616 à 21460 unités soit un accroissement annuel moyenne de 3.6%.

Le nombre de logement vacants s'est maintenu à un niveau acceptable. Ce qu'il faut remarquer en particulier, c'est la pléthore des locaux commerciaux fermés.

Une part (certes réduite) des locaux commerciaux ou garages est louée à des ménages pour y habiter.

Un autre aspect très remarquable à Khémisset c'est l'importance qu'a pris le processus de surélévation des constructions. Le nombre moyen de logements par parcelle est passé de 1,18 à 1,55 entre 1983 à 1994.

Tableau n°31 :- **LES CONSTRUCTIONS SELON LE NOMBRE DE NIVEAU (EN %).**

	1 Niveau	2 Niveau	3 Niveau	4 Niveau	Ensemble
1983	77.80	19.00	3.20	0.00	100
1994	52.00	41.20	6.50	0.30	100

Source : Province - SDAU 1984 et RGPH 1994.

Il ressort du tableau ci-dessus une prédominance du nombre de logements à un niveau ; un cas particulier remarqué c'est l'apparition des logements à quatre niveau pour la période 1994, ce qui n'existait pas encore avant 1984.

Bref, il y a eu quand même une nette amélioration de la qualité de logement au sein de la ville, pendant ces dernières années.

Malgré le nombre de plus en plus élevé de niveaux de constructions, les parcelles avec un seul logement restent dominantes soit 53% du parc logement de la ville comme il figure dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°32 :- **NOMBRE DE PARCELLES SELON LE NOMBRE DE LOGEMENT EN 1994.**

	nombre	%
Parcelles d'un logement	11400	53
Parcelles de deux logements	8540	39.7
Parcelles de trois logements	1340	6.3
Parcelles de quatre logements et plus	180	1.0
Ensemble	21460	100

Source : Province - Dénombrement RGPH 1994.

Même si le nombre de ménages est supérieur au nombre de logements occupés, les ménages ne souffrent pas apparemment de surpeuplement des logements. Plus des deux tiers des parcelles sont occupées par un seul ménage.

Tableau n°33 : - **NOMBRE DE PARCELLES SELON LE NOMBRE DE MENAGES.**

	nombre	%
Parcelles d'un ménage	14520	67.7
Parcelles de 2 ménages	5240	24.3
Parcelles de 3 ménages	1280	6
Parcelles de 4 ménages et plus	420	2
Ensemble	21460	100

Source : Province - Dénombrement RGPH 1994.

Les parcelles occupées par un ménage représentent 67.7% du total des parcelles, ce qui montre que les ménages ne vivent pas à l'étroit. Toutefois, cette appréciation peut être faussée par le fait qu'un nombre de logements inoccupés n'est pas pris en compte. En matière d'habitation, il est certain que la situation des ménages s'est améliorée. D'autres indicateurs vont dans le sens de ce constat.

III-2 : - Évolution des conditions d'habitation des ménages.

L'évolution des conditions d'habitation des ménages peut-être appréciée à travers l'évolution du nombre de pièces habitables par logement, et des ratios comme le nombre de personnes par logement, le nombre de pièces par ménage et le nombre de personnes par pièce.

Tableau n°34 : - **ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MENAGES PAR PIECE HABITABLE (EN %).**

	1984	1994
1 pièce	19.6	7.3
2 pièces	34	25.9
3 pièces	33.9	49
4 pièces	8.5	11.1
5 pièces et plus	4	6.7
Ensemble	100	100

Source : SDAU Khémisset 1984 et RGPH 1994.

Le pourcentage des ménages habitant une pièce a fortement régressé. Une baisse moindre a été observée au niveau des deux pièces. A l'inverse, on constate une forte augmentation des ménages résidant dans trois pièces et plus. Le taux est supérieur à la moitié des ménages urbains, ce qui dépasse de loin le taux des ménages habitant trois pièces et plus au niveau du Maroc urbain en 1991 qui est de 48.44% (6)

Tableau n°35 :- EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS.

Indicateurs	1983	1994
Nombre de personnes par ménage	5.2	5.30
Nombre de personnes par logement	4.80	4.94
Nombre de pièces par logement	2.50	2.82
Nombre de personnes par pièce	2.60	1.88
Nombre de logement par parcelle	1.19	1.55

Source : SDAU Khémisset 1984 et RGPH 1994.

L'augmentation du nombre de pièces par logement entre 1983 et 1994 a largement compensé l'augmentation du nombre moyen de personnes par ménages, qui reste malgré faible, d'où une amélioration substantielle des ratios : nombre de personnes par pièce et nombre de pièces par ménage ; le nombre de personnes par pièce est passé de 2.6 à 1.9 .

III.2.1 : - Évolution des statuts d'occupation des logements.

Les données sur ce volet, disponibles à la province, nous ont permis de distinguer trois principaux statuts d'occupation des logements, à savoir : locataires, propriétaires et logés gratuits.

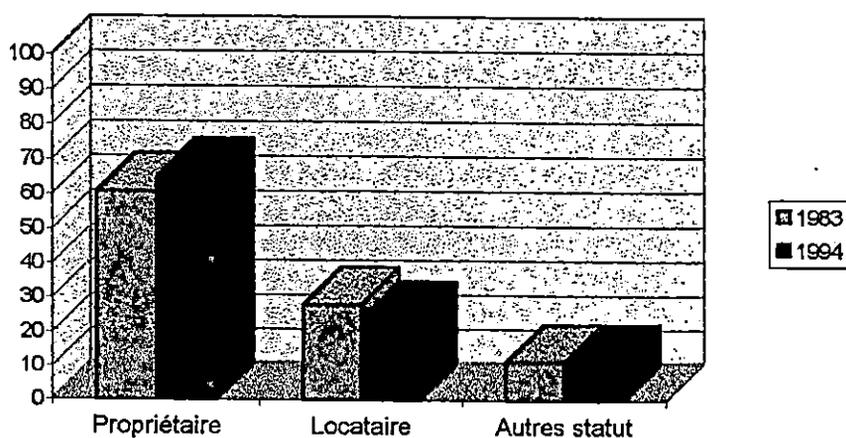
Tableau n°36 :- ÉVOLUTION DES STATUTS D'OCCUPATION (EN %).

	1983	1994
Propriétaires	60.7	64.8
Locataires	28	23.9
Autres statuts	11.3	11.3
Ensemble	100	100

Source : SDAU 1984 et RGPH 1994.

(6) : - Direction de la Statistique, Niveau de vie des ménages 1990-1991, vol I, Rapport de synthèse.

Fig. n° 13 : EVOLUTION DES STATUTS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS (%).



Le tableau et le graphique ci-dessus font ressortir une progression du pourcentage des propriétaires. En contre partie, le taux des locataires a fortement régressé.

La mobilité des ménages d'un statut à un autre est facilitée sans doute par l'abondance de la diversité de l'offre foncière à l'échelle de la ville.

L'évolution des statuts d'occupation des logements s'est accompagnée d'un changement au niveau des types de logement produit, de leur mode de production et de leur degré d'équipement.

III.2.2 : - Les types de logements.

L'analyse des catégories d'habitat est intéressante à un double égard : D'une part, pour avoir une image instantanée sur la configuration des habitations par types et par zone, image que viennent compléter les cartes d'utilisation du sol, d'évolution de l'espace urbain, etc... D'autre part, analyser dans le temps l'évolution des types d'habitation nous renseigne sur l'évolution quantitative et qualitative de l'espace habité. C'est ce dernier point qui nous intéresse ici et nous retiendrons six modèles ou types de construction regroupés en deux grandes catégories :

- **L'habitat non réglementaire :**

- précaire
- économique spontané
- rural

- **L'habitat réglementaire :**

- économique
- immeuble
- villa

Ce regroupement des différents types permet de faire une comparaison avec des données plus anciennes collectées sur des bases typologiques différentes.

Tableau n°37 :- ÉVOLUTION DES TYPES DE LOGEMENTS A KHEMISSSET
(EN %).

	1983	1994
Habitat non réglementaire :	42.90	28.60
Précaire	4.30	13.00
Rural	-	0.20
Économique spontané	38.60	15.20
Autres	-	0.20
Habitat réglementaire :	57.10	71.60
Économique		68.60
Immeuble		0.50
Villas		2.30
Ensemble	100	100

Source : - SDAU Khémisset 1984 et RGPH 1994.

Il est certain que le développement du phénomène des amicales à Khémisset a permis une résorption d'une partie des quartiers clandestins ou économique spontanés, ce qui s'est traduit par une réduction globale de l'habitat non réglementaire de 42.9% des ménages en 1983 à 28.6% en 1994.

Néanmoins deux remarques doivent être faites, la première est relative à la part de l'habitat précaire ou bidonville qui au lieu de régresser a connu une augmentation en chiffres relatifs et absolus, soit 13%. Au delà de la précarité des constructions qui

est prise en compte dans le cadre de la typologie de l'habitat, deux autres indicateurs peuvent, soit modérer soit amplifier cette situation de précarité. Ces indicateurs concernent le degré d'équipement par zone et le degré de satisfaction des ménages par zone également.

III.2.3 : Le degré d'équipement et de satisfaction des ménages.

Il existe une corrélation étroite entre la précarité des constructions et l'insuffisance en matière d'équipement d'infrastructure de base notamment l'assainissement, l'eau et l'électricité. L'absence d'équipements est beaucoup plus accentué dans les quartiers périphériques de la ville où se concentrent le plus d'habitat non réglementaire, tel que les zones 9,10,13 et 14.

De même le taux le plus élevé des ménages dépourvus en matière d'eau et d'électricité concerne ceux qui habitent les quartiers précaire suivi par les quartiers d'habitat économique spontané.

Tableau n°38 :- **CLASSEMENT DES INSUFFISANCES PAR ORDRE DECROISSANT DU POURCENTAGE DES MENAGES.**

	% des ménages ayant déclaré une insuffisance	% des ménages disposant de l'équipement
Voie	49.7	
Électricité	30.8	63.6
Type de logement	28.3	65.9
Salle de bain	27.5	-
Jardin	31.9	27.0
Nombre de pièces	22.6	-
Types de matériaux	17.4	
Égouts	19.3	
W.C.	7.1	88.2

Source : Province à Khémisset RGPH 1994.

III .3 : - Les conditions d'accès et de production de logements.

Lors de l'analyse des caractéristiques du parc logement nous nous sommes intéressés à l'ensemble des ménages quelque soit leur statut d'occupation du logement. Dans le présent volet, nous nous intéresserons de voir quelles sont les conditions d'acquisition et de construction de logement.

III.3.1 :- Les modes d'acquisition des logements.

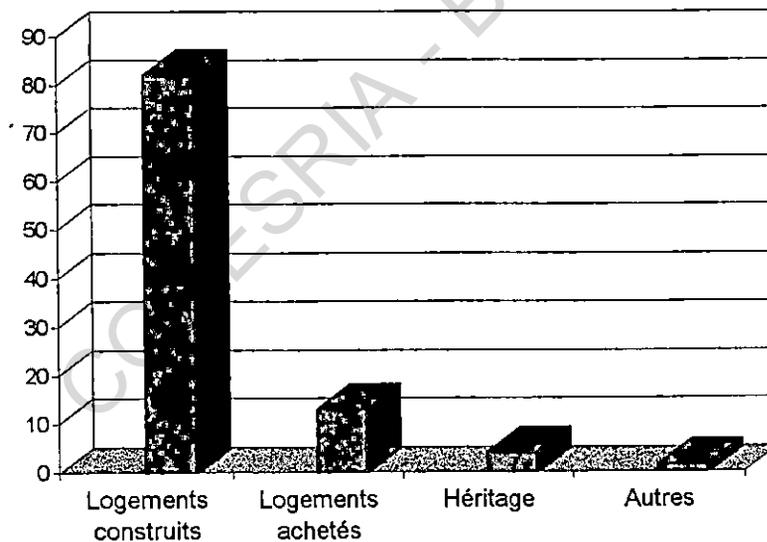
L'accès à la propriété du logement par un ménage se fait par le biais soit de la construction directe soit par l'achat. Les conditions de financement de cette acquisition sont intimement liées à l'itinéraire résidentiel du ménage et à ses caractéristiques socio-économiques. Ainsi, le tableau suivant nous démontre les modes d'acquisition du logement comparé à celui du Maroc urbain.

Tableau n° 39 : - LES MODES D'ACQUISITION DES LOGEMENTS (EN %).

	Khémisset 1994	Maroc Urbain 1991
Logements construits	81.9	50.0
Logements achetés	12.9	27.2
Héritage	3.9	20.9
Autres	1.3	1.9
Ensemble	100	100

Source : Province RGPH 1994 et Direction de la Statistique, Enquête niveau de vie des ménages 1990-1991.

Fig. n°14 : LES MODES D'ACQUISITION DES LOGEMENTS (EN %).



Outre l'importance des ménages ayant construit leur propre logement par rapport aux données relatives au Maroc urbain, il faut remarquer la faiblesse de l'héritage, ce qui montre que la majorité des ménages ont accédé à la propriété

récemment d'une part et que le développement des constructions au sein de la ville est un phénomène récent contrairement à d'autres villes où l'existence d'anciens tissus urbains datant de plusieurs générations a un impact sur l'importance du taux d'héritage.

Dans le tableau qui suit nous allons voir comment les ménages propriétaires arrivent à se procurer de moyens financiers pour acquisition de logement. Deux étapes sont à distinguer dans le financement de la construction :

La première étape concerne le financement de l'acquisition du terrain et la seconde concerne le financement de la construction.

Entre la date d'acquisition du terrain et le démarrage de la construction, il existe une période moyenne de trois à quatre ans qui permet la reconstitution de l'épargne nécessaire pour entamer la construction du logement. Le processus de construction nécessite un délai qui varie en fonction du type de construction.

Tableau n°40 :- MÉNAGES PROPRIÉTAIRES SELON LE MODE DE FINANCEMENT DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION (EN %).

Épargne	79.4	80.5
Vente de biens	12.6	9.7
Crédit bancaire	2.3	5.0
Aide familial	2.5	2.9
Autres	3.1	1.8
Ensemble	100	100

Source : Province - RGPH 1994.

Il ressort du tableau ci-dessus une prédominance de financement par épargne personnelle des ménages. En gros, le financement de l'acquisition du logement par les ménages se fait essentiellement par le biais de la mobilisation des fonds propres (épargne, vente de biens, aide familial, autres).

Ensuite, nous avons constaté que l'aide bancaire reste de moindre importance.

III.3.2 : - Les conditions de construction des logements .

III.3.2.1 :- L'accès au terrain.

Sans tenir compte du tissu ancien, la moyenne des parcelles acquises par les ménages depuis 1985 ont une superficie située entre 70 et 80 m² pour l'habitat précaire et l'économique spontané. La superficie de l'économique réglementaire est légèrement supérieure avec des superficies se situant entre 70 et 100 m². Quant aux villas, leur superficie varie de 220 à 300 m². En terme de superficie plancher, l'habitat réglementaire a une superficie deux fois supérieure en moyenne à celle du non réglementaire (précaire et économique spontané).

Tableau n°41 : - SUPERFICIE DES PARCELLES SELON LES TYPES DE CONSTRUCTION.

Précaire et économique spontané	70 - 80 m ²
Économique réglementaire	70 - 100 m ²
Habitat rural	90 - 130 m ²
Villas	220 - 300 m ²

Source : Province à Khémisset.

Les parcelles acquises sont en grande partie la propriété du ménage ayant réalisé la construction, soit 88% des ménages propriétaires à Khémisset déclarent être propriétaire à la fois du terrain et de la construction. Par contre 12% sont seulement propriétaires des murs. Dans ce cas, le terrain est la propriété des Domaines ou du privé. Pour les ménages ayant acheté leur terrain, ils ont déclaré l'avoir acquis dans la majorité des cas auprès des particuliers.

Tableau n°42 :- MENAGES PROPRIETAIRES SELON LE VENDEUR DU TERRAIN .

Vendeur	%
Particulier	87.8
Lotisseur	2.0
État, Municipalité	10.2
Ensemble	100

Source : Province à Khémisset.

Toutefois, moins de la moitié des propriétaires a déclaré disposer d'un titre foncier en bonne et due forme.

III.3.3 : Le marché de terrain et de logement.

Dans ce point deux aspects du marché immobilier seront examinés : le premier est relatif aux composantes du coût de logement, le second se rapporte aux tendances d'évolution des marchés de terrain et du marché locatif.

III.3.3.1 : - Les composantes du coût de construction de logement et leur évolution.

L'analyse de la structure du coût de production des logements et le suivi de l'évolution de ce coût dans le temps pose une série de problèmes qui sont liés aussi bien aux conditions d'offre de terrains et de production des constructions qu'à la disponibilité de l'information. Même si on limite notre investigation à un segment de la production, à savoir : l'habitat réglementaire, la complexité des situations des promoteurs et auto-promoteurs, et l'hétérogénéité des produits font qu'il est difficile d'avoir des données fiables.

- Le premier problème est relatif au mode d'acquisition des terrains, et à la date de cette acquisition. Les terrains acquis auprès de l'État ont des prix deux à trois fois inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

- Le second problème est relatif à la durée de la construction qui dépasse largement 24 mois. Ainsi il s'écoule en moyenne plus de 6 ans entre la date d'acquisition du terrain et l'achèvement de la construction. Beaucoup de auto-promoteurs habitent leur logement avant même qu'il ne soit totalement achevé (10% de ménages environ).

Pour surmonter cette lacune prévisible, nous avons eu recours aux données de l'enquête construction du CIH en 1991 et de l'étude du Ministère de l'Habitat relative

au processus de production et de développement du secteur de l'habitat au Maroc en 1994, ainsi qu'à d'autres études et sources d'informations.

Tableau n°43 :- COUT DE REALISATION MOYEN DU M² DES CONSTRUCTIONS.

	Habitat économique		Quartier d'habitat clandestin	
Coût du terrain	546 Dh	27%	170 Dh	20%
Construction	1480 Dh	73%	680 Dh	80%
Ensemble	2026 Dh	100	850 Dh	100

Source : Ministère de l'Habitat, Étude relative au processus de production et de développement de l'habitat au Maroc ; TEAM International, Août 1994.

La tranche foncière moyenne pour le construction à Khémisset oscille autours de 20%. Étant donné que le coût de construction proprement dit (pour les même prestations) varie peu d'une ville à une autre, ce qui différencie le coût global d'un m² plancher d'une grande ville par rapport une ville moyenne ou petite c'est la charge foncière.

L'analyse de l'évolution en Dh constant indique que globalement l'accroissement du coût du m² dans les trois villes dont Khémisset, est positif, avec un minimum pour Khémisset, soit 0.9% par an et un maximum pour Casablanca (4.4%).

Tableau n°44' :- ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX DU M² PLANCHER DE 1980 A 1990 (EN DH COURANT ET CONSTANT).

	Khémisset		Fès		Casablanca	
	Dh Courant	Dh constant	Dh courant	Dh constant	Dh courant	Dh constant
Coût moyen du terrain par m ² plancher	8.30%	0.90%	11.30%	3.80	12.0%	4.40%
Coût de construction par m ² plancher	7.30%	0.00%	16.30%	8.30%	16.20%	8.40%
Coût moyen au m ² plancher	8.50%	1.00%	9.10%	1.70%	8.80%	1.40%

Source : Étude CIH 1992

III.3.3.2 : Le marché locatif.

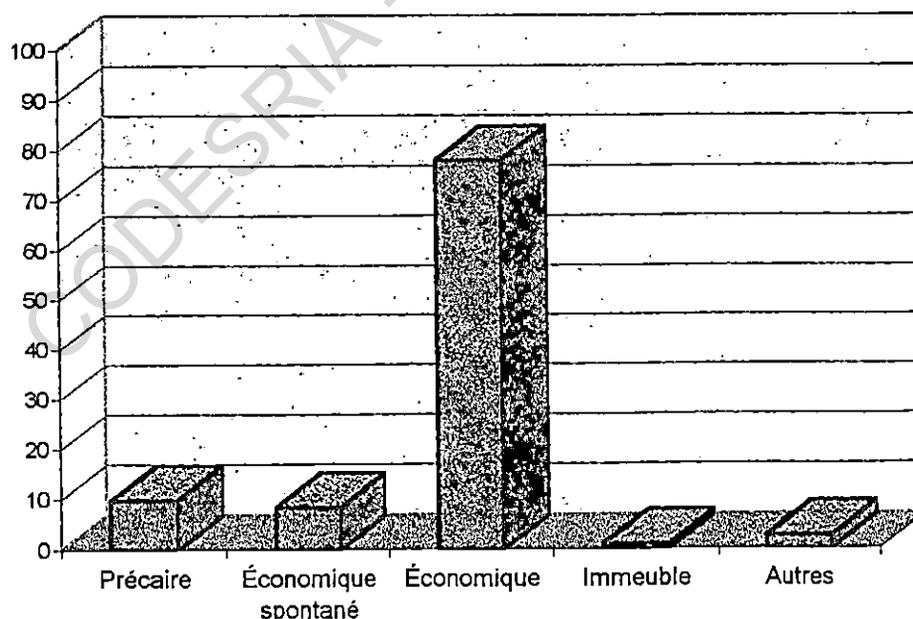
Nous allons essayer de voir dans ce point, les différents aspects liés au marché locatif, c'est-à-dire : analyser les données sur les loyers et leurs évolution en fonction du type de logement, du nombre de pièce, de la date de location, etc...

Tableau n° 45 : RÉPARTITION DU MARCHÉ LOCATIF SELON
TYPE DE LOGEMENT EN %.

Type de logement	pourcentage
Précaire	9.8
Économique spontané	8.4
Économique	78
Immeuble	0.9
Autres	2.6
Total	100

Source : Province à Khémisset -RGPH 1994

Fig. n° 15 : REPARTITION DU MARCHE LOCATIF SELON TYPE DE LOGEMENT.



Il ressort du tableau ci-dessus une prédominance du logement économique, avec 78%, contre 0.9% pour les immeubles, et ceci trouve son explication sur le niveau revenu des ménage, certes, il serait absurde se hasarder dans un logement supérieur ou égal au revenu mensuel.

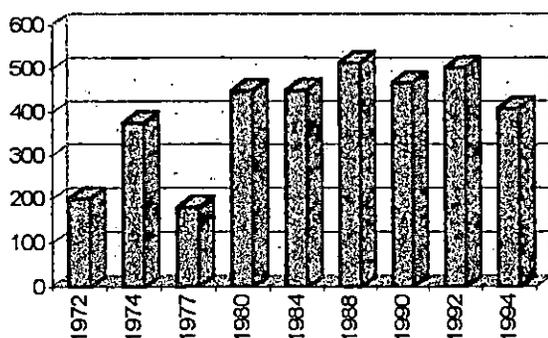
L'analyse de l'évolution des loyers constitue un indicateur de la charge que supporte les ménages locataires d'une part et un révélateur des tensions que connaît le marché locatif ; Pour cela cette évolution sera perçue selon deux angles, le premier c'est la présentation de l'évolution des loyers d'un type de logement dominant à savoir le logement économique, le deuxième c'est l'examen de l'évolution du loyer moyen par pièce louée pour tous les types de logement.

Tableau n°46 :- **ÉVOLUTION DU LOYER MOYEN DES LOGEMENTS ECONOMIQUES (EN DHS).**

Années	loyer moyen
1972	200
1974	375
1977	180
1980	448
1984	450
1988	513
1990	467
1992	501
1994	408

Source : Province à Khémisset RGP 1994

Fig. n° 16 : **EVOLUTION DU LOYER MOYEN DES LOGEMENTS ECONOMIQUES.**



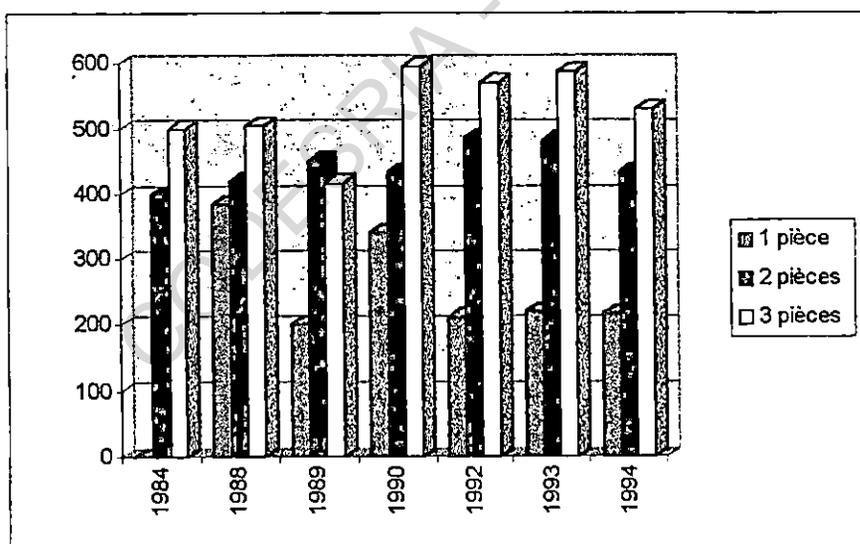
L'examen du tableau ci-dessus montre que les loyers connaissent des fluctuations dans le temps avec une légère augmentation, étant donné que la demande de location concerne beaucoup plus aux ménages non originaire ayant fraîchement émigré et ayant des niveaux économiques différents. Le type de logement demandé par un paysan fraîchement débarqué est souvent d'une pièce alors qu'un fonctionnaire muté vers la ville de Khémisset, aura tendance à louer un logement de deux ou trois pièces, d'où l'intérêt d'examiner l'évolution des loyers par nombre de pièces en location.

Tableau n° 47 : - ÉVOLUTION DU LOYER MOYEN DES LOGEMENTS SELON LE NOMBRE DE PIÈCES.

Années	1 pièce	2 pièces	3 pièces
1984	-	400	500
1988	383	420	505
1989	200	450	417
1990	340	434	596
1992	212	486	571
1993	220	482	588
1994	217	433	530

Source : Direction de la statistique - RGPH 1994

Fig. n° 17 :EVOLUTION DU LOYER MOYEN SELON LE NOMBRE DE PIÈCES OCCUPEES.



La remarque principale qu'on peut tirer du tableau et du graphique ci-dessus est la suivante :

- Les loyers ont évolués d'une façon similaire quelque soit le nombre de pièces par logement.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Sur le plan démographique, la population de la ville de Khémisset a enregistré des taux d'accroissement moyens annuels importants. C'est ainsi qu'en espace de 34 ans (1960 à 1994) son taux s'est fixé à 5,6%.

Au cours de la période 1982-1994, la population de la ville, dans son ensemble a connu un changement notable. En effet, le groupe d'âges 0-14 ans a enregistré une diminution en faveur des adultes (15-64 ans).

La population est légèrement caractérisée par une prédominance du sexe masculin, soit une différence de 767 hommes.

Le niveau d'instruction demeure faible avec 53,7% de la population non instruite.

Malgré la baisse du taux d'accroissement, la ville continue à drainer une population d'origine rurale non négligeable, soit 95% des immigrés ruraux.

Les espaces de recrutement démographiques de la ville sont multiples, mais l'arrière pays de la ville constitue le premier bassin d'émigration vers la ville.

La population immigrée a un impact direct sur l'extension urbaine de la ville. L'espace urbain a connu une extension rapide, avec la réalisation de plusieurs lotissements.

Le taux d'activité à Khémisset a connu une évolution importante, de 34,5% en 1983 à 45,7% en 1994. Cette augmentation d'offre de travail par la population âgée plus de 15 ans s'explique par plusieurs facteurs à savoir :

- Le rétrécissement de la base de la pyramide des âges.
- Les mesures d'assainissement de l'enseignement secondaire.
- L'entrée massive des femmes dans le marché de travail.

Comparée à d'autres villes, Khémisset révèle du taux de chômage le plus élevé. L'espoir qui était mis sur la zone industrielle de Khémisset ne s'est pas concrétisé.

L'analyse des différentes branches d'activité, des différentes catégories socioprofessionnelles, et du poids des salariés et des indépendants dans chaque secteur révèle :

- Le caractère improductif de la base économique de la ville dominée par l'administration et le commerce.

- L'importance du secteur informel .

- La structure de l'emploi durant la période actuelle a évolué d'une façon déséquilibrée, déséquilibre qui s'est manifesté par la détérioration du taux d'activité et le développement et du sous emploi.

- Les secteurs d'activités ont aussi évolués inégalement avec la prédominance des secteurs improductifs (administration et commerce).

- Il en résulte l'absence d'une base économique productive pour la ville, et le développement du secteur informel qui constitue une forme de la pénétration du capital dans le marché des pauvres.

- Le niveau économique de ménages a faiblement progressé. Il reste plus proche du niveau économique des ménages ruraux que celui des ménages urbains.

- Le déséquilibre qui a caractérisé l'évolution des différents secteurs d'activité, s'est traduit par l'occupation inégale de l'espace de la ville par les différents secteurs.

- Malgré l'évolution de la qualité et quantité de logement, on assiste toujours à un sous-équipement de certains quartiers.

- L'acquisition de logement par biais des fonds propre, est la pratique prédominante.

- Une prédominance de ménages propriétaires aux ménages locataires.

- Sur le plan développement, la ville de Khémisset se voit menacée par la ville de Tiflet qui apparaît dernièrement la plus dynamique et profitant de sa position géographique (plus proche de Rabat et Casablanca), elle concurrence Khémisset dans la domination de l'espace régional.

D'après tout ce qui nous venons de voir dans cette première partie, une question cruciale se pose : Khémisset, une ville moyenne à d'énormes contraintes socio-économiques, peut-elle devenir un espace de développement ? Et par quels moyens ?

Ceci, fera l'objet de la deuxième partie de notre travail.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE :

**LES INVESTISSEMENTS
ET L'INTERVENTION
BANCAIRE**

*La banque est en même temps la bonne fée
et la vilaine sorcière de l'investisseur ;
c'est elle qu'il trouve à son côté lorsque tout va mal,
mais c'est aussi elle qui l'empêche de réaliser
ce qu'il veut faire.(1)*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(1) : - Guy BURGEL, « Les comptabilités bancaires. Méthode d'étude des dynamismes régionaux : l'exemple de la Banque Commerciale de Grèce », Revue de Géographie de Lyon, n°2, 1970 p.174.

INTRODUCTION

Renonçant à traiter de grands nombres et à élaborer de vastes combinaisons à partir de données statistiques hétérogènes et tronquées, notre étude dans cette partie s'attache beaucoup plus au geste financier en lui même pour tenter d'en évaluer la portée.

Étant admis que le chiffre n'est pas science, et que sa vertu réside d'abord dans ce qu'il recouvre, elle allie l'établissement d'états descriptifs soigneusement circonscrits dans leur objet au commentaire de la trajectoire de l'investissement : origine, style, visée, insertion dans le milieu, etc...

Il s'agit en effet, dans le contexte monographique, procéder à une étude sur les atouts économiques de la ville et sur le rôle des principaux acteurs locaux (publics et privés), dans la promotion économique de la ville.

Dans un dernier chapitre, nous analyserons comment les réseaux bancaires et financiers de la ville arrivent à faire nourrir et guider les flux d'investissements.

En effet, une enquête spécifique par le biais d'un questionnaire de type standard, a été entreprise auprès de toutes les agences bancaires au sein de la ville. D'autres informations complémentaires ont été obtenues auprès du siège central de chaque agence.

Premier Chapitre :

LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT LOCAL.

Malgré ses atouts naturels, Khémisset semble, hélas, à une ville laissée à l'oubli. C'est ainsi que nous avons pensé d'introduire dans notre étude, un chapitre qui consiste à identifier et à analyser les possibilités qu'offre la ville pour une éventuelle promotion économique locale. Dans le même chapitre, nous essayerons de démontrer le rôle joué par les principaux acteurs (privés et publics) en faveur du développement local ce qui fera l'objet du deuxième point.

I.1 : - Khémisset à la recherche d'un développement harmonieux dans son contexte régional : *Les atouts économiques de la ville.*

Il serait vain de traiter de ce point sans pour autant l'axer dans son cadre régional, car, étant le chef-lieu de la province, la ville de Khémisset ne se développerait davantage qu'en tenant compte des différentes ressources exploitées de son arrière-pays.

La province de Khémisset dispose, en effet, d'un certain nombre d'atouts substantiels qui sont autant de facteurs attractifs des investissements dans la région en général.

I.1.1- Infrastructure d'accueil des projets industriels.

Les premières questions qu'on s'est posé lors de notre visite dans la zone industrielle étaient : Pourquoi est-elle vide ? Est-ce qu'il n'y a pas de demandes d'attributions ? Questions que nous avons posées aux responsables au niveau de la Province, des banques, de la chambre du commerce et de l'industrie. A partir des données que nous avons eu, des entretiens avec les différents responsables, on peut

dire que le développement du secteur industriel a été marqué par une période timide pendant laquelle un certain nombre de personnes ont acquis des lots de terrains, mais ils n'ont pas réalisé leurs projets.

D'après le Directeur de la Banque Populaire « ... les Khémisseries n'ont pas le sens des affaires, ne s'aventurent pas. Ceux qui peuvent investir vont à Casa, à Mohamedia..., là où il y a les moyens de communication, personnel d'encadrement technique disponible, etc. En plus, les gens achètent des lots et les gardent pour la spéculation vu le prix d'achat dérisoire du m² (60dh)... »

L'autre avis d'un responsable à la Province, rejoint celui du Directeur de la B.P. « la zone industrielle n'a pas bien démarré, parce que les Khémisseries ne sont pas des expérimentés dans le domaine des affaires qui demandent des investissements très importants. On reproche à l'Administration qu'elle bloque le développement de cette zone, à mon avis c'est faux, la preuve c'est que 90% de dossiers accordés, ses propriétaires préfèrent faire la spéculation foncière ».

L'industrie dans la province de Khémisset reste encore à ses débuts, et ce malgré les efforts déployés pour amorcer le processus d'industrialisation. En effet, en plus de l'importance et de la diversité des ressources naturelles qu'elle recèle, Khémisset a, à son actif, une zone industrielle qui fut créée en 1982 et agréée en 1984.

Nous signalons, que, la zone industrielle de Khémisset a été programmée depuis 1979 dans le cadre du Programme National d'Aménagement des Zones Industrielles (P.N.A.Z.I.) par l'O.D.I. et la Direction de l'industrie relevant du ministère du Commerce et de l'industrie.

La ville de Khémisset présente actuellement des atouts non négligeables favorisant l'implantation des unités industrielles notamment des petites et moyennes industries, ces unités concourent à :

- Valoriser les potentialités locales .
- Résoudre en partie le problème crucial du chômage.
- Améliorer les revenus des populations.

- Redynamiser le tissu économique de la zone.
- Augmenter les recettes de la commune.

Pour améliorer l'infrastructure d'accueil des projets industriels, et bien qu'il existe déjà une zone industrielle aménagée et équipée d'une superficie de 27,50 ha, le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, en collaboration avec la Municipalité de Khémisset a procédé à la construction d'un nombre très important de locaux à usage professionnel.

Les bénéficiaires privilégiés de ce projet sont les jeunes promoteurs âgés de 25 à 45 ans, notamment les diplômés qui sont à la recherche du travail, désireux de créer des entreprises individuelles, des sociétés ou des coopératives. Ces locaux sont construits sur une surface de 2ha avec des lots ayant des superficies allant de 40 à 240 m².

Au niveau de la province en générale, on note l'existence de quelques entreprises qui ne s'occupent que d'une étape de production, en l'occurrence des usines de crin végétal à Had Rhoualem, Had Brachoua et Sidi Allal Bahraoui ; des usines de distillation de plantes à parfum à Khémisset, Tiflet et Tiddas ; des caves vinicoles à Khémisset, à Roumani, à Aït Ouahi et à Tiflet ; une briqueterie sur la route de Meknès, et un atelier de marbre dans la ville de Khémisset, etc...

En outre, il est prévu la création de trois zones d'activité économique à Khémisset Sidi Yahia, Sidi El Ghandour et Sidi Abderrazzak.

I.1.1.2 :- Aperçu sur le secteur industriel .

Bien que l'économie de la ville soit basée essentiellement sur l'agriculture, il y a lieu de signaler l'importance de son essor industriel qui est d'ailleurs pour une large part, la résultante de cette vocation agricole.

Pendant longtemps, l'industrie de la ville reposait sur trois assises principales : l'agro-industrie, le bois et le textile.

Cependant, excepté l'agro-industrie qui connaissait un essor constant caractérisé par l'implantation et le développement de quelques unités de production, les autres secteurs industriels étaient caractérisés par une certaine stagnation. Cette situation était due au désintéressement des investisseurs privés, qui préféraient placer leurs capitaux dans des secteurs rentables à court terme quoiqu'improductifs.

Il est important de souligner que l'analyse de l'agrégat « INDUSTRIE », revêt une importance majeure pour la ville de Khémisset en particulier et de sa région en générale, du fait qu'il constitue le carrefour où se croisent des dimensions tel que l'emploi, l'investissement et la production, la valeur ajoutée qui constituent les critères d'une analyse plus approfondie.

L'agrégat industrie se définit par cinq secteurs qui se complètent et forment un tout :

- Secteur Agro-Alimentaire
- Secteur Textile et Cuir
- Secteur Chimie Parachimie
- Secteur Métallurgie Mécanique
- Secteur Électrique Électronique

Pour traiter sur l'industrie dans la province il s'avère nécessaire d'indiquer la participation réelle de la province dans sa région (Nord-Ouest), ainsi qu'à l'échelle nationale. Et ceci fait l'objet du tableau suivant :

**Tableau n°48 : PARTICIPATION DE LA PROVINCE DE
KHÉMISSET DANS L'INDUSTRIE.**

Variables	Niveau	Valeur
Établissements	Khémisset	33
	Région Nord-Ouest	1273
	Maroc	6259
	% de Khémisset/Région	2.59%
	% de Khémisset/Maroc	0.53%
	% Région / Maroc	20.34%
Emplois créés	Khémisset	2603
	Région Nord-Ouest	98800
	Maroc	453575
	% Khémisset/Région	2.63%
	% Khémisset/Maroc	0.57%
	% Région/Maroc	21.78%
Production en 1000 Dh	Khémisset	363
	Région Nord-Ouest	18916
	Maroc	130036
	% Khémisset/Région	1.92%
	% Khémisset/Maroc	0.28%
	% Région/Maroc	14.55%
Investissements en 1000 Dh	Khémisset	37
	Région Nord-Ouest	2011
	Maroc	7861
	% Khémisset/Région	1.83%
	% Khémisset/Maroc	0.47%
	% Région/Maroc	25.58%
Valeur Ajoutée en 1000 Dh	Khémisset	133
	Région Nord-Ouest	8232
	Maroc	43700
	% Khémisset/Région	1.61%
	% Khémisset/Maroc	0.30%
	% Région/Maroc	18.83%

Source : - **Chambre de Commerce d'industrie et de Services de Khémisset, 1997.**
- **Enquête Personnelle.**

Dans le tableau ci-dessus, nous constatons que l'activité industrielle de la province de Khémisset reste toujours peu développée par rapport à celle pratiquée dans sa région et à l'échelon national.

Il est vrai, que, l'activité industrielle à Khemisset demeure toujours embryonnaire et rien peut nous tromper, car les chiffres sont là. Même en jetant un

coup d'oeil sur l'évolution des principales grandeurs, nous nous en rendons facilement compte :

Tableau n° 49 : ÉVOLUTION DES PRINCIPALES GRANDEURS DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE DANS LA PROVINCE DE KHEMISSSET :

	Nombre		en Milliers de DHS			
	Etablissement	Effectifs	Production valeur	Exportat°	Investissements	Valeur Ajoutée
<i>Agro-Alimentaire</i>	11	767	284672	-	24365	75551
	33.33%	29.36%	78.40%	-	65.00%	56.85%
<i>Textile et Cuir</i>	9	1415	51217	28529	10934	41701
	27.27%	54.38%	14.10%	100%	29.20%	31.37%
<i>Chimie Parachimie</i>	12	410	27082	-	477	15644
	36.36%	15.76%	7.45%	-	1.30%	11.77%
<i>Métallique Mécanique</i>	1	13	210	-	1712	21
	3.04%	0.05%	0.50%	-	4.50%	0.01%
<i>Électrique Electronique</i>	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
TOTAL	33	2602	363181	28529	37488	132917
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source :- Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de Khémisset - 1997
- Enquête personnelle.

Le tableau ci-dessus fait ressortir les aspects suivants :

- Le secteur Chimie-parachimie a le plus grand nombre d'établissement (12/33 soit 36.36%).
- Le secteur Textile et cuir emploie le plus grand nombre d'effectif (1415/2602, soit 54.38%).
- Le secteur Agro-alimentaire représente la plus grande production en valeur 284672/363181, soit 78.38%).

- En ce qui concerne les exportations le secteur Textile et Cuir revient en tête. D'ailleurs c'est le seul secteur exportateur, dont le montant est évalué à 28529 milliers de dhs, soit 100%.

- S'agissant des investissements ainsi qu'aux valeurs ajoutées, le secteur Agro-Alimentaire est classé en premier plan avec 24365 et 75551 milliers de dhs, soient 65 et 56.84% de totaux.

Bref, on remarque une forte concentration sur deux secteurs à savoir : l'Agro-alimentaire et le Textile/Cuir. Cette concentration est le résultat de la relation qui prend assise dans l'agrégat « AGRICULTURE ».

A long terme cela peut engendrer des effets néfastes au développement de la province. Donc, il faut dès maintenant avoir recours à des investissements tant du secteur public que du secteur privé en vue de rétablir le déséquilibre sectoriel et créer une harmonie et une indépendance entre les cinq secteurs.

L'analyse détaillée par secteur va nous permettre d'avoir l'idée sur l'état d'évolution de l'activité industrielle et de mettre en relief des résultats qui justifient les incitations et les contraintes au développement durant les cinq dernières années (1991/1995) :

Tableau n° 50 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DURANT LA PÉRIODE 1991/1995 SELON LE SECTEUR. (PRODUCTION, INVESTISSEMENT ET VALEUR AJOUTÉE EN MILLIERS DHS)

Secteur :	Variables	1991	1992	1993	1994	1995
<i>Agro- Alimentaire</i>	Nombre	12	12	12	12	11
	Effectif	367	329	490	623	764
	Production	163654	170864	229247	283177	284672
	Investissement	1211	4376	16121	41181	24365
	Valeur Ajoutée	32326	31124	37059	62279	75551
<i>Textile et Cuir</i>	Nombre	4	4	6	8	9
	Effectif	503	503	610	735	1415
	Production	20309	22544	32002	30084	51217
	Investissement	5953	6608	7567	8550	10934
	Valeur Ajoutée	15489	16346	22809	21986	41701
<i>Chimie Parachimie</i>	Nombre	8	9	10	9	12
	Effectif	371	373	180	334	410
	Production	13637	15717	20487	27082	27082
	Investissement	286	314	938	477	477
	Valeur Ajoutée	782	5773	7620	15644	15644
<i>Métallique Mécanique</i>	Nombre	1	1	-	-	1
	Effectif	10	10	-	-	13
	Production	727	827	-	-	210
	Investissement	309	351	-	-	1712
	Valeur Ajoutée	197	202	-	-	21
<i>Electrique Electronique</i>	Nombre	1	1	-	-	-
	Effectif	12	12	-	-	-
	Production	189	234	-	-	-
	Investissement	0	0	-	-	-
	Valeur Ajoutée	31	-8	-	-	-
TOTAL	<i>Nombre d'Unités</i>	26	27	28	29	33
	<i>Effectif</i>	1263	1290	1280	1692	2602
	<i>Production</i>	198516	210186	281736	340343	363181
	<i>Investissements</i>	7759	11649	36275	50208	37488
	<i>Valeur ajoutée</i>	55122	53437	67488	99909	132917

Source : - Chambre de Commerce d'Industrie et de Services et l'enquête personnelle.

Fig. n° 18 : EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES INDUSTRIELES.

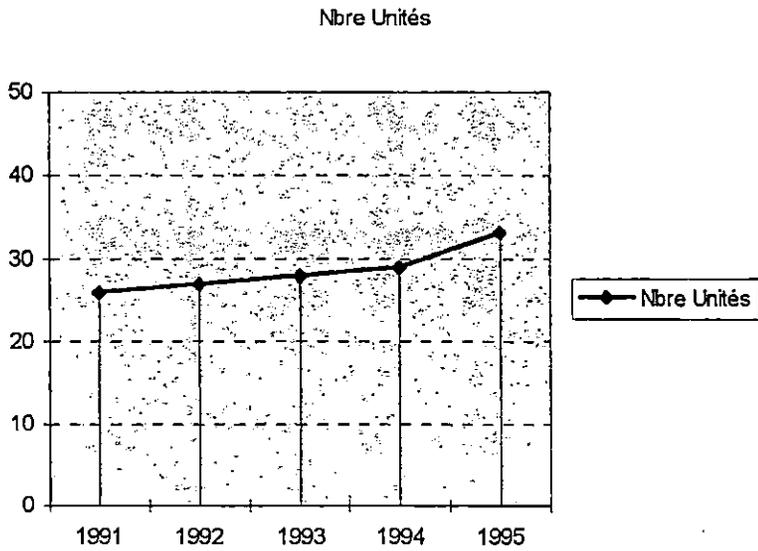


Fig. n° 19 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS.

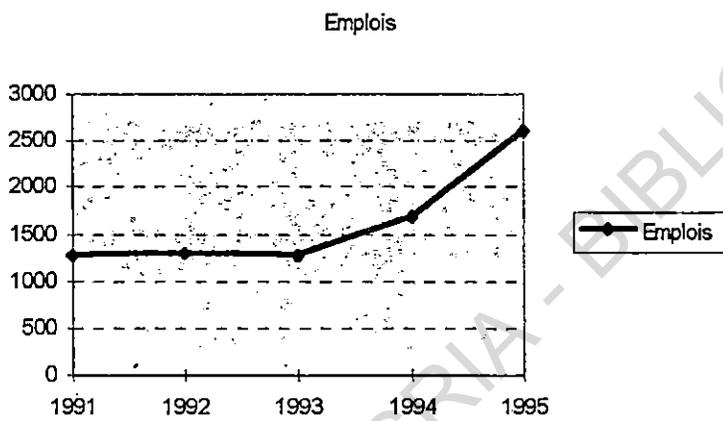
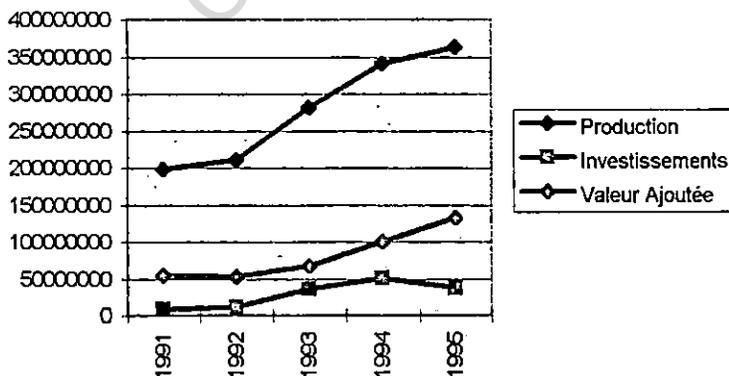


Fig. n° 20 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES INVESTISSEMENTS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE (EN DHS).



Dans le tableau ci-dessus nous constatons que les secteurs agro-alimentaire et textile et cuir prennent la place privilégiée dans l'activité industrielle. Leurs variables évoluent à un rythme très impressionnant.

Au niveau du total général, la production industrielle s'est établie en 1995, à 363.181.000.00, contre 198.516.000.00 de l'année 1991.

En conclusion, compte tenu de la vocation agricole de la province, l'activité industrielle reste limitée dans la transformation et du conditionnement des produits agricoles et alimentaires. On cite en l'occurrence les céréales, et autre produits dérivés

Il faudra, donc, développer l'activité industrielle dans d'autres niveaux, tel que : les produits de cueillette, l'élevage, l'arboriculture et la forêt. Ces ressources, en plus des avantages qu'offre le code des investissements industriels, peuvent être un stimulus pour les investisseurs en vue de leur installation dans la province.

I.1.2- Les Ressources Agricoles : Une agriculture en nette amélioration.

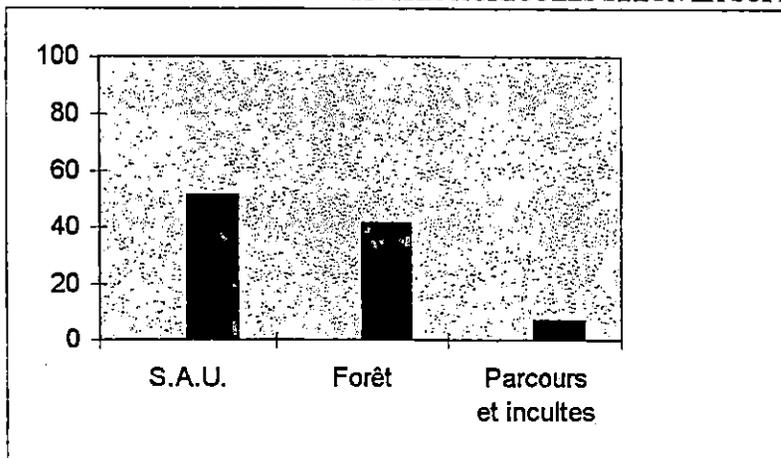
Grâce à ses conditions climatiques et écologiques propices, à ses terres fertiles et abondantes, et à la variété de ses cultures, la province de Khémisset dispose d'un grand potentiel agricole que seuls des investissements massifs dans le secteur agro-industriel sont capable de le mettre en valeur.

Les données suivants retracent l'activité agricole pour l'année 1996.

La zone d'action de la province de Khémisset s'étend sur une superficie totale de 780.850 ha répartie comme suit :

- S.A.U. -----401.850 ha
 - Bourg ----- 397.850 ha
 - Irrigué ----- 4.000 ha
- Forêts ----- 325.000 ha
- Parcours et incultes -----54.000 ha

Fig. n° 21 : REPARTITION DES ACTIVITES AGRICOLES SELON LA SUPERFICIE.



La S.A.U. occupe ainsi environ 51% de la superficie totale dont la quasi totalité (99%) est en bourg, d'où l'agriculture reste fortement liée aux aléas climatiques.

I.1.2.1 - Une agriculture à dominance céréalière.

Les cultures principales sont :

a)- La céréaliculture :

Avec une superficie de 282.530 ha dont 59% pour le blé tendre, 15% pour le blé dur, 22% pour l'orge, 3,4% pour le maïs et 0,6% pour le triticale.

Les rendements varient entre 15 à 21 qx/ha pour le blé, entre 15 à 19 qx/ha pour l'orge, et entre 6 à 10 qx/ha pour le maïs.

b)- Le maraîchage :

Occupe 8.400 ha pour les fèves, les petits pois 6.730 ha, les lentilles 8.680 ha, les haricots 200 ha et enfin les poichiches 2.165 ha, c'est à dire que dans l'ensemble, les légumineuses occupent une superficie de 26.175 ha avec une production totale de 325.000 qx.

c)- La culture fourragère :

S'étend sur une superficie de 31.710 ha avec un rendement moyen de 45 qx/ha.

d)- l'arboriculture fruitière :

Occupe une superficie de 19.013 ha. Elle est constituée de l'olivier (9.000 ha), la vigne (4.000 ha), les rosaces 2.500 ha), les cultures exotiques (avocatier, bananier, kiwi, nachi et autres) (190 ha), les agrumes (1.295 ha), le grenadier (210 ha), le figuier (1.300 ha) et enfin les cultures aromatiques avec une superficie de 509 ha. L'essai pistachier est réalisé sur une superficie de 9 ha.

I.2.2 : - L'élevage : Un cheptel en reprise après la sécheresse.

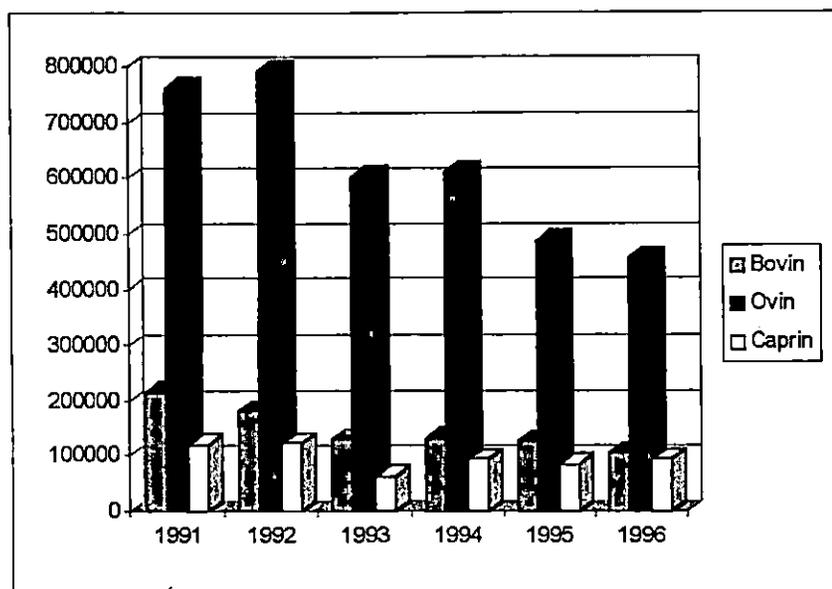
La province de Khémisset est une région d'agriculture traditionnelle où l'élevage est étroitement associé à la céréaliculture. C'est un élevage de type extensif, pratiqué sur de grandes surfaces et basé sur la transhumance. Ainsi, le cheptel constitue une part importante dans l'économie rurale de la région vue la disponibilité et la richesse des pâturages. Ceci a été favorisé par l'existence de conditions climatiques avantageuses entraînant un développement vigoureux de la strate herbacée et par la présence de chaumes dans les champs de cultures.

Tableau n° 51 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF CHEPTEL DE LA PROVINCE DURANT LA PÉRIODE 1991- 1996 :

	Bovin	Ovin	Caprin
1991	215 300	762 800	120500
1992	179 591	791 986	121612
1993	129 644	603 320	63221
1994	131 700	611 700	94 100
1995	127 500	487 300	84 900
1996	104 500	455 780	94 980

Source : Division des statistiques de la D.P.A. de Khémisset.

Fig. N° 22 : EVOLUTION DU CHEPTEL.



L'effectif de bétail a subi une régression ces dernières années à cause de la sécheresse que a connu le pays.

*Les **productions animales** pour l'année 1996 sont établies à l'ordre de 1.720.230 kgs pour la viande rouge, 169.176 kgs pour la viande blanche et 11.000.000 de litres de lait frais, dont une grande partie est destinée à la consommation directe par les foyers.

I.2.3 : - Les ressources forestières :

La production forestière est commercialisée selon le système d'adjudication établi par l'administration des eaux et forêts.

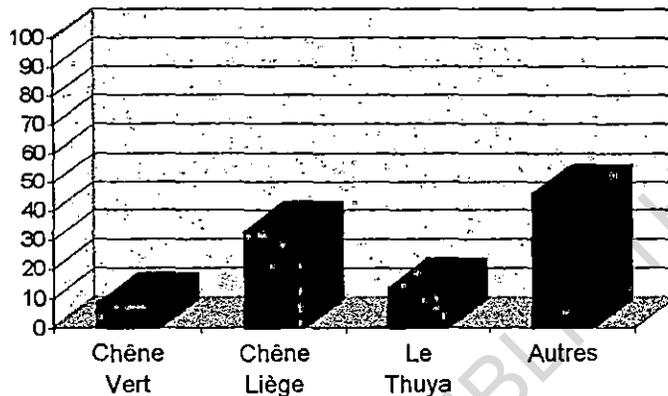
L'exploitation des forêts est mixte : exploitation à de fins industrielles (démasclage du liège) et exploitation agro-pastorale (élevage extensif) dans les forêts de versants et de plateaux.

Il est à signaler que les potentialités de la forêt en matière de champignons sylvestre sont importantes mais très mal valorisées (vente a sauvette au bord des routes). Donc, il faudra penser à mettre en œuvre ces potentialités qui nécessitent une main d'œuvre non spécialisée et qui est disponible localement. En outre, 19

coopératives agricoles groupant 591 adhérents exploitent une superficie de 12.885 ha. Ainsi le secteur forestier dégage trois essences naturelles principales à savoir :

- le chêne vert ----- 26.400 ha
- le chêne liège ----- 106.300 ha
- le thuya ----- 43.400 ha
- autres ----- 148.900 ha

Fig. n° 23 : REPARTITION DE LA FORET SELON LES ESSENCES.



1.1.3 - Les ressources minières.

Le sous sol de la province de Khémisset renferme plusieurs substances minières dont les plus importants sont : la fluorine, le potasse, l'antimoine, l'étain, le fer, etc...

- Le **gisement de potasse** se trouve à proximité de la ville de Khémisset, et a été découvert en 1962. Il se caractérise essentiellement par une zone centrale prépondérante, très étendue et homogène à carnallite qui est entourée, sur une partie de sa périphérie en particulier au Nord et au Sud, par des zones discontinues et sylvine.

Ce gisement a fait l'objet d'un inventaire par le B.R.P.M. C'est ainsi que de 1954 à 1976 il a réalisé, en plusieurs travaux de géophysiques plus de 80.000 m de sondage pour des dépenses de plus 20 millions de Dhs. Ces travaux ont abouti à

mettre en évidence les réserves de ce minerai, qui sont de l'ordre de 80 millions de tonnes de carnallite et 17 millions de tonnes de sylvine.

- Le **gisement de fluorine** se trouve à El Hammam qui se situe à 40 km au sud-ouest d'Agourai. Les premiers travaux ont commencé en 1958 jusqu'à 1965. Le B.R.P.M a effectué des travaux miniers et des sondages à partir de 1969. L'exploitation de ce gisement a commencé en 1973 par la SAMINE.

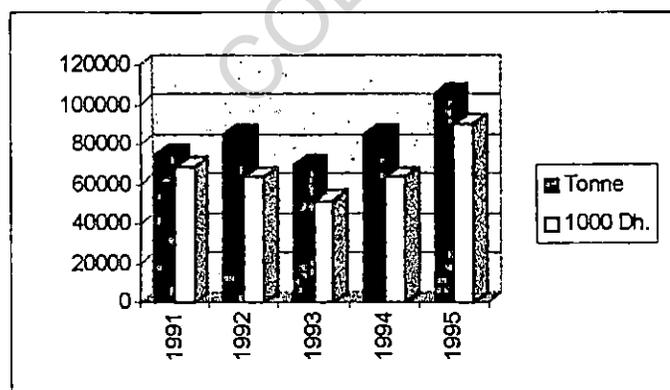
Le minerai extrait est exporté vers les pays occidentaux, à raison de 62.100 tonnes/an du concentré de fluorine. Et d'après les études effectuées il s'est avéré qu'il existe une réserve très importante dont l'exploitation pourrait résorber une bonne partie de la main d'œuvre qui est en chômage, et stimuler l'activité économique des autres secteurs dans la région.

Tableau n°52 : **EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE FLUORINE EN TONNE ET EN MILLIERS DE DHS.**

L'année	1991	1992	1993	1994	1995
Tonne	74600	85500	70000	85000	105800
1000 Dh.	68930	64040	51800	63665	90000

Source : D.E.S de la Province de Khémisset.

Fig. n° 24: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE FLUORINE.



- Le marbre :

Un important gisement de marbre se trouve à Aït Bel Kacem dans la région de Tiflet. Il est exploité actuellement par une dizaine de sociétés et extrait de deux carrières :

- Possini

- Maquis

Il existe d'autre part un gisement d'antimoine important à Djamaâ Slalimine (cercle d'Oulmes) dont la production s'élevait à 550 tonnes en 1971. Actuellement la mine est abandonnée pour des raisons fiscales. L'importance des réserves en place n'est pas totalement déterminée et il reste à reconnaître plus de 300 m d'indice reconnus en surface.

- L'étain :

Le gisement d'étain se trouve à El Korit (cercle d'Oulmes) qui a été exploité jusqu'à 1973 avec une production de l'ordre de 20 tonnes par ans. L'exploitation a été arrêtée non pour des problèmes techniques mais en raison d'un contentieux au sujet de la récupération des terres agricoles entourant les gisements.

A partir de ce bref aperçu sur ce secteur, on constate que la province se dispose de réserves minières non négligeables. Leur exploitation se heurte à des problèmes soit techniques, soit de commercialisation. Tel est le cas du gisement de potasse.

En plus de ces problèmes, ce secteur reste entravé par la dépendance vis à vis du marché mondial, surtout pour la fluorine.

I.1.4- L'artisanat : Un secteur bénéficiant d'un encadrement de plus en plus privilégié.

L'artisanat, dans la province, constitue un secteur vital de l'économie et tel que nous l'avons démontré dans la première partie de notre étude, il se place au second rang après l'agriculture. Ceci s'explique par l'importante population qui vit de ces

activités (emplois permanents et occasionnels) et des ressources financières qu'elle en tire.

Schématiquement, ce secteur est divisé en trois catégories :

a) - l'artisanat utilitaire :

A part la tannerie, la décoration dans les immeubles, l'artisanat utilitaire est vivement concurrencé sur le marché de la production industrielle.

b)- l'artisanat d'art :

La concurrence est très faible dans l'artisanat d'art. Celui-ci connaît un accroissement de la demande conforme à l'élévation du niveau de vie. Il convient d'ajouter, que, la demande touristique participe au développement de cet artisanat qui concerne surtout la fabrication de tapis de type zemmouri dont la renommée dépasse le cadre de la province. Il en est de même pour les chapeaux-zemmouri à larges bords.

c)- l'artisanat de service :

En complétant le champ d'application de l'industrie et de l'entreprise, l'artisanat de service par des petits travaux qui ne nécessitent pas une vraie qualification, est un refuge qui trouve sa raison d'être dans les nécessités pratiques et immédiates de la vie quotidienne.

I.1.4.1- Les paramètres socio-économiques de l'artisanat.

- Métiers : une nette prédominance des femmes.

Selon les dernières estimations, le nombre d'artisans dans la province oscille entre 17.000 et 20.000 artisans dont 66% des femmes et 34% sont des hommes.

La moyenne d'âge est de 25 ans, donc nous sommes devant une masse d'artisans qui est jeune en majeure partie.

- 50% des femmes opèrent dans le tissage des tapis (hambel et autres tissages).

- 21% des tisseuses se spécialisent dans le tissage du hambel.

La répartition des artisans suivant le corps de métiers est de la façon suivante :

- 60% dans l'artisan d'art et utilitaire

- 40% dans l'artisan des services qui comprend le métiers du bâtiment, métiers de la poste et réparation en tout genre et les métiers qui ont liaison avec la vie active.

b) Les coopératives :

Le nombre de coopératives dans la province est en perpétuelle ascension surtout avec l'impulsion et les encouragements du gouverneur de la province et des autorités locales à l'égard de l'économie sociale.

C'est ainsi que jusqu'au 31 décembre 1996 la situation des coopératives s'est établie de la manière suivante :

- 14 coopératives agréées

- 7 en attente d'agrément

- 10 en cours d'institution

Tableau n° 53 : REPARTITION ET LOCALISATION DES COOPERATIVES AGREES .

N°	Désignation	Localisation	Nbre d'adhérents	Capital en Dh
1	Lamane (platine)	Khémisset	9	220.000.00
2	Hassania (tapis)	Rommani	7	22.500.00
3	Ibdaa (tapis)	Brachoua	7	20.000.00
4	20 Août (bois sculpté Assala)	Khémisset	26	16.000.00
5	Ikhlass (maçons)	Khémisset	6	12.000.00
6	Mouna (broderie et couture)	Bahraoui	10	10.000.00
7	Fath (tapis)	Rommani	7	5.000.00
8	Assalam (bois sculpté)	Khémisset	22	5.500.00
9	Annajah (tapis)	Oulmès	14	3.900.00
10	Mâaziz (tapis)	Tiflet	18	3.600.00
11	Al khair (maçon)	Mâaziz	7	3.500.00
12	Al hal (tapis)	Rommani	9	2.200.00
13	Al kods (broderie et couture)	Khémisset	7	2.100.00
14	Karima (broderie et couture)	Khémisset	12	1.600.00
14	Total		161	330.900.00

Source : - Délégation Provinciale de l'Artisanat.

- Enquête personnelle.

Il ressort du tableau précédent une nette prédominance de la ville de Khémisset avec un nombre de six coopératives agréées, soit à peu près de la moitié. Ce qui reflète le poids de la capitale province dans l'activité artisanale, que ce soit au niveau quantitatif que qualitatif.

Avec 161 adhérents, le nombre de coopératives dans la province est à l'ordre de 14 avec un capital de 330.900.00 Dhs.

c)- Approvisionnement :

Bien qu'il n'ait pas de circuits d'approvisionnement bien déterminés et mieux structurés, cela se fait de plusieurs manières : pour les matières de qualité courante, les artisans trouvent le nécessaire chez les commerçants locaux, ou dans les souks ; et pour les matières de qualité supérieure, l'approvisionnement se fait à partir des grandes villes se situant sur l'axe routier principal comme Rabat, Salé ou Fès, ce qui fait que leurs coûts deviennent élevés.

d)- Moyens de production :

Matières premières : Pour les matières d'origine animale et végétale, le secteur de l'agriculture dans la province offre des qualités plus que suffisantes à l'état brut. Ainsi nous avons :

- Consommation annuelle (approximative) :

- Laine : 340.000 kg
- Coton : 170.000 kg
- Soie naturel : 2.000 kg
- Soie artificiel : 13.000 kg

- Forêts : 296.100 ha dont 50.300 de thuya qui offre le bois nécessaire à la sculpture des objets décoratifs.

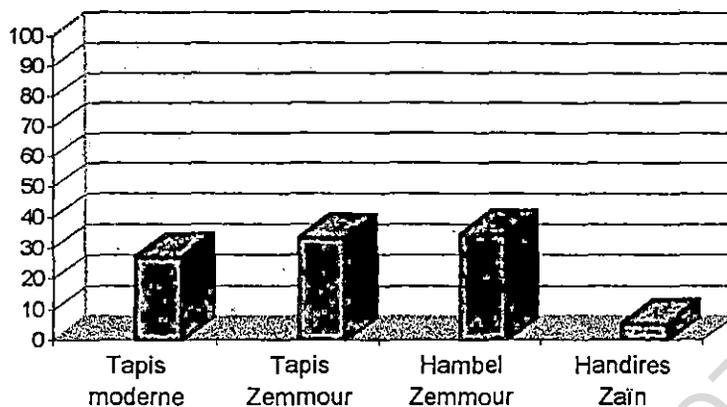
Le sol de la province offre aussi des ressources minières qui sont profitable dans l'activité artisanale, tel que la fluorine, le marbre, le granite, la dolomite, l'antimoine, le potasse, l'étain et le fer.

- Production annuelle (1996) :

- Tapis moderne	54.000 m ²
- Tapis Zemmour	66.560 m ²
- Hambels Zemmour	68.100 m ²
- Handirers Zaïn	10.820 m ²

Total..... : 199.480 m²

Fig. n° 25 : PRODUCTION ARTISANALE EN %, POUR L'ANNÉE 1996.



Source : - Délégation Provinciale de l'Artisanat .
- Enquête personnelle.

En ce qui concerne l'activité de sculpture sur bois (les thuyas), les résultats pour l'année 1996 sont les suivants :

- La valeur des matières premières consommés : 273.729.95 Dh
- Chiffres d'affaire réalisés : 287.774.00 Dh

• Matériel et équipement :

Vu l'importance du secteur de tissage de tapis et hambel dans la province, l'étude de projet «COOPART » a décelé l'existence de quelques 5000 matières à tisseur traditionnelles industrielles, et à l'échelon collectif, les coopératives qui opèrent dans cette branche emploient du matériel un peu évolué ainsi que les unités de production du secteur privé à raison de 5 métiers par unités en moyenne.

Pour la production des produits semi-ouvrés, l'implantation sur place de deux unités de filature est marquante, une du secteur public implantée et l'autre du secteur privé située dans la zone industrielle.

• **La main d'œuvre :**

Tel que nous l'avons soulevé ci-haut, la main d'œuvre employée dans le secteur est importante et qualifiée. Elle est alimentée sans cesse par les lauréats des centres de formation professionnelle relevant aussi bien de la tutelle du Ministère de l'Artisanat que d'autres départements formateurs comme la Jeunesse et Sport, l'Artisanat national, l'O.F.P.I.T. et du secteur privé.

• **La commercialisation :**

La vente du produit fini se fait dans les souks ou par vente aux enchères (*Delala*) dans la « maison du tapis », dénomination donnée à un local appartenant à la municipalité de Khémisset et occupé par les bazaristes de la ville, donc, lieu de spéculations. Ce qui fait que, le fruit des efforts d'artisans est récolté par les intermédiaires.

A l'échelon collectif, les coopératives et les entreprises privés travaillent souvent sur commande, que ce soit pour le marché interne ou pour l'extérieur.

I.1.4.2- L'ensemble artisanal à Khémisset : Infrastructure

- Situation foncière

Domaine privé de l'Etat N° 1666R - P.V. d'affectation n°608 à Rabat le 17/01/1977.

Tableau n°54: IDENTIFICATION ET EVALUATION DU PATRIMOINE FONCIER.

Sup. construite (m ²)	Sup. nue (m ²)	Sup. Totale (m ²)	Estimation des constructions (Dh)	Estimation du terrain (Dh)	Charge (Dh)	Source de Financement
2512,10	2554,90	6067	1.404.840.00	12.134.000.00	116.083.00	Ministère de l'Artisanat

Source : Délégation Provinciale de l'Artisanat.

I.1.5- Le Tourisme.

- Infrastructure touristique.

La province de Khémisset en générale, possède de grandes potentialités touristiques, ceci s'explique aussi bien par sa situation géographique que par ses caractéristiques climatiques très favorables. A cela il faut ajouter les sites naturels exceptionnels et son infrastructure routière.

La mise en valeur de ces potentialités est d'autant plus nécessaire que ce secteur bénéficie des avantages et encouragement dans le cadre des investissements touristiques. On relève des incidences particulièrement favorables sur la création d'emplois et les ressources financières que ce secteur pourrait générer pour la région et pour la promotion économique de la ville de Khémisset en particulier.

Cependant, bien que l'équipement touristique progresse d'une façon moyennement satisfaisante, il reste en deçà des possibilités et des potentialités de la province. Dans ce domaine, la ville de Khémisset souffre de la concurrence des villes de Meknès et Fès, dont le patrimoine historique est l'apanage de leur tourisme. En ce fait, tant qu'il y aura pas « une main mise » dans le développement de la ville, Khémisset restera toujours une ville de transit entre les grandes villes de la côte et les villes du centre.

I.1.5.1 : - Statistique touristique :

Nous présenterons dans le tableau suivant les données statistiques de l'activité touristique durant les deux dernières années (1996-1997), ce qui nous permettra d'avoir une idée sur la capacité d'accueil touristique de la province en générale.

Tableau n° 55 : LES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES (ANNÉES 1996 ET 1997) :

Lieu	Nombre des Hôtels	Catégorie	Nombre de lits
Oulmès	1	A***	65
Khémisset	1	A**	32
Khémisset	2	Non classés	40
Tiflet	4	Non classés	76
Total	8		213

Source : - Enquête-activité
- D.E.S. de la Province.

Tableau n° 55 : PRÉSENTATION DU NOMBRE DE TOURISTES SELON LEURS PERMANENCE DANS LA PROVINCE DE KHÉMISSET (ANNÉES 1996 ET 1997).

1 9 9 6		1 9 9 7	
Nombre de Touristes	Nombre de Nuitées	Nombre de Touristes	Nombre de Nuitées
725	3521	1950	9353

Source : - D.E.S. de la Province.
- Enquête-activité.

Ce qu'il faut retenir de deux tableau ci-haut :

- Au niveau des équipements il n'y a aucune évolution au cours des années 1996 et 1997, aussi bien en qualité qu'en quantité, et cette stagnation date depuis 1991 ; (2)

- Il existe un nombre de huit hôtels, dont seuls deux sont classés contre 6 non classés ;

- Le nombre total de lits est de 213, dont les hôtels classés ne dispose que de 97 lits ;

- Quant à la ville de Khémisset en tant que capitale de la province ne dispose que de trois hôtels dont : un classé A** et deux non classés, ayant une capacité de 72 lits.

- Le nombre de touristes qui ont séjourné dans la province est de 725 pour l'année 1996 et 1950 touristes en 1997, soit une augmentation d'environ 169% ;

- Le même constat on peut le faire au niveau de la durée, soit 3521 nuitées pour l'année 1996 et 9353 nuitées en 1997, ce qui correspond à une augmentation de 165.5% pendant les deux périodes ;

- Les rapports du nombre de touristes à ceux de nuitées sont évalués aux moyennes de 4,9 pour l'année 1996 et 4,8 nuitées par touriste en 1997.

(2):- Propos recueils auprès des entrepreneurs lors de nos enquêtes en Janvier 1998- -

Tous ces hôtels sont implantés sur l'axe principal reliant les villes de Rabat/Meknès.

- En outre, il s'est déroulé 44 Moussems et trois festivals durant l'année 1997, répartis de la manière suivante :

- Festival de l'enfant, à la fin du mois de Mars ;
- Festival annuel du cinéma asiatique en chaque mois du Mai ;
- Festival touristique, culturel et sportif au début de Juillet ;

I.1.5.2 : - Les sites naturels : *Un potentiel parc d'attraction touristique laissé à l'oublié.*

La province de Khémisset dispose de potentialités naturelles, (les lacs, les forêts, les station thermales,...) capables d'attirer et promouvoir l'activité touristique, plus précisément ce qu'on appelle « *le tourisme vert, ou bien encore, le tourisme de campagne* » mais, ils ne sont pas, hélas, encore valorisées vu le manque d'investissements dans ce secteur et son de enclavement.

I.1.5.2.1 :- Les lacs.

Au cours de nos enquêtes nous avons dénombré trois grands lacs à savoir :

- Le lac Daït Roumi (100 ha), qui se trouve à 15 km de la ville de Khémisset, lequel pourrait être profité dans la pratique de plusieurs types de loisir : le ski nautique, la pêche....

- Lac Daït El Mallah (5,5 ha) c'est un endroit idéal pour se distraire et passer les week-ends.

- Lac du barrage El Kansra qui se trouve à 35 Km de la ville de Khémisset, c'est un lac qui permet essentiellement la pratique de la pêche.

I.1.5.2.2 :- Les forêts.

Les forêts de cette province sont riches en gibiers, surtout celles d'El Harcha, de Sidi Bettache et Tiliouine. Elles offrent énormes possibilités de la chasse.

I.1.5.2.3 :- Les stations thermales.

Les caractéristiques curatives de la source de Lalla Haya et l'emplacement géographique de celle-ci offre un champs propice au tourisme. Cette station est abondamment fréquentée en été par des milliers de visiteurs qui viennent s'y installer pour passer de bonnes journées dans le milieu naturel loin de la pollution des grandes agglomérations urbaines.

En effet Khémisset, jeune province, et fière de ses sites touristiques attire de plus en plus un grand nombre de curieux et d'amateurs. Ainsi, la valorisation de toutes ces potentialités naturelles sans oublier les folklores Zemmouri, Zaëri et Zayani qui offrent un aspect riche et enthousiaste de la vie touristique de la région, se trouve au centre de préoccupations des différents acteurs du développement économique local.

Bref, quoi qu'on pense le tourisme à Khémisset, est encore loin d'atteindre à son niveau satisfaisant, voir même inexistant, car, la région et la ville de Khémisset en particulière, reste relativement sous équipée ce qui le place sous la ligne rouge de l'activité touristique dans l'ensemble du territoire national.

II- Les Principaux acteurs économiques de la ville de Khémisset : *Une intervention digne de mérite en dépit de la rareté des leurs ressources financières.*

Dans un processus de planification et de développement socio-économique local, les différents acteurs (publics ou privés) sur place, ont un rôle à jouer. Leur intervention s'articule par diverses manières, notamment - pour nous en tenir aux procédés les plus efficaces - : en créant des sociétés financières régionales ou

locales, en imaginant des formules de coopération entre établissements publics et privés (nationaux ou étrangers), en mettant sur pied des infrastructures et des équipements industriels, en organisant l'information économique, le soutien aux différents secteurs d'activité économique, etc.

Les acteurs de développement sont nombreux et hétérogènes. Parmi ces acteurs nous avons retenu les principaux, scindés en deux grandes catégories, à savoir : les acteurs publics et les acteurs privés.

1- Les **acteurs publics** sont ceux qui relèvent de l'Etat. Nous nous intéresserons beaucoup plus : à la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services, à la Municipalité, et à la Délégation Provinciale de l'O.N.P.T.

2- Les **acteurs privés** : Il s'agit essentiellement de l'Association des Jeunes Promoteurs de Khémisset et les Résidents Marocains à l'étranger (RME).

II.1- Les acteurs Publics.

II.1.1- La Chambre de Commerce et des Services : *une principale institution d'appui au financement de la micro entreprise à Khémisset.*

Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la chambre de commerce, d'industrie et de services a pour mission de représenter, défendre les intérêts du secteur privé et œuvre à la promotion des activités industrielles, commerciales et services par divers procédés.

En effet, une cellule d'accueil, d'assistance et de conseil aux investisseurs a été créée dont l'objectif est le renforcement et le développement des P.M.E./P.M.I.. L'appui de la cellule en matière d'assistance au promoteurs économique consiste à :

Informé et faciliter la décision d'investisseur ;

Identifier les projets porteurs ;

Conseiller et orienter sur le choix des projets ;

Assister dans l'étude de faisabilité des projets ;

Aider dans la phase de constitution juridique et administrative des entreprises.

- Aider aux investisseurs dans l'acquisition du matériel de production à des prix raisonnables et ce en mettant à sa disposition le répertoire des sociétés commercialisant le matériel le plus adapté à son projet ;

- Faciliter les contacts avec les organismes bancaires ;

- Assurer le suivi du projet après démarrage

- Recueillir les informations relatives aux problèmes qui entravent la bonne marche des unités de production.

Ainsi, le promoteur est épaulé durant toutes les phases de son projet. Il est assisté et conseillé depuis la phase d'identification jusqu'à la phase de réalisation et de production ; et ce par l'information sur le secteur et par la formation continue, dans le but d'améliorer les niveaux de compétence organisationnelle et des techniques des promoteurs.

Depuis sa création, plusieurs entreprises - surtout celles de jeunes promoteurs - ont bénéficié de l'encadrement de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de services. Le tableau ci-après donne une idée du poids de son intervention au développement et à la promotion économique de la province de Khémisset.

Tableau n° 56 : LISTE DES JEUNES PROMOTEURS AYANT BÉNÉFICIE DE L'ASSISTANCE DE LA C.C.I.S. DE KHEMISSSET AU COUR DE L'ANNEE 1996.

N°	Nature du projet	Lieu d'implantation	Montant d'investissement en DH.	Emplois créés	Observation
1	Engraissement bovin	Tiddas	855.630.00	5	en activité
2	Pneumatique	Tiflet	172.470.00	6	en activité
3	Culture maraîchage	Khémisset	155.352.00	8	en activité
4	Cabinet dentaire	Khémisset	480.000.00	6	en activité
5	Télékiosque	Khémisset	135.000.00	1	en activité
6	Cabinet dentaire	Tiflet	479.979.00	3	en cours
7	Engraissement bovin	Oulmès	120.000.00	9	en activité
8	Production du lait	Tiflet	440.000.00	6	en cours
9	Apiculture	Cercle de Tiflet	780.000.00	8	en cours
10	Clinique	Khémisset	1.100.000.00	12	en cours
11	Audio-vidéo	Khémisset	320.000.00	2	en activité
T o t a l			5.038.431.00	66	

Source : - Chambre de Commerce d'Industrie et de Services - Khémisset
- Enquête-activité.

En gros, il ressort du tableau précédant un nombre d'emploi très réduit ne dépassant même pas les 100 emplois. Toujours est-il, la ville de Khémisset prend la part de lion tantôt aux niveau des investissements qu'aux emplois générés grâce à l'intermédiation de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la Province.

II.1.2. - La Municipalité.

La décentralisation au Maroc n'est pas récente, mais sur le plan d'organisation administrative seule la charte communale de 1976 fût le support fondamental en matière de gestion des affaires d'intérêt local.

La charte s'inscrit dans l'attribution de nouvelles compétences aux communes.

Le transfert de nouvelles responsabilités exige des ressources et moyens équivalents. Depuis 1976 la majorité des communes ont connu une amélioration significative en matière de gestion, de recettes et d'emplois.

Les compétences du conseil communal se sont élargies :

- Il définit le plan du développement économique et social de la commune ;
- Il décide de la création et de l'organisation des services ;
- Il examine les projets de plan d'aménagement et de développement de la commune ;
- Il décide de la participation des entreprises d'économie mixte communales ou intercommunales

Bref, la charte communale de 1976 qui constitue un tournant dans l'évolution des institutions administratives communales est apparue à ce titre, comme le cadre juridique le plus approprié pour amorcer une planification décentralisée dont la commune - cellule de base -, jouera le rôle de maîtresse de son propre plan de développement.

II.1.2.1- : Les Ressources humaines de la Municipalité de Khémisset.

Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la municipalité de Khémisset a connu depuis la promulgation de la charte de 1976 une amélioration notable de ses ressources.

En 1995, la municipalité de Khémisset a recruté de nouveaux cadres, techniciens et autres catégories de personnel, pour faire face à l'insuffisance en matière de gestion, que connaissait la ville. L'état des ressources humaines de la municipalité de Khémisset est démontré dans le tableau qui suit :

Tableau n°57 : LE PERSONNEL COMMUNAL.

Catégorie du Personnel	Nombre	%
Cadre Supérieur	12	6,5
Cadres Moyens	18	9,7
Autres	155	83,8
Total	185	100

Source : Municipalité de Khémisset -1997

II.1.2.2 : - Les moyens matériels.

Les moyens matériels de la municipalité sont les suivants : 15 logements, une gare routière, 50 locaux commerciaux, un abattoir, un marché de gros et le souk hebdomadaire. Quant au matériel roulant, la municipalité dispose de 6 véhicules.

II.1.2.3 : - Les Ressources Financières.

Comme la plupart des communes au Maroc, on note l'absence de ressources permanentes et suffisantes. Cela se traduit sur l'espace, par l'incapacité de la municipalité de réaliser de grands projets d'aménagement ou d'équipement, et ce malgré le recours aux emprunts consentis par les différents organismes financiers.

Au cours de ces dernières années les ressources de la commune ont sensiblement évoluées , passant de 10,5 millions à 40,8 millions de dirhams de 1987 à 1996, soit une multiplication par 3,88 fois en 10 ans.

Quant aux charges, celles-ci ont passé de 7,3 millions de dirhams à 39,4 millions de dirhams pour la même période, soit une multiplication par 5,35 fois en 10 ans.

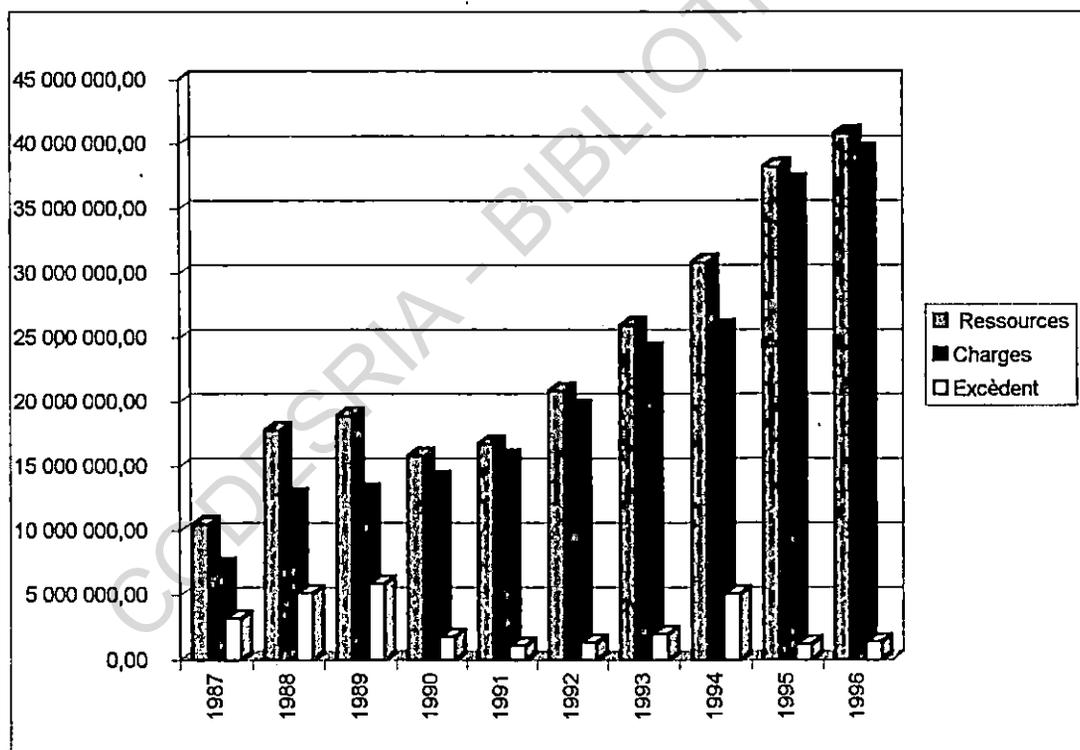
Ainsi on dégage annuellement un excédent permanent, mais variable d'une année à une autre.

Tableau n° 58 : - RESSOURCES ET CHARGES GLOBALES DE LA MUNICIPALITE EN DIRHAMS.

Années	Ressources	Charges	Excédent
1987	10.500.000.00	7.300.000.00	3.200.000.00
1988	17.800.000.00	12.650.000.00	5.150.000.00
1989	18.900.000.00	13.000.000.00	5.900.000.00
1990	15.800.000.00	14.000.000.00	1.800.000.00
1991	16.750.000.00	15.650.000.00	1.100.000.00
1992	20.850.000.00	19.500.325.00	1.349.675.00
1993	25.950.332.50	23.950.525.00	1.999.807.50
1994	30.855.660.60	25.755.231.80	5.100.428.80
1995	38.230.655.70	37.000.500.25	1.230.155.45
1996	40.800.000.00	39.400.000.00	1.400.000.00

Source : Municipalité de Khémisset - 1998

Fig. n° 26 : - LES RESSOURCES ET CHARGES GLOBALES DE LA MUNICIPALITE.



Tel qu'on l'avait déjà évoqué précédemment, à la lumière de l'article 30 de la charte communale de 1976, c'est la commune qui fixe son programme d'équipement et arrête les conditions de sa réalisation. Cette nouvelle action qui vise l'intégration de la commune dans le processus économique a eu pour effet de modifier la

répartition des sphères d'action entre l'Etat et les collectivités locales en matière d'infrastructure sociale.

Le tableau suivant retrace les différents projets réalisés par la Municipalité durant les deux dernières décennies :

Tableau n° 59 : PROJETS REALISES PAR LA MUNICIPALITE DE KHEMISSSET EN DIRHAMS.

Années	Projet	Coût du projet
1974	Hôtel de ville	350.000 .00
1976	Abattoir	4.700.000.00
1981	Gare routière	3.560.000.00
1981	Souk hebdomadaire	2.180.000.00
1985	Marché de gros	1.500.000.00
1985	Piscine Municipal	1.050.000.00
1987	Assainissement et voirie	7.100.000.00
1990	Marché Couvert	4.300.000.00
1990	Centre de tapis	3.700.000.00
1991	Parc Municipal	2.900.000.00
1992	Marché Couvert	7.000.000.00
1994	Voirie	13.740.000.00
1996	Pont Bascule	400.000.00

Source : Municipalité de Khémisset - 1998

A travers ce qui précède, il s'avère que les ressources de la Municipalité sont relativement limitées, ce qui a un impact sur la gestion de l'espace urbain. Il est à signaler que, selon les informations d'un des responsables au sein de la Municipalité, presque 90% des projets ont été financé par de prêts accordés auprès du F.E.C.

II.1.3 : La Poste et Télécommunications : Un véhicule privilégié pour les flux financiers.

1- La Poste :

Les P.T.T. constitue un instrument important dans le cadre de la circulation des flux financiers.

En effet, par les services qu'offre cette administration, en l'occurrence le service des mandats, les carnets d'épargne nationale, les chèques postaux, lui permet de véhiculer et d'épargner d'importantes masses monétaires, surtout celles provenant des R.M.E.

Dans ce sens, il ressort des renseignements recueillis auprès de la Délégation Provinciale des P.T.T. ce qui suit :

a)- Mandats :

**Tableau n°60: - EXTRAIT DES RECETTES BUDGETAIRES
PENDANT L'ANNEE 1997.**

Rubriques	Montant en Dirhams
Recettes Postales	2.763.156.06
Recettes des Services Financiers	394.712.87
Recettes Télégraphiques	107.810.00
Recettes Téléphoniques	29.955.385.60
TOTAL	32.819.538.53

Source : Délégation Provinciale des P.T.T. - 1998

**Tableau n° 61 : - LES VALEURS DES MANDATS EMIS ET PAYES
DURANT L'ANNEE 1997**

Localité	Nature d'opération	Nombre	Montants en Dhs
Municipalité de Khémisset	<u>Mandats émis :</u>		
	- Régime intérieur :	18.142	25.860.945.00
	- Régime international :	35	1.750.930.00
	• Somme :	118.177	27.611.875.00
	<u>Mandats payés :</u>		
	- Régime intérieur :	28.660	45.000.355.00
	- Régime international :	12.617	62.395.850.00
	• Somme :	41.277	107.396.205.00
	• Différence :		
		23.100	79.784.330.00
Les agences postales de la province	<u>Mandats émis :</u>		
	- Régime intérieur :	39.236	59.023.885.00
	- Régime international :	53	2.750.000.00
	• Somme :	39.289	61.773.885.00
	<u>Mandats payés :</u>		
	- Régime intérieur :	56.671	98.452.777.00
	- Régime international :	23.150	125.822.935.00
	• Somme :	79.821	224.275.712.00
	• Différence :	40.532	162.501.827.00

Source : Délégation Provinciale des P.T.T. de Khémisset - 1998.

Dans ce tableau on remarque l'importance et la variabilité des valeurs émis ou payés vers l'intérieur et l'extérieur du pays, aussi bien leurs origines. La municipalité de Khémisset reste toujours prédominante, tantôt aux niveaux d'émission qu'à la réception de mandats. Leurs montants représentent à peu près les 50% de la globalité régional.

Il ressort de ce tableau une différence de 79.784.330 dhs et qui reste immobilisée à Khémisset. Ceci conforte l'hypothèse qu'une part importante des ménages des villes moyenne telle que Khémisset vivent d'envois de parents émigrés.

En ce qui concerne la province dans son ensemble, nous constatons que la valeur totale de mandats émis vers l'intérieur est nettement supérieur à celle émis vers l'étranger, soit 59.023.885 Dhs contre une valeur de 2.750.000 Dhs, moyennant une différence de 56.273.885 Dirhams. Et ceci a comme explication sur le fait d'entraide et de la solidarité familiale dans le territoire marocain.

b)- Caisse d'épargne.

5.685 comptes sont gérés par la poste de Khémisset et 8.950 opérations de dépôts ont été réalisées en 1997 pour un montant total de 15.254.674.60, alors que les retraits n'étaient qu'au nombre de 6.888 pour un montant de 12.350.850 Dhs dans la même année. D'où une différence en dépôts-épargne de 2.903.824.60.

c- Comptes-chèques Postaux

Les C.C.P gérés par la Poste de Khémisset sont au nombre de 2300.

2- Télécommunications : Un réseau en phase de saturation.

La ville de Khémisset est desservie par un central automatique installé près des bâtiments de la délégation provinciale de l'O.N.P.T. à Khémisset. Le central téléphonique de technologie dite E 10 B très perfectionné d'une capacité de 6951 lignes actuellement en service.

En ce qui concerne le niveau de desserte, il est à signaler que le réseau de Khémisset se trouve saturé, compte tenu du nombre de plus en plus accru des abonnés. La situation est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 62:- NIVEAU DE DESSERTE DU SERVICE
TELEPHONIQUE A KHEMISSSET.

Localité	nombre d'abonné	Demande en instance
Khémisset	5951	286
Sidi El Ghandour	7	2
Mjmaa Tolba	7	3
Aït Ouribel	14	8
Sidi Allal Lamsadar	14	5
Aït Yadine	49	19
TOTAL	6042	323

Source : Délégation Provinciale des PTT de Khémisset -1998

Il convient de signaler que le parc des abonnés Téléx dans la ville de Khémisset est de 25.

En rapportant le nombre d'abonnés au nombre de ménages à Khémisset (17391 ménages), nous pouvons conclure qu'il dégage un taux de pénétration des services téléphonique de l'ordre de 0,3 ce qui reste faible par rapport à la moyenne nationale (0,4 selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1994). Donc, malgré les projets de l'O.N.P.T., la satisfaction des demandes liées à l'urbanisation et aux exigences du 21^{ème} siècle sera très difficilement atteinte.

II.2. - Les acteurs Privés.

II.2.1 : - L'association des jeunes promoteurs de la ville de Khémisset.

Le Conseil National de la Jeunesse e de l'Avenir (CNJA) a été crée par le dahir n° 1.90.190, le 20 février, en se fixant pour mission la mise en place d'un système intégré d'aide et d'appui à la création d'entreprise par les jeunes et la

promotion de l'esprit d'initiative comme vecteur essentiel pour la promotion de l'emploi et le développement économique et sociale du pays.

Ainsi, au lendemain de sa création, le CNJA a pu recenser, en février 1991, 100.374 jeunes diplômés (Bac et plus) qui sont à la recherche de l'emploi, dont 75% d'entre eux sont en chômage depuis plus d'une année, et près de 38% depuis plus de 3 années.

En voulant donner une issue à ces jeunes chômeurs diplômés et une dynamique nouvelle au secteur privé, afin de renforcer le tissu productif, l'Etat a mis en place un dispositif juridique facilitant l'auto-insertion de ces jeunes par la création de micro-projets et de petites entreprises.

D'après nos enquêtes menées, en février 1998, auprès de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de la province de Khémisset (AJEK), il y a eu lieu de constater que :

Nous avons recensé 300 jeunes promoteurs et entrepreneurs, dont leurs âges varient entre 25 et 38 ans et que 37% parmi eux sont des universitaires et 27% des techniciens ; quant aux autres ils sont : soit des lauréats de la formation professionnelle, soit d'un niveau secondaire, ou soit titulaires d'un certificat professionnel.

La majorité d'entre eux sont des adhérents de l'AJEK qui a été créée en mars 1994 et qui a comme mission d'informer, de sensibiliser, d'encadrer, d'organiser et de représenter tous ses adhérents, vis à vis des tiers au niveau local et provincial.

Pendant la même année, cette association a adhéré à la Fédération des Associations des Jeunes Entrepreneurs du Maroc (FAJEM) afin d'avoir une représentation à l'échelon national et avoir une assise institutionnelle performante.

II.2.1.1- Diagnostic des Projets réalisés.

a)- Forme Juridique :

Conformément aux textes juridique réglementant les activités de cette catégorie de promoteurs, il nous a été permis de constater, d'après nos enquêtes, que les formes prédominantes sont : les sociétés de personnes et les coopératives avec 57% du total des projets réalisés. Ce qui est le fruit d'une campagne de sensibilisation organisée par les instances et autorités provinciales concernées.

b) - Démarrage et Activités ciblées :

Les création d'entreprises durant les trois dernières années se sont fortement multipliées. En effet, 12% des projets ont démarré en 1994, 38% en 1995 et 50% en 1996.

Quant aux secteurs prédominants ils sont : l'agriculture avec 23%, le service avec 28% et le commerce avec 23%. Par contre les réalisations dans les secteurs industriel et artisanal, elles sont de l'ordre de 26%. Ce qui s'explique par la caractéristique économique de la province de Khémisset.

c) - Financement :

La majorité de projets réalisés sont de micro-entreprises dont le montant d'investissement varie entre 5 et 50 mille dhs, soit 49% de la totalité des projets réalisés.

Ces micro-entreprises ont été financées soit par des fonds propres soit par des crédits fournisseurs, car pour les organismes bancaires la constitution de garantie est une formalité obligatoire pour tout projet relevant du secteur du commerce et de services.

Pour le reste des projets réalisés, il y a lieu de signaler que 7% ont bénéficié d'un crédit à moyen terme.

Pour les jeunes porteurs d'idées de projets n'ayant pas encore pu les concrétiser, ils optent pour le **crédit jeunes promoteur** sous des conditions plus souples.

d)- Société de Cautionnement Mutuel : Une première en son genre au Maroc.

Dans la perspective de recherche d'une issue réaliste et fiable à la problématique de financement des projets jeunes promoteurs, un événement récent mérite une attention particulière. Il s'agit de la création d'une Société de Cautionnement Mutuel des Jeunes Entrepreneurs de la Province de Khémisset, dénommée : SOCAMJEK, étant une initiative locale unique et première de son genre au Maroc.

L'idée de ce projet initiée par le Gouverneur de la province et l'AJEK a été très bien accueillie par la Banque Centrale Populaire qui a réagi favorablement à cette initiative.

Le nombre prévue de souscripteurs à son capital social a été largement dépassé : 341 souscripteurs à raison de 500 dh jeune promoteur et porteur d'idées de projets (JPP). Quant à l'apport de la Province de Khémisset, il est de l'ordre de 300.000 dhs.

Ces fonds constitués par des apports des adhérents ont pour objet de constituer une garantie pour les organismes créditeurs, et par conséquent servir de caution pour les demandeurs de crédits, actionnaires de ladite société.

II.2.1.2 : Partenaires et organismes de soutien.

Les principaux partenaires et organismes de soutien des jeunes promoteurs d'idées de projets de la province de Khémisset sont :

- La fondation allemande FREDERICHI NAUMAN, qui soutient toutes les actions entreprises par la FAJEM et l'AJEK au profit de ces jeunes. Pour ce faire, elle a organisé des séminaires de formation des cadres associatifs de l'AJEK, des ateliers de création d'entreprises au profit de JPP désirant bénéficier du crédit jeune

promoteur (CJP), ainsi que de formation des administrateurs de la SOCAMJEK. Elle a également financé l'achat de la logistique nécessaire à l'équipement administratif de l'AJEK ;

- La fondation ZAGOURA qui a financé quelques micro-projets des jeunes entrepreneurs de la province ;

- Le CREDIT MADI (3) qui a contribué au financement de certains projets au niveau de la province (Téléboutiques, électricité générale,...) à un montant de 30.000 dhs par projet ;

- Le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales qui a organisé, au sein de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services, un cycle de formation sur l'environnement de l'entreprise au profit des jeunes porteurs d'idées de projets ;

- La Province qui a joué un rôle capital dans la vulgarisation et le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes grâce à l'effort qui est déployé dans ce sens : acquisition des terrains domaniaux, octroi de locaux commerciaux, aide à la création de la SOCAMJEK ;

- Le Ministère du Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat, et la Municipalité qui se sont associés dans la réalisation des locaux professionnels ;

Enfin, les différents établissements publics et financiers, à savoir : la Chambre du Commerce d'Industrie et de Services, la Direction Provinciale de l'Agriculture, la Délégation Provinciale l'Artisanat, la Délégation du Commerce et d'Industrie, les banques locales, qui sont dotés de cellules chargées de l'assistance des jeunes promoteurs de la province, chacune selon sa spécialité (agriculture, artisanat, industrie, commerce, services, finances,...), depuis l'idée du projet jusqu'à sa réalisation.

(3) : - MADI : Maghreb Développement Investissement est une société d'investissement marocain créée en 1988, d'abord sous l'initiative de la SIDI (Société d'Investissement et de développement international, basée à Paris, créée par des organisations non gouvernementales françaises en 1983 et financé par des dons issus des produits d'un fonds commun de placement) et ... de privés volontaires marocains. Lors de la création, ils ont été rejoints par la SCOD (un organisme coopératif hollandais de prêt) e par la Banque centrale populaire.

II.2.2- Les Résidents Marocains à L'étranger (R.M.E).

Les transferts de fonds par les résidents marocains à l'étranger constituent à l'heure actuelle l'une des principales sources de devises pour le Maroc. Ces transferts constituent un poste-clé dans la balance des paiements, ils contribuent à équilibrer les déficits chroniques de la balance commerciale marocaine, faisant ainsi de l'émigration internationale une manifestation significative de structures socio-économiques « dépendantes ».

Cette dépendance n'est pas une spécificité marocaine ; ainsi à titre d'exemple, les revenus monétaires pakistanais près de trois milliards de dollar en moyenne annuelle viennent gonfler les balances des paiements. Il ne faut pas oublier non plus des pays comme Portugal, la Grèce, la Turquie, le Mexique (...) pour lesquels les transferts de capitaux liés à l'émigration constituent un poste fondamental de leur économie.

D'autres pays, de l'Afrique sub-saharienne par exemple, malgré la faiblesse relative de leur émigration, sont très dépendants des ressources monétaires provenant de cette dernière. C'est le cas du Mali où les revenus représentent plus de 100 millions de francs chaque année, soit environ le huitième du budget de l'Etat (4)

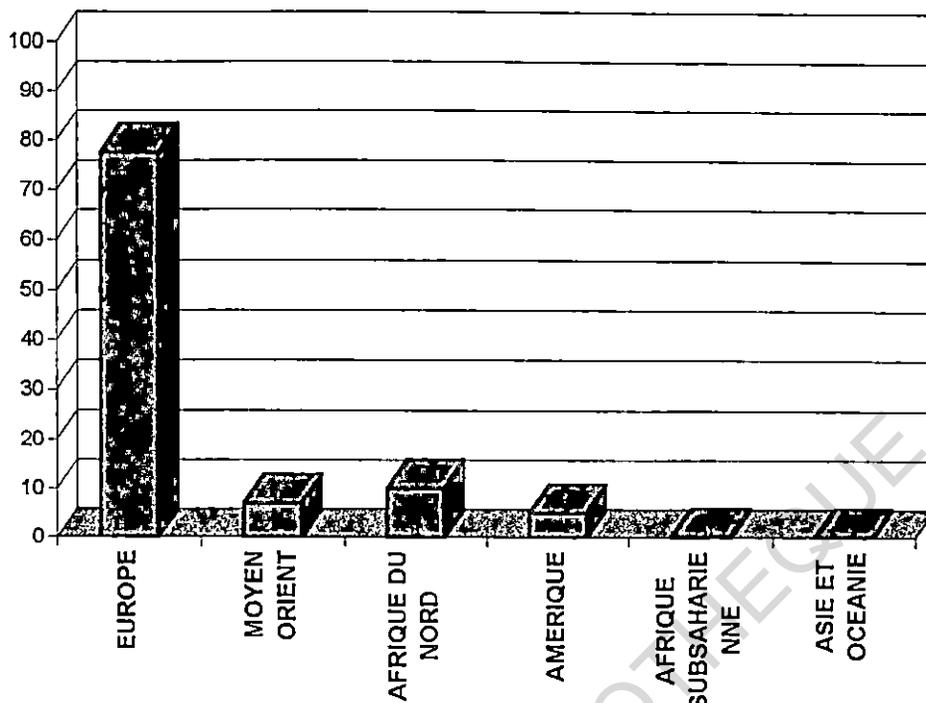
Au Maroc, le nombre des émigrés vers l'étranger tend s'accroître de plus en plus. Il est passé d'environ 100.000 personnes en 1966 à 200.000 à la fin de 1971, et atteint aujourd'hui à l'ordre de 1.692.072 RME, soit 6,3 de la population totale en 1997, et repartis selon les régions d'émigration, comme suit :

REGION :	NOMBRE :	% :
Europe	1.311.474	77,5
Moyen Orient	119.192	7
Afrique du Nord.....	172.024	10,1
Amérique.....	84.412	5
Afrique Sud-saharienne.....	3.548	0,2
Asie et Océanie	1.424	0,1
Total.....	1.692.074	100

*Source : - Fondation Hassan II pour les RME - Avril 1998.

(4) :- Gildes SIMON, in Un effet des migrations internationales sur les pays d'origine. Le cas du Maghreb, Edition SEDES p.222- 1990

Fig. n° 27 : LES RME REPARTIS SELON REGION D'ÉMIGRATION (EN %).



En ce qui concerne la ville de Khémisset, le phénomène migratoire remonte depuis l'indépendance nationale étant considérée parmi les régions de plus forte indice d'émigration. Selon les informations recueillies auprès des Services civils de la Provincé : « le gouvernement français, à l'époque de Charles de Gaule, donna la possibilité d'émigrer vers la France un khémissetsi de chaque ménage.

C'est ainsi que, le nombre des émigrés vers l'étranger à Khémisset atteint aux environs de 6.700, soit 0,4% des RME au niveau national. Les pays de destination reste en majorité celles de la communauté européenne et du moyen Orient.

Les résidents khémissetsis à l'étranger ce qu'on pouvait dénommer : R.K.E., jouent un rôle important dans le développement socio-économique de la province et de la ville de Khémisset en particulier ; à propos, il suffit de revoir les montants annuels de mandats reçus par la poste locale, - traité dans le point ci-haut -, sans oublier les transferts et les collectes bancaires, ça nous permettrait d'avoir une idée

globale de leur impact dans le développement de l'économie urbaine, plus précisément dans le secteur du logement.

II.2.2.1- L'impact des RKE sur l'économie urbaine.

Les RKE ont un impact économique, social et culturel :

Par biais des divises rapatriées dans la ville de Khémisset, les REK ont participé direct ou indirectement au financement d'importants projets dans la ville, qu'il s'agisse de la création de PME, ou dans l'investissement immobilier.

Sur le plan statistique, les principaux secteurs d'investissements pour les émigrés sont l'immobilier (40%), l'agriculture (30%), les 30% restant sont repartis sur le commerce et les services.

Cependant, nous avons remarqué qu'un grand nombre des logements et magasins financés par les REK se trouvent fermés par manque de locataire, ce qui explique leurs mauvais choix dans leurs l'investissement, ainsi, ils devraient investir beaucoup plus dans la création de PME ce qui leurs reviendrait plus rentable.

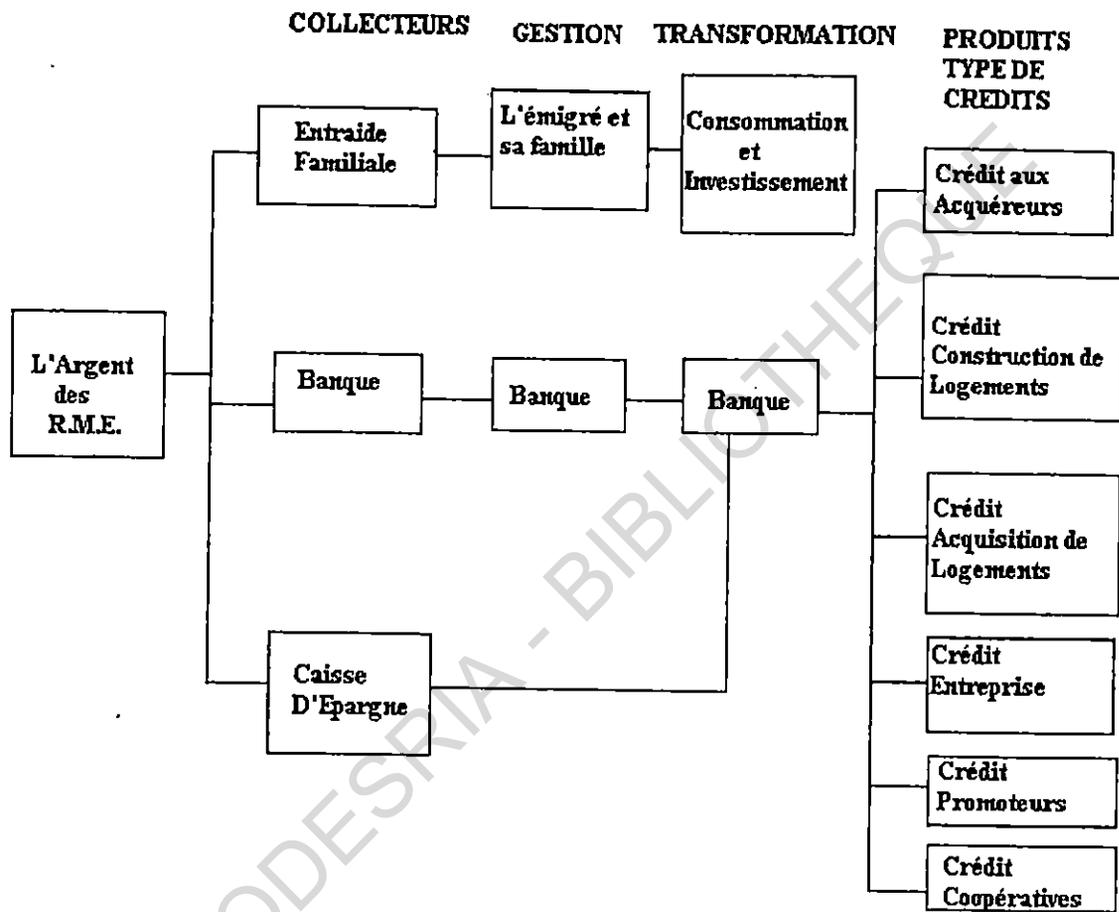
En ce qui concerne la fourchette globale annuelle du financement au développement économique local, notamment les transferts bancaires.

En outre on assiste à l'ouverture relative de la ville sur d'autres espaces par :

- l'Apprentissage des émigrés des coutumes et des langues étrangères ;
- Les mariages des émigrés avec des femmes étrangères et vice versa ;
- Des visites réciproques entre familles de Khémisset et des familles étrangères.

La figure suivante nous démontre la participation directe ou indirecte des RME dans le financement de l'économie en générale.

Fig. n°28 : SCHEMA DE DISTRIBUTION DU FLUX D'ÉPARGNE DES RME, VERS LE FINANCEMENT À L'ÉCONOMIE.



Source : Travail personnel

Deuxième Chapitre :

L'INTERVENTION BANCAIRE DANS L'ECONOMIE LOCALE.

A notre avis, la raison d'être des banques régionales ou locales, est de militer pour la décentralisation financière et l'emploi des liquidités à l'intérieur du cadre géographique au sein duquel sont fortement décentralisées, vivent et opèrent sur le terrain même qu'elles sont appelées à féconder. Grâce à elles la richesse locale se multiplie d'elle même, dans la mesure, toutefois, où l'autorisent la structure de dépôts reçus et une sage répartition des risques.

En effet, la saine gestion d'une économie locale implique la coexistence de banques régionales, qui maintiennent sur place une proportion appropriée des ressources, et de banques nationales, qui assurent l'indispensable circulation des capitaux.

En vue de définir le rôle de secteur bancaire dans l'économie de la ville de Khémisset en particulier, et de sa région en général, nous allons, tout d'abord, démontrer la structure et la particularité spécifique de chaque agence, avant de passer en revue tous les aspects techniques ou statistiques qui symbolisent la contribution bancaire dans le développement local.

I- La Banque à Khémisset : *Structure et son Implantation.*

Le financement de l'activité économique à Khémisset se réalise par deux types d'organismes : les banques inscrites et les établissements financiers spécialisés.

Toutefois, on assiste dernièrement à une tendance d'homogénéisation des statuts de ces deux catégories d'organismes, par biais de leurs taches : la collecte des dépôts qui était uniquement réservée, aux banques inscrites, est aussi devenue une tache des institutions financiers spécialisées.

Nous avons à Khémisset 8 agences bancaires, à savoir : la Banque Populaire, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, la Banque Commerciale du Maroc, le Crédit du Maroc, la Société Générale Marocaine des Banques, la Wafa Bank, le Crédit Immobilier et Hôtelier et le Crédit Agricole.

Ces agences sont toutes implantées sur l'axe principale - Avenue Mohammed V- de la ville de Khémisset, plus précisément, la route principale qui relie les villes de Rabat et Fès.

En effet, les dates d'implantation à Khémisset diffèrent, d'une à l'autre et il en est de même de leur structure. Ainsi, il s'avère, donc, nécessaire de rappeler le contexte historique de chaque banque et les conditions qui leur ont donné naissance.

I.1- La Banque Populaire (B.P.).

La B.P. c'est la plus ancienne banque à Khémisset, a été installée en 1963. C'était une filiale de la Banque centrale, occupant une superficie de 500 m². Elle comporte deux agences à savoir : l'Agence Entreprises et l'Agence Particuliers.

- **l'Agence Entreprises** : s'occupe de tous les dossiers relatif au financements des entreprises, aux investissements publics et privés, etc.

- **l'Agence Particuliers** : s'occupe des affaires courants, tel que les comptes-clients, les RME, etc.

Localement, elle est dirigée par un Directeur général, secondé par un Directeur adjoint. Le personnel est au nombre de 17, dont 8 cadres et 9 non cadres.

Sur le plan de la régionalisation bancaire, elle dépend de la région Rabat-Salé-Zemmour, dénommée « Groupe Salé-Zemmour », ayant son siège à Salé.

C'est la principale banque à Khémisset, vu son importance dans le financement des activités économiques de la ville, ainsi qu'au nombre de clients, voir, plus de 60% de la clientèle.

C'est la banque ayant une décentralisation des pouvoirs plus ou moins poussée, au contraire d'autres agences qui dépendent étroitement de leurs sièges principaux. D'ailleurs, c'est pas vain que M. Laraki Abdelatif, (ex. Président

Directeur Général de la Banque Centrale Populaire), soutenait pour une implantation et une décentralisation bancaire plus large en faveur de la Banque Populaire, lors de son intervention au colloque organisé par : Groupe de Recherche - monnaie /finance/banque - le 8 et 9 Novembre 1985 à Rabat. A ce propos nous citons : « Encore faudrait-il préciser qu'en matière d'implantation nous nous efforçons de favoriser la bancarisation des entreprises de petite dimension, à savoir : des micro entreprises, par l'ouverture d'agences dans des centres éloignés de l'axe Kénitra-Casablanca où se trouve concentrée plus de la moitié de l'activité industrielle et commerciale du pays. Nous avons, par ailleurs, opté pour une politique de décentralisation, notamment par la mise en place d'un système relativement souple de délégation de pouvoirs en faveur des Banques Populaires Régionales qui se trouvent dès lors pourvues d'un large pouvoir de décision en matière de crédit » . (5)

I.2- La Banque Marocaine du Commerce Externe (BMCE).

La BMCE a été créée, au niveau national, le premier septembre 1959 dans l'objectif de faciliter le financement des échanges commerciaux avec l'étranger. A Khémisset, la BMCE est créée en 1973, occupant une superficie de 300 m².

Elle est structurée en deux départements distincts : le département Maroc et le département étranger. Le premier département comprend la caisse, le portefeuille et le virement ; quant au second, il regroupe les remises documentaires et les crédits documentaires à l'importation et à l'exportation ainsi qu'un service de change.

Localement, la BMCE occupe la cinquième place au niveau de la collecte de dépôts auprès de la clientèle. Cette situation s'explique par le phénomène de la décapitalisation et par la faiblesse du secteur d'exportation au niveau local.

A sa tête se trouve un directeur général qui commande un nombre de personnel de 10, dont 4 cadres et 6 non cadres.

(5) - Laraki Abdelatif - in Les Relations Banque-Entreprises au Maroc, P. 30 - Editions Toubkal, 1986.

I.3- La Banque Commerciale du Maroc (BCM).

Installée à Khémisset depuis 1975, sur une superficie de 450 m², elle se subdivise en 5 guichets à savoir : guichet des travaux courants, portefeuille, service de compensation, service de position et le caissier ou manipulateur.

- **Guichet des travaux courants** : tel que son nom indique, s'occupe des affaires courants, comme par exemple les affaires administratifs (personnel de l'agence), gère les comptes clients, etc.

- **Guichet Portefeuille** : Chargé des valeurs à encaisser en dehors de Khémisset.

- **Guichet Services de Compensation** : Traite les valeurs payables sur place.

- **Guichet Services de Position** : s'occupe dans le traitement en informatique des opérations quotidiennes .

- **Guichet du Caissier ou manipulateur** : manipule de l'argent (payement et réception).

Au point de vue de la collecte des dépôts, cette banque est classé quatrième au niveau local. Sa clientèle est répartie de la manière suivante :

- 70% sont des particulier (fonctionnaires, petits commerçants et les RME)

- 30% de PME.

Le personnel de cette agence est au nombre de 5, dont un responsable, deux cadres moyens et deux employés.

I.4- Le Crédit du Maroc (CM).

A son origine, on l'appelait Crédit Lyonnais. Cependant, depuis 1969, il a changé d'appellation et est devenu Crédit du Maroc.

L'implantation de cet organisme financier au niveau local remonte à 1993. Il est implanté sur une superficie de 200 m².

Le CM est organisé en 2 services principaux : le service caisse et le service marchandise ; il accorde des crédits à court terme (facilité de caisse ou encore appelés « *crédits sariâa* », ça veut dire : crédit rapide) surtout aux micro-entreprises.

Dans l'activité bancaire au niveau de la ville, il occupe la sixième place.

La tâche de cette agence est assurée par un effectif de 6 fonctionnaires, à savoir : Un responsable, deux cadres et trois non cadres.

I.5- La Société Générale Marocaine des Banques (SGMB).

A son origine, la SGMB est produit de la fusion de la Banque marseillaise de crédit et la Société générale du Maghreb. Elle a été créée à Khémisset en 1984.

Implantée sur une superficie de 120 m², sa structure se subdivise en deux services, à savoir : le service commerciale (gère la clientèle commerciale et la clientèle particulier) et le service administratif qui s'occupe des opérations de portefeuille chargé de remise à l'escompte et autres opérations tel que les opérations de caisse (recettes et dépenses), etc.

Cette agence est habilitée à intervenir dans tous les secteurs, en particulier l'artisanat et le commerce. Elle est classée huitième au niveau de l'activité bancaire à Khémisset.

La SGMB compte actuellement avec 6 employés, dont 2 cadres et 4 non cadres.

I.6- Wafa Bank (WB).

C'est l'une des plus anciennes banques marocaines. Créée en 1904, elle s'appelait Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque (CACB). Avec la marocanisation en 1973, la part du capital marocain progresse à 72% contre 28% pour l'étranger. En 1984, la CACB change de nom et devient Wafa Bank ; actuellement la WB est la deuxième banque privée du Maroc après la BCM. Cependant, elle est classée dernière à Khémisset.

La WB a été créée à Khémisset en 1994 ; implantée sur une superficie de 300m², compte actuellement avec 5 employés, dont 2 cadres et 3 non cadres.

I.7- Le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH).

Organisme financier spécialisé en matière de crédits immobiliers et hôteliers, mais qui devient, aujourd'hui, de plus en plus une banque comme toute autre. Il voit son rôle s'accroître du fait qu'il est habilité à accorder les crédits ainsi que de collecter les dépôts.

A Khémisset le CIH a été créé en 1991, occupant une superficie de 200 m². Sa structure se subdivise en deux services à savoir : services d'exploitation et services de caisse.

Au niveau d'activité bancaire à Khémisset, il occupe la troisième place, vue sa son importance en matière immobilière.

I.8- La Caisse Régionale de Crédit Agricole (CRCA).

La CRCA est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole.

Le Crédit Agricole finançait les activités à caractère agricoles (mécanisation, production animale, production végétale, agro-industrie, modernisation, commercialisation ...). A partir de 1987, il a élargi son champs d'action et devient une banque commerciale à part entière, habilitée à collecter les dépôts. Dès lors elle a été investie de nouvelles attributions à savoir :

- Habitat rural, équipement de lotissements...
- Equipement et service en informatique.
- Equipement pour les énergies renouvelables.
- Frais d'installation, d'équipement des médecins, géomètres, vétérinaires, promoteurs, lauréats des écoles technique et professionnelles.
- Crédit import-export.
- Avances sur marchandises.
- Marchés publics et privés.

- Pêche côtière, aquaculture et autres activités annexes.

- Toute activité en milieu rural.

Le crédit agricole est distribué par :

- La Caisse Nationale de crédits agricole (CNCA).

- Les Caisses régionales de crédits agricole (CRCA).

- Les Caisses locales de crédits agricoles (CLCA).

La mission de la CNCA est de réunir les moyens financiers et d'organiser les crédits.

Les CRCA sont des succursales de la CNCA elles ont pour objet :

- D'attribuer aux caisses locales ou aux groupements d'exploitants tout crédit nécessaire à leurs activités ;

- D'accorder directement aux sociétaires de CLCA des crédits dont le montant n'excède pas les plafonds imposés à ces caisses.

Les CLCA sont des sociétés à capital variable et peuvent être formées d'exploitants agricoles, artisans ruraux et tout groupement d'exploitants agricoles, et que nul ne peut bénéficier d'un prêt d'une CLCA s'il n'y est pas sociétaire. Or ces caisses n'ont pas fonctionné telles qu'elles sont instituées mais elles fonctionnent en tant que succursales de la CNCA.

La Province de Khémisset dispose d'une caisse régionale de crédit agricole, depuis 1978, avec un personnel composé de 3 cadres et 18 non cadres. Installée sur l'Avenue Mohammed V, de la ville de Khémisset. Le nouveau local a été construit en juillet 1996, ayant une superficie d'environ 1500 m².

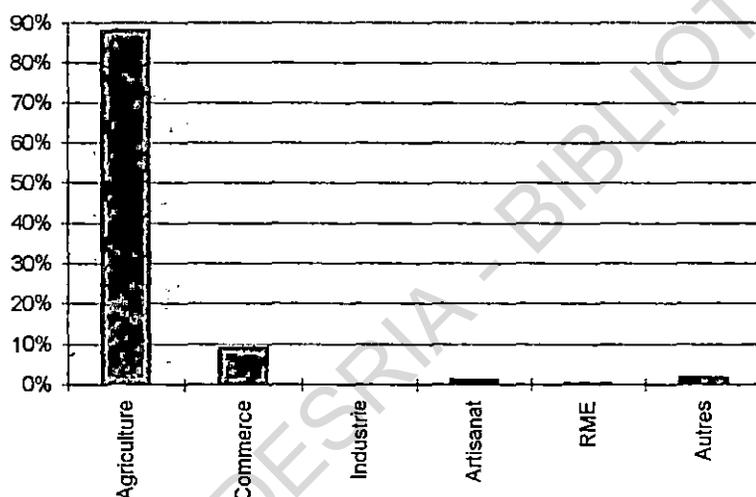
Sur le plan bancaire , elle est la deuxième après la Banque Populaire. Elle se compose en 4 services à savoir : service crédit, service opérations de guichet, services juridique et le service commerciale et communication. Sa clientèle privilégiée reste toujours la population exerçant l'activité agricole, suivie de quelques commerçants, artisans et autres, répartie comme suit :

Tableau n° 63 : - NOMBRE DE CLIENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Type d'activité	effectif	%
- Agriculture	2400	88%
- Commerce	235	9%
- Industrie	-	-
- Artisanat	30	1,10%
- RME	7	0,25%
- Autres	45	1,65%
TOTAL	2717	100

Source : CRCA de Khémisset - février 1998.

Fig. n° 29 : - REPARTITION DES CLIENTS DE LA CRCA SELON TYPE D'ACTIVITE.



I.8.1- La CRCA et le Financement des Investissements.

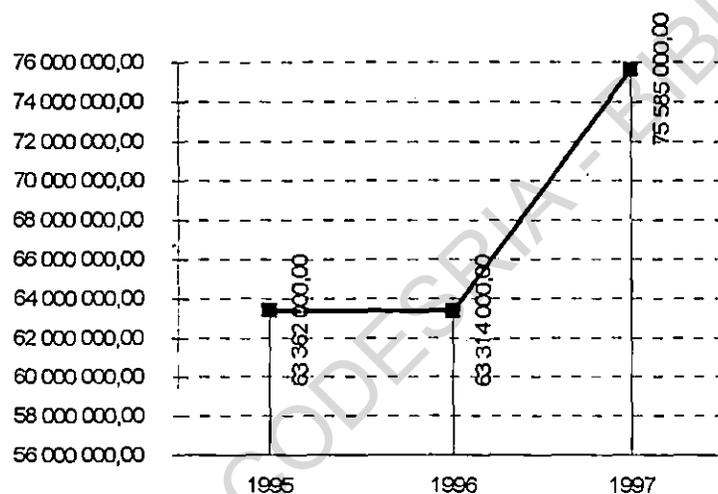
Le montant global des crédits alloués au cours de trois dernières années s'élève à 202.261.000.00 répartie suivant l'échéance de la manière suivante :

Tableau n° 64 : RÉPARTITION DES CRÉDITS AGRICOLE SELON L'ÉCHÉANCE DURANT LA PÉRIODE 1995-1997.

Années	Court Terme		Moyen et Long Terme		Somme	
	Nbre Dossiers	Montant (1000 Dhs)	Nbre Dossiers	Montant (1000 Dhs)	Nbre Dossiers.	Montant (1000 Dhs)
1995	800	42.500	733	20.862	1533	63.362
1996	935	38.900	837	24.414	1772	63.314
1997	895	45.850	667	29.735	1562	75.585
Total	2630	127.250	2237	75.011	4867	202.261

Source : CRCA de Khémisset, février 1998.-

Fig. n° 30 : REPARTITION ET EVOLUTION DES CREDITS AGRICOLES .



A travers ce qui précède il convient de noter ce qui suit :

- Sur un montant global de 202.261.000.00, de crédits accordés par la CRCA durant les trois dernières années, 4867 dossiers ont bénéficié de ces prêts, soit une moyenne de 41.557.633.00 par client.

- Nous constatons une légère augmentation de crédits pour l'année 1997, ce qui explique l'importance, de plus en plus accrue, de ce secteurs en matière de la promotion économique régional.

- Il y a une prédominance de crédits à court terme par rapport aux crédits à moyen et long terme. Et ceci est dû , selon les explication de la CRCA, recherche d'un remboursement immédiate.

La répartition des crédits par secteur d'activité fait l'objet du tableau suivant :

Tableau n° 65 : CREDITS ACCORDES PAR LA CRCA SELON LES BRANCHES D'ACTIVITE.

Activité	1995		1996		1997	
	Nbre doss.	Montant (1000dh)	Nbre doss.	Montant (1000dh)	Nbre doss.	Montant (1000dh)
AGRICULTURE :						
Habitat rural.....	125	5.709	132	7.300	140	9.800
Céréales						
légumineuses.....	678	18.537	730	18.201	600	22.000
Engraisage						
d'animaux	110	2.161	140	2.366	125	3.555
Aliments de bétail....	145	2.123	184	2.804	200	3.750
Mécanisation,						
équipement,	240	27.931	300	26.356	270	29.100
Animaux de rente....	168	4.806	250	4.546	185	5.500
Agro Industrie.....	4	208	4	95	3	80
Forêts.....	1	87	3	216	1	100
COMMERCE.....	12	600	12	450	15	400
ARTISANAT.....	5	400	4	355	8	800
AUTRES.....	45	800	13	625	15	500
TOTAL	1533	63362	1772	63314	1562	75585

Source : CRCA - Khémisset, février 1998.

En se référant au montant globale débloqué par la CRCA durant les trois dernières années (202.261.000.00), l'analyse de ce tableau fait ressortir les remarques suivantes :

- Le secteur mécanisation, équipement des serres occupe la première place, avec plus de 41% des investissements.

- Le financement de la campagne céréales et légumineuses, absorbent à peu près 29% du montant de crédits alloués.

- Une légère évolution de crédits, en bénéfice de l'habitat rural, durant cette période, soit une enveloppe de 22.809.000.00, correspondant plus de 11%.

- Par contre, les crédits accordés aux secteurs agro-industriel et celui des forêts sont minimes et ne dépassent pas 0,38% pour les deux.

- Elle veut se faire banque commerciale, comme toute autre, laissant son rôle traditionnel qui lui est assignée, c'est-à-dire celui de financer qu'aux activités purement agricole. Ainsi, nous constatons son interventions dans d'autres secteurs d'activité économique, tel que commerce, artisanat, etc ; d'où le montant alloué à ces secteurs atteint à 4.931.000.00, soit à peu près 3% du montant global de la même période.

I.8.2- Financement et enjeux :

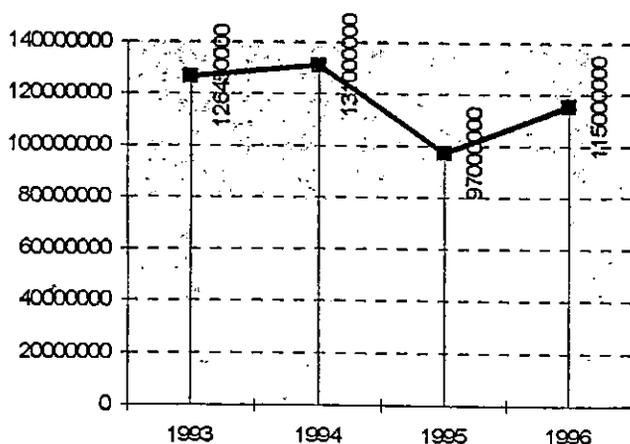
Malgré tout un effort et la bonne volonté de la CRCA, son activité n'est pas si aisé qu'on l'entend. Le tableau ci-dessous retrace la lourdeur du fardeau des impayés, durant la période 1993-1996.

Tableau n° 66 : - **LES IMPAYES : UM MANQUE A GAGNER POUR LA CRCA.**

Années	Nombre de dossiers	Montant
1993	825	126.450.000.00
1994	700	131.000.000.00
1995	231	97.000.000.00
1996	528	115.000.000.00
Total	2284	469.450.000.00

Source : CRCA de Khémisset, février 1998.

Fig. n° 31 : LE MANQUE A GAGNER POUR LA CRCA.



Le tableau précédant nous démontre l'endettement excessif de la clientèle auprès de la CRCA, dont le montant s'élève à 469.450.000.00 pendant la période 1993-1996.

Les raisons qui expliquent ce fardeaux sont multiple : Sur 2284 clients « impayés », 1/3 trouvent leurs raisons au facteur sécheresse ; le reste c'est manque de solvabilité due à la mauvaise gestion.

Durant nos entretiens avec les responsables de la CRCA, nous avons recueilli quelques informations complémentaires, dont nous jugeons nécessaire les retracer dans le point suivant.

1.8.3. : - Modalités d'octroi de crédits par la CRCA

a) - Les conditions :

La CRCA accorde les crédits à toute personne physique et morale de nationalité marocaine ou étrangère ayant plus de 21 ans, exerçant une activité rentable en milieu rural.

b) - Montant permis, délai de remboursement et le taux d'intérêt :

Il est permis à montant inférieur ou égale à 400.000 Dhs par client. Et tout dossier demandant un montants supérieur à ce montant est analysé au siège national à Rabat.

Le délai de remboursement va d'une année à 15 ans, en fonction de la nature et l'objet de financement, moyennant un taux d'intérêt qui va de 10,5% à 12%.

c) - Autres précisions :

En fonction de la nature du projet, il est préalablement établi un accord, entre la CRCA et le bénéficiaire, pour un différé d'amortissement de 3 ans ; et ce dans le but de faciliter le remboursement du crédit au moment voulu, compte tenu de l'évolution des recettes de l'activité du client.

Dans le but d'encourager l'exploitation agricole, la CRCA gère un fond dénommé « fond de développement agricole » par biais duquel subventionne 30% du coût total, à tout projet de creusement de puits. A propos, en janvier 1998, la CRCA a accordé une enveloppe de 1.120.000 Dhs.

Enfin, la CRCA cherche à développer ses ressources propres par biais de la bancarisation de la clientèle, tout en évitant le recours à des institutions étrangères. C'est ainsi donc, pendant la période 1995-1996, elle avait collecté un montant de 7.500.000.00 et 2.000.000.00 pour l'année 1997.

En outre, elle gère une caisse d'épargne avec 500 comptes, à un montant de plus de 10.000.000.00, dont les propriétaires sont repartis comme suit :

- Agriculteurs.....	10%
- Fonctionnaires	40%
- RME	25%
- Autres	25%

Telle est, en résumé, la morphologie du système bancaire opérant à Khémisset jusqu'à la fin décembre 1997, et pour ne reprendre que l'aspect quantitatif de la

description précédente, nous pouvons conclure que sur les 1404 guichets répartis sur l'ensemble du territoire national, la ville de Khémisset ne détient que 8 guichets correspondant à 0,5%, ce qui lui remet en bas du tableau de l'activité bancaire national.

Un autre élément pouvant servir d'indicateur pour apprécier le degré de bancarisation est le nombre d'habitants par guiche bancaire. Ainsi, pour une population de 88839 habitants, le ratio de la desserte bancaire dégagé est de 11105 habitants par guichet.

II- L'activité bancaire : L'intermédiation du système bancaire à Khemisset.

Dans la formulation de toute politique de développement, s'imposent à l'économiste, au planificateur et aux preneurs des décisions, le problème de financement.

Cependant, financer la croissance économique et sociale d'un pays, d'une région ou d'une ville, c'est rechercher leur capacité de paiement, dans les limites d'une gestion saine et rationnel.

Parmi les multiples sources de financement du développement local, les régions en retard veillent, aujourd'hui, à la transformation de leur épargne potentielle en épargne effective. Ainsi, la mobilisation de l'épargne privé par l'intermédiaire du secteur bancaire est au centre de décisions d'une politique avisée de développement.

L'intermédiation est la fonction macro-économique fondamentale des banques commerciales.

L'intermédiation peut être définie comme le processus de médiation réalisé à travers des institutions et des instruments, entre des épargnants ou des prêteurs primaires et des emprunteurs ultimes. C'est le processus de collecte des épargnes par des institutions financières et leurs canalisation vers des investisseurs.

A travers leur rôle d'intermédiation, les banques commerciales affectent le volume de dépôts en possession, aussi bien que la mobilisation de l'épargne, et, ce dans le but de fournir dans le marché une quantité variée d'instruments qui va

satisfaire à la fois les besoins de liquidité des épargnants et les besoins de crédits à long terme des investisseurs.

II.1 - Mobilisation de l'épargne local.

Le terme « mobilisation » de l'épargne est très usité dans le jargon économique et financier, mais il est particulièrement flou : en tout cas, son acception s'est révélée extrêmement large, puisque, sous ce vocable furent tour à tour débattus des problèmes concernant la collecte de l'épargne au sens strict, le développement de l'intermédiation, la canalisation de l'épargne dans les différents emplois, etc.

C'est la collecte de l'épargne par le système bancaire à Khémisset que nous allons tenter d'analyser dans ce point. En effet, l'analyse de l'épargne bancaire en tant que composante principale de l'épargne liquide ou à court, moyen et long terme, est de nature à permettre d'appréhender la place du système bancaire dans le circuit de la mobilisation de l'épargne à Khémisset.

A cet égard on peut signaler que l'épargne locale canalisée par le système bancaire à Khémisset peut être approchée par les banques et les Organismes Financiers Spécialisés (OFS). L'ensemble de ces dépôts, plus les dépôts collectés par la Caisse d'épargne nationale et les Comptes Chèques Postaux, forment ce qu'on appelle l'épargne liquide ou à court terme, qui reste la seule forme d'épargne connue à l'échelle locale.

II.1.1- Les Dépôts du système bancaire local.

Le nombre de clients affiliés à la banque locale est d'environ 15000 avec une prédominance de la Banque Populaire qui s'accapare à elle seule 60% des comptes, suivie de la BCM avec 15% et le reste étant partagé par les autres agences, d'où l'agence Wafa-Bank occupe la dernière place, vu le peu du temps de son implantation à Khémisset.

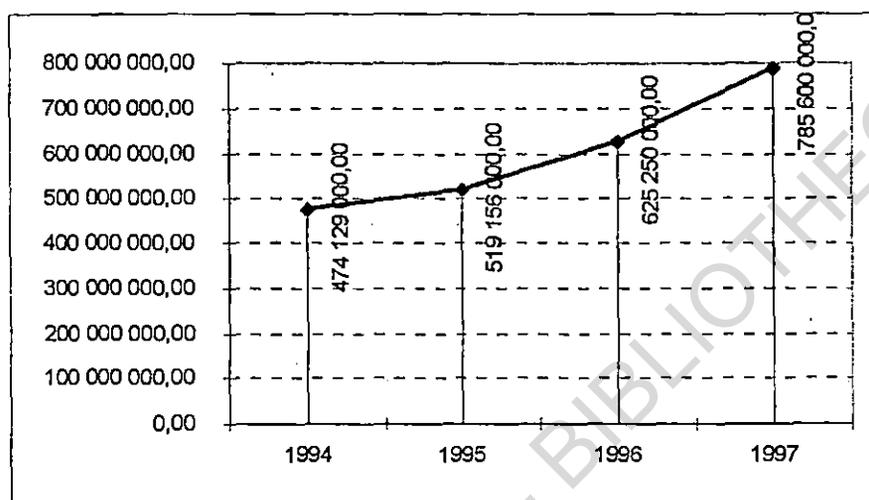
Le tableau suivant retrace les montants de dépôts collectés à Khémisset, durant les quatre dernières années :

Tableau n° 67 : - DEPOTS COLECTES DURANT LA PERIODE 1994- 1997.

Années	Nombre de comptes	Montants (en Dhs)
1994	13.100	474.129.000.00
1995	13.830	519.156.000.00
1996	14.500	625.250.000.00
1997	15.000	785.600.000.00

Source : - D.E.S. Province de Khémisset, 1998.
 - Dépouillement de l'enquête personnelle.

Fig. n° 32 : L'EVOLUTION DES DEPOTS COLLECTES.



D'après ce tableau, nous constatons une nette évolution dans la collecte de dépôts ;

Le nombre des clients évolue chaque année, ainsi qu'au montant en dépôt. Ils évoluent de 13100 à 15000 comptes durant la période 1994-1997, et de 474.129.000.00 à 785.600.000.00 pour les montants en dépôts pendant la même période, soit presque le double du montant collecté à fin 1994.

Il convient de signaler ici, que la part des RME varie d'une agence à une autre. Sur un total de 3270 dépositaires, la B.P. détient 73% de RME, la BCM avec 18%, le reste est partagé entre la BMCE, la SGMB, Wafa-Bank et le C.M..

Toujours est-il que, si la part de la BMCE est insignifiante eu égard aux RME, elle est cependant prédominante pour les fonctionnaires qui représentent 65% des affiliés.

En outre les montants en dépôts détenus par l'ONPT et la CRCA, ne sont pas inclus dans le tableau. Ainsi, l'enveloppe globale de dépôts collectés, (épargne liquide), à Khémisset durant l'année 1997 se présente comme suit :

Tableau n° 68 : - MONTANT GLOBAL DE DEPOTS COLLECTES EN 1997.

Organisme	Dépôts bancaire	Caisse d'épargne	Somme
- P.O.N.P.T.	-	2.903.824.60	2.903.824.60
- CRCA	2.000.000.00	10.000.000.00	12.000.000.00
- Autres Banques	785.600.000.00	-	785.600.000.00
Total	787.600.000.00	12.903.824.60	800.503.824.60

Source : D.E.S. - Province de Khémisset.
- Enquête personnelle.

Nous venons de voir d'après le tableau précédent que l'enveloppe globale monétaire mobilisée à Khémisset, (toutes les agences confondues) pendant l'année 1997, s'élève à plus de 800.000.000 de Dhs. Tel qu'on l'avait souligné plus haut, ceci représente le montant de l'épargne liquide ou bien encore l'épargne à court terme.

Cependant, l'importance du secteur bancaire dans une ville donnée ne peut se mesurer qu'au rapport résultant de la masse monétaire collectée, à celle des crédits alloués aux investissements locaux (opérations CRCA et ONPT exclues).

Tableau n° 69 : DEPOTS ET CREDITS DES BANQUES COMMERCIALES.

ANNEE	DEPOTS	CREDITS	% CREDITS/ DEPOTS
1994	474.129.000.00	92.548.000.00	19,5
1995	519.156.000.00	114.068.000.00	22
1996	625.250.000.00	120.620.000.00	19,3
1997	785.600.000.00	125.330.000.00	16

Source : - Calculs établis sur la base des données de la Bank Al-Maghrib et de l'enquête réalisée auprès des agences bancaires locales.

Fig. n° 33 : L'EVOLUTION DES CREDITS ACCORDES.

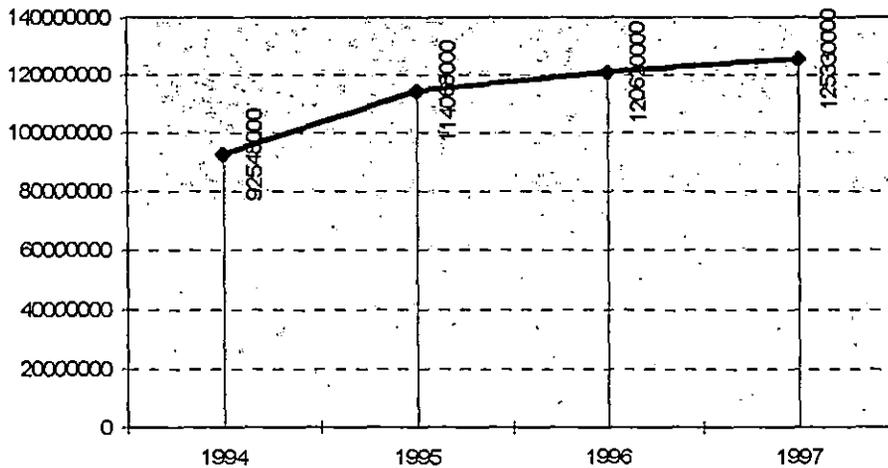
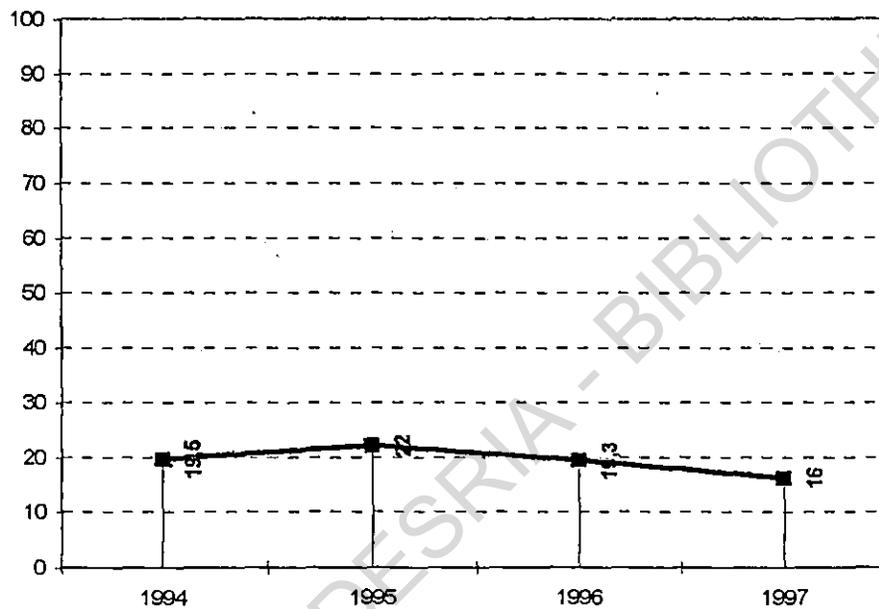


Fig. n° 34 : LE RAPPORT DES CREDITS/DEPOTS.



D'après le tableau et le graphique précédent nous pouvons faire des analyses suivantes :

- Une faible absorption des crédits bancaire ce qui traduit à dispropotion du rapport crédit/dépôts.
- Le rapport tend vers la baisse, ce qui explique nette et claire la dichotomie « rigidité bancaire et insolvabilité de la clientèle ».

- Cette disproportion est générale dans toutes les villes du pays, à l'exception de Casablanca dont le rapport est toujours ou presque de 1 . C'est-à-dire, le volume des dépôts étant quasi-identique à celui des crédits.

- Cette proportionnalité qui peut être aperçue comme un déséquilibre par rapport à la norme nationale, est liée au fait que cette ville abrite l'essentiel de l'activité industrielle.

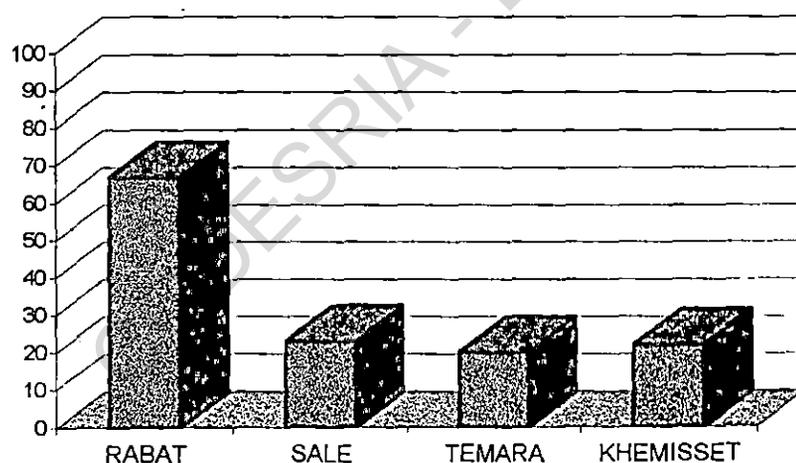
- A titre indicatif, et pour mettre en relief la part des dépôts de la ville de Khémisset, par rapport à d'autres villes régionales, nous avons choisi l'année 1995 estimé représentatif pour illustration.

Tableau n°70 : - LE RAPPORT CRÉDIT/DÉPÔTS DE KHÉMISSET COMPARÉ À CELUI DE LA REGION « RABAT, SALE, ZEMOUR ZAËR ».

VILLE	DÉPÔTS (EN 1000 DHS)	CREDITS (EN 1000 DHS)	% CREDIT/DEPOTS
- RABAT	12.802.637	8.592.294	67%
- SALE	1.153.397	266.548	23.1%
- TEMARA	330.432	65.398	20%
KHEMISSET	519.156	114.068	22%

Source : Calculs établis sur la base des données de la Bank al Maghreb et de l'enquête personnelle.

Fig. n° 35 : - LE RAPPORT CREDITS :DEPOTS COMPARE A CELUI DE LA REGION RABAT-SALE, ZEMMOUR ZAËR.



A travers de ce tableau, on remarque d'une part la faiblesse des dépôts et le recul des crédits octroyés d'autre part, ce qui pose un certain nombre d'interrogations.

- Les dépôts des banques commerciales sont très faible par rapport aux autres villes de la région (l'exception faite pour Temara).

- La régression du pourcentage des crédits dans les dépôts.

- Les investisseurs locaux bénéficient d'environ le quart des dépôts.

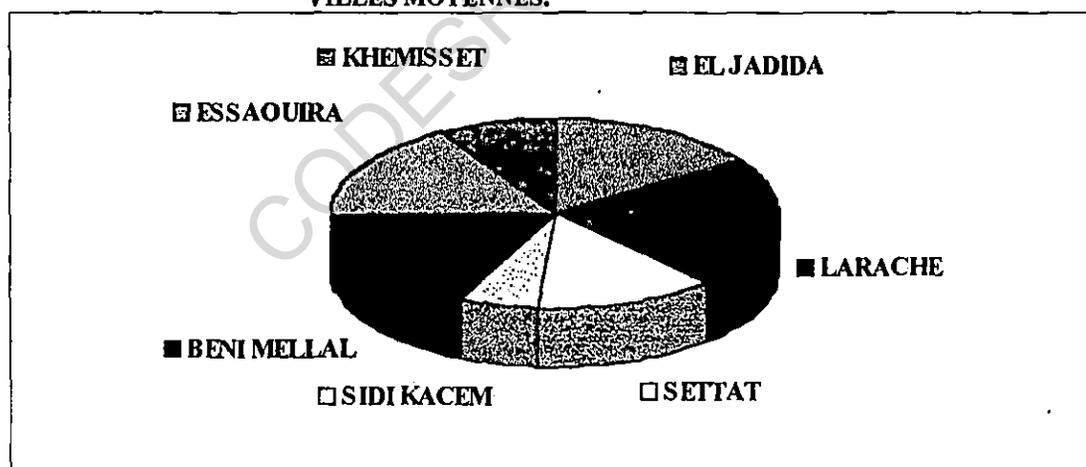
En outre, l'appréciation des disproportions de l'intervention du système bancaire à Khémisset ne peut être saisie qu'à le comparant à d'autre villes de même taille (moyenne), et ayant la fonction de capital-province.

Tableau n° 71 : - RAPPORT CREDIT/DEPOTS DE KHEMISSET COMPARE A CELUI DE CERTAINNES VILLES MOYENNE (1995).

Villes	Dépôts	Crédits	% Crédits/Dépôts
El Jadida	995.383.000.00	390.470.000.00	39,2
Larache	598.218.000.00	348.548.000.00	58,2
Settat	496.326.000.00	165.835.000.00	33,4
Sidi Kacem	317.953.000.00	45.107.000.00	14,2
Beni Mellal	1.048.596.000.00	473.513.000.00	45,1
Essaouira	329.285.000.00	141.930.000.00	43,1
Khémisset	519.156.000.00	114.068.000.00	22

Source : - Bank Al Maghreb 1997.
- Enquête spécifique .

Fig. n° 36 : - LE RAPPORT CREDITS/DEPOTS COMPARE À CELUI D' AUTRES VILLES MOYENNES.



Le tableau nous démontre l'ampleur des disproportions dans la distribution des crédits par rapports aux dépôts collectés dans ces même villes, dont nous permet de faire les analyses suivantes :

- Khémisset aussi bien que Sidi Kacem ne bénéficient même pas un quart de leurs dépôts.

- Par contre, des villes comme Larache , Beni Mellal et Essaouira bénéficient plus, presque ou égal à la moitié de leurs dépôts.

- Tel qu'on l'avait déjà dit plus haut, le déséquilibre en matière des crédits dans le territoire national est très effrayant : les petites et moyennes villes sont moins bénéficiaires par rapport aux grandes villes, comme par exemple : Casablanca, Kénitra, Mohammedia Agadir,.... qu'au cours de la même année les rapport sont fixés comme suit :

Tableau n° 72: - **RAPPORT CREDITS/DEPOTS DANS DES GRANDES VILLES EN 1995.**

Villes	Dépôts	Crédits	% Crédits/Dépôts
Casablanca	45.550.886.000.00	52.721.951.000.00	115%
Kénitra	1.896.225.000.00	1.641.739.000.00	86,5%
Mohammédia	1.288.446.000.00	868.655.000.00	67,4%
Agadir	3.516.019.000.00	2.796.603.000.00	79.5%

Source : Bank Al Maghreb - 1997.

Nous venons de voir combien l'activité bancaire est caractérisée par un déséquilibre époustouflant.

D'ailleurs, c'est une caractéristique de presque tous les pays africains : les villes côtières sont, toujours, les plus favorisées en terme d'équipements, infrastructures, activités économiques, etc (symbole d'urbanisation dépendant).

Bref, la faiblesse de l'absorption du financement bancaire est à attribuer soit à la nature dominante de l'activité socio-économique locale (sa structure sectorielle), soit à la nature même des déposants. Si par conséquent, l'on peut déduire que pour la ville de Khémisset, les commerçants et les RME effectuent des transferts importants, contribuent à entretenir la « surabondance » apparente de l'épargne bancaire collectée, une étude plus fine de la structure de cette épargne, (ses flux, la nature des détenteurs...) peut mener à des explications plus édifiantes.

En effet, les destinations des crédits sont multiples, mais nous retiendrons ici ceux qui sont affectés aux investissements locaux. Et ce fera l'objet du deuxième point de notre étude.

II.2- Le Financement des Investissements : Montants et Projets Financés.

Nous poursuivons dans notre étude sur la politique de développement local. Précédemment, nous avons examiné les problèmes liés à la disproportion et disparité des crédits. Ici nous abordons, avec le même esprit et la même méthode, les questions relatives au financement du développement. Il n'est point besoin de souligner l'intérêt et la complexité de ce sujet.

Nous ne sauront l'évaluer les conséquences de cette disproportion, qu'en faisant un aperçu sur la participation du secteur bancaire aux investissements locaux.

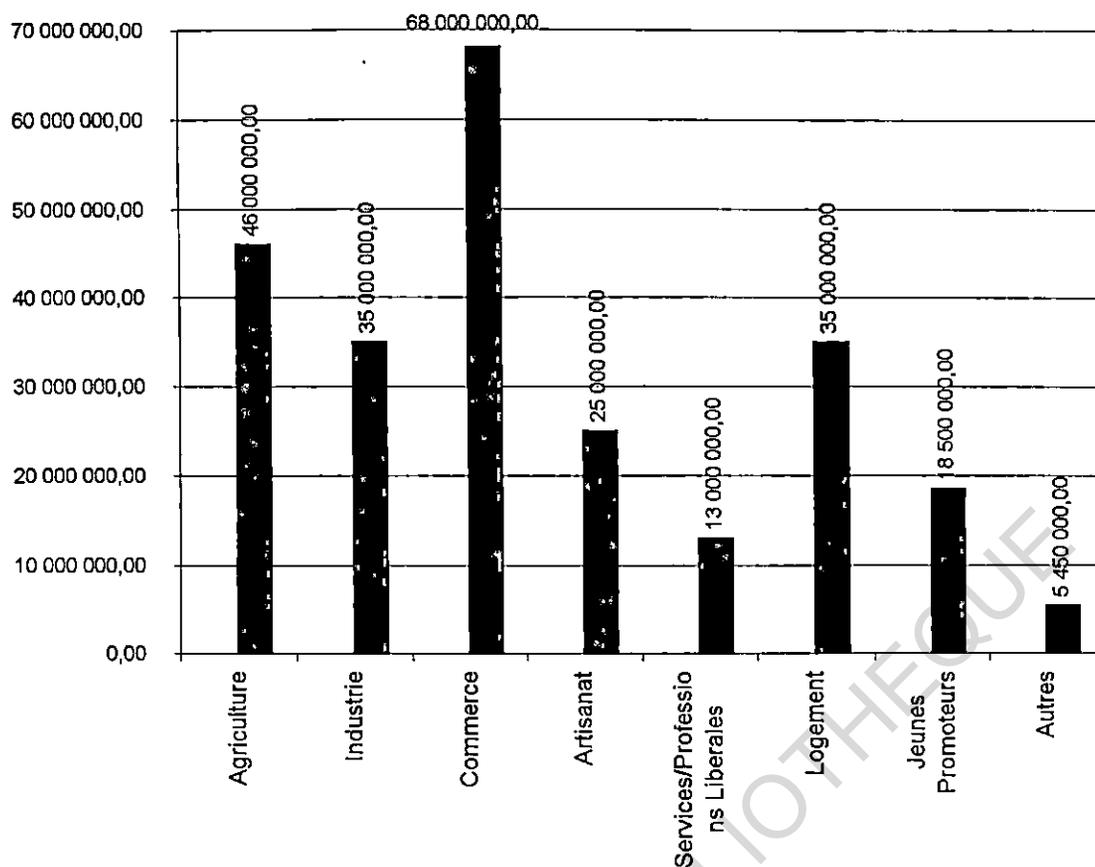
Tableau n° 73 : **PARTICIPATION BANCAIRE AUX INVESTISSEMENTS LOCAUX (EN 1996-1997) .**

Branches d'activité	Nbre de dossiers	Montants	%
Agriculture	85	46.000.000.00	18,70%
Industrie	12	35.000.000.00	14,23%
Commerce .	105	68.000.000.00'	27,64%
Artisanat	12	25.000.000.00	10,16%
Services et Professions libérales	35	13.000.000.00	5,28%
Habitat (logement)	75	35.000.000.00	14,23%
Jeunes Promoteurs	28	18.500.000.00	7,52%
* Autres : (fonctionnaires)	78	5.450.000.00	2,21%
Total	430	245.950.00	100

* = *facilité de caisse, crédit à la consommation,*

Source : - D.E.S. de la Province Khémisset et l'enquête personnelle - mars 1998.

Fig. n° 37 : - LA PARTICIPATION BANCAIRE AUX INVESTISSEMENTS LOCAUX.



Nous venons de voir dans ce tableau que le secteur bancaire a participé dans le financement des investissements locaux avec une enveloppe de 245.950.0003.00.

Le financement par secteur d'activité nous permet de faire la lecture suivante :

- Le secteur du commerce devient en tête avec 27,64% du montant total.
- Les secteurs d'agriculture et logement partagent la deuxième place, soient 14,23% de chaque.
- Les professions libérales et services occupent l'avant dernière place, soit 5,28% du montant total. D'ailleurs, c'est notoire la quasi absence des professions libérales au sein de la ville de Khémisset.
- Enfin, les fonctionnaires de la ville occupent le bas de tableau, avec un pourcentage de 2,21% du montant global.

- En gros, le taux de participation des agences bancaires au financement des activités économiques est relativement faible, et ne dépassent jamais 20% des dépôts collectés dans la ville.

A titre d'exemple, la répartition des agences bancaires dans le financement des secteurs d'activités est reproduite dans le tableau qui suit :

Tableau n° 74: - REPARTITION DU FINANACEMENT DES AGENCES BANCAIRES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE.

	BP	BMCE	BCM	CM	SGMB	Wafa Bank	CIH
Agriculture	X	X					
Industrie	X	X	X	X	X		
Commerce	X	X	X	X	X	X	
Artisanat	X						
Logement	X	X	X	X	X		X
Services et Professions libérales	X			X	X		
Jeunes Promoteurs	X						

Source : D.E.S. - Province de Khémisset - 1997.

Ce tableau retrace la participation de chaque agence bancaire, aux financement des investissements dans des différents secteurs d'activité économique, et ce depuis leur implantation dans la ville de Khémisset, d'où nous pourrons faire les remarques suivantes :

- Le tableau n'a qu'une valeur indicative et manque d'exhaustivité quant à la quantification des données qui y sont reportées. Ceci peut être expliqué par question

de secret professionnel d'une part, et par les controverses ayant caractérisées les propos des responsables des agences Bancaire entre eux et entre les investisseurs de l'autre part.

- A titre d'illustration, le cas de la minoterie, (secteur industrie), est éminent : selon les banquiers, elle a été financée par les agences bancaires, alors que le responsable de la minoterie a déclaré que le volet crédit a été financé à concurrence de 100% par la BNDE.

- A l'exception du financement des activités industrielles, sujet à controverse, le rôle des banques est très insignifiant dans les autres secteurs d'activité économique.

- Dans tous les cas, et sans vouloir reprendre nos affirmations citées plus haut, nous constatons que seule la Banque Populaire (B.P.), participe dans le financement de tous les secteurs d'activité ; ce qui confirme davantage son importance dans la promotion économique de la ville de Khémisset.

- Bref, malgré la disponibilité d'une masse monétaire importante, le rôle des banques en matière d'investissement dans le secteur productif demeure réduit, et se limite dans la gestion des compte courants de leurs clients et ne sont par conséquent, que des banques de dépôts.

II.3- Les grandes orientations de la politique du crédit : modalités d'octroi de crédits.

En vertu de la loi bancaire du 6 juillet 1993, l'octroi de crédits à moyen terme réescomptable en faveur des particuliers, P.M.E., etc, s'effectue de la manière suivant :

- bénéficiaires :

- Toute personne physique ou moral ayant la nationalité marocaine ou étrangère, âgée plus de 21 ans, exerçant une activité quelconque dans l'ensemble du territoire national et remplissant les trois conditions : rentabilité, solvabilité et sécurité.

a) les crédits d'investissement destinés aux petites et moyennes entreprises.

Deux formules sont particulièrement adaptées :

- D'une part, les crédits PME/Bank Al Maghreb destinés aux créations et extensions d'entreprises, avec un plafond d'investissement de 7,5 millions de dirhams et un total du bilan, avant investissement, inférieur ou égale à 15 millions de dirhams. La quotité de financement peut atteindre 70% du programme d'investissement et la durée peut aller jusqu'à 7 ans avec une possibilité de 2 ans de différé. Le taux d'intérêt est fixé à 11.25% l'an au maximum.

- D'autre part, et conformément à la politique de soutien aux **jeunes promoteurs et jeunes entrepreneurs**, le financement du projet peut aller jusqu'à 90% du programme, avec un plafond de 1 million de dirhams par personne. Il s'agit de prêts conjoints, comportant une partie de l'Etat (50%) ; le reliquat étant assuré par la banque. La durée peut aller jusqu'à 15 ans, avec des taux particulièrement attractifs : 5% pour l'Etat et 10% pour la banque.

b) - crédits accordés aux fonctionnaires :

- Les crédits accordés aux fonctionnaires est fixé entre 25 à 40% de son salaire. Il s'agit d'un crédit à court terme, dont la durée va jusqu'à 36 mois, moyennant un taux d'intérêt de l'ordre de 11,5% pour le crédit à la consommation et 6,5% pour l'habitat économique.

c) - Crédits de préfinancement des exportations.

Ils sont octroyés à toutes les entreprises résidant au Maroc en vue leurs permettre :

- de maintenir ou encore mieux, de développer son chiffre d'affaires à l'exportation ;
- de faire face à une commande ou à un marché spécifique ;
- de relayer les sommes à recevoir dans le cadre d'un sinistre assuré à l'exportation.

Le crédit à l'exportation est **plafonné** comme suit :

- Les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel à l'exportation inférieur à 30 millions de dirhams peuvent bénéficier d'un crédit de préfinancement égal à 10% de leurs ventes à l'export.

- Ce quantum peut être relevé jusqu'à 15% au profit des activités saisonnières et ce, durant la période correspondant à des dépenses d'approvisionnement. Il doit, cependant, être ramené à son niveau normal, de 10%, en basse saison.

La **durée** est d'un an renouvelable sur la base du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Le **taux d'intérêt** est de 10% au maximum.

Dans le but d'instaurer le climat de confiance entre le banquier et l'investisseur, d'autres missions se sont ajoutées au profit du banquier :

Le banquier devient désormais un partenaire de l'entreprise. Son engagement direct ou indirect lui fait partager les risques de succès et d'échec de l'entreprise.

Bref, c'est révolu le temps où l'entrepreneur était considéré comme étant le seul « *chef d'orchestre* » de son entreprise. A l'heure actuel, le chef d'entreprise a besoin de soutien financier et moral de la part du banquier, pour mieux développer son entreprise.

III.- L'encadrement bancaire et ses limites.

III.1- L'encadrement bancaire : *Produit, information et Conseil.*

Le comportement de la banque face aux besoins des entreprises dépend de sa capacité d'analyser les besoins et de la manière dont elle s'organise pour répondre efficacement aux besoins identifiés. La recherche de l'adéquation entre l'offre bancaire et la demande de la clientèle est déterminée par l'étendue de la gamme des produits et de services bancaires.

Dans d'autres situations, les produits bancaires existent mais ils sont peu accessibles. Les entreprises, plus particulièrement les PME, ressentent un besoin d'information sur : la nature des différents produits offerts par le système financier,

les conditions d'obtention en terme de coûts et de délais, les procédures administratives, etc...

Au delà de l'information sur les produits bancaires disponibles, les entreprises ressentent de plus en plus un besoin en conseil à l'occasion de leurs demandes de financement .

La compétence du banquier est recherchée non seulement dans l'information de l'entreprise sur les différentes possibilités de financement, sur les modes de présentation et de soumission des documents financiers ou sur des services opérationnels classiques, mais aussi dans le conseil en gestion (conseil en organisation, trésorerie, portefeuille, introduction en bourse etc...)

Cette extension déjà ancienne des missions bancaires par la multiplication des produits et des services financiers, s'opère néanmoins à l'intérieur de certaines limites définies par le comportement et les facteurs liés aux caractéristiques du système bancaire, d'un côté, et par les facteurs liés à la spécificité de l'entreprise de l'autre côté.

III.2 : - Les limites.

1- Les facteurs liés aux caractéristiques du système bancaire marocaine.

- Le système bancaire marocaine est un système d'encadrement (taux d'emprunts et plafonds de crédits fixés par décisions administratives, politiques de crédits sélectives imposées aux banques, etc).

- Il est aussi fondamentalement dominé par des stratégies de cartel. Ceci se reflète dans le comportement des banques face au crédit : faible pourcentage de prêts en rapport avec les dépôts, priorité nette aux prêts à court terme pour les banques commerciales, taux de profit très élevés par rapport au capital, degré de concentration et de centralisation élevé, faible prise de risque.

- Sur la base de ces critères, la Banque Populaire et la C.N.C.A. se démarquent positivement des autres banques commerciales.

- Les marchés financiers sont encore peu développés.

2- Les facteurs liés aux spécificités du micro-entrepreneur :

Le crédit en faveur du micro-entrepreneur représente en effet pour le banquier un crédit à coût élevé.

- **Coût de risque** : les petits entrepreneurs sont peu connus. Particulièrement pour les petits entrepreneurs urbains, le taux de non remboursement est satisfaisant.

- Or, la plupart des micro-entrepreneurs ne peuvent pas avancer le bien foncier qui leur est demandé par les banques en guise de garantie.

- Parfois, les méthodes comptables couramment en vigueur au sein des micro-entreprises, ne peuvent offrir aux banques une connaissance fiable sur la qualité et la solvabilité de ce client potentiel.

En conclusion, face à l'insuffisance dans l'offre du crédit formel, les besoins de financement sont susceptibles, hélas, d'être éponnés par *le financement informel*.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME **PARTIE.**

Le développement industriel qu'on pouvait bien considérer comme étant le facteur décisif de la promotion économique de la province de Khémisset, reste peu important et repose essentiellement sur la valorisation de certaines productions agricoles.

La pleine exploitation des potentialités agricoles et la mise en place d'une Agro-industrie reste toujours freinée par un certain nombre de facteurs, notamment :

- Les faibles superficies des terres irriguées d'où se produirait des cultures à industrialiser (tournesol, betterave, etc...)

- La proximité des pôles de développement industriel (Kénitra, Meknès, Rabat et Casablanca) qui ont drainé les investisseurs et la main d'œuvre qualifiée.

- Cependant, des potentialités existent néanmoins, notamment dans le traitement, la transformation et le conditionnement de nombreux produits agricoles.

Khémisset, dispose d'un énorme potentialité des ressources touristiques, (tel que la forêt, les sites thermal, les lacs,...) mais non exploitées. Ainsi, les touristes passent inaperçus la ville de Khémisset.

L'analyse de l'intervention des acteurs publics et privés dans la promotion de l'économie locale, nous a permis de conclure, que ces derniers ont contribué de façon très opérationnelle au développement de la ville de Khémisset, et cherchent ,de plus en plus, faire d'elle un espace de rétention.

En effet, les acteurs ont amélioré l'infrastructure et assurer la base de soutien entre institutions financières locales et entrepreneurs.

L'initiative des jeunes promoteurs et des jeunes entrepreneurs, mérite toute notre reconnaissance, car, cela servira à juguler le grand déficit en chômage. Toujours est-il, le besoin d'appui interne et externe s'avère nécessaire.

Les RME ou plutôt les RKE ont participé au financement de l'économie locale par les apports en devise rapatriée dans la ville de Khémisset.

Quant au secteur bancaire de la ville, il y a lieu de signaler :

- Son activité reste de faible niveau. Son intervention est limitée aux micro projets d'investissements et qui ne sont pas générateurs d'emplois.

- Le financement à l'économie locale est très réduit, voir moins de 20% des dépôts collectés dans la ville.

- En dépit de la loi bancaire de 1993, les conditions d'éligibilité des projets finançables sont loin de répondre aux préoccupations des demandeurs des crédits.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE :

Ayant fini notre étude, nous estimons avoir touché de doigt le noyau dur de l'ensemble des problèmes qui posent sur le développement socio-économique de la ville de Khémisset, d'où on peut tirer les conclusions suivantes :

1- Le Social .

a) La démographie

- Suite à la promotion de la ville en chef lieu de la province en 1973, sa population s'est vue augmentée d'un recensement à un autre, enregistrant un taux d'accroissement annuel de 9,46% entre 1971 et 1982, (taux supérieur à ceux du Maroc urbain qui est de 4,4% et des villes moyennes marocaines (6,8%)), et 5,60% entre 1982 et 1994.

- La croissance du nombre de la population s'est accompagné de l'accroissement du nombre de ménages, passant de 11325 en 1982 à 17391 ménages en 1994, soit un taux d'accroissement 3,6%. Pendant la même période, la taille moyenne de ménages est passée de 5 à 5,3 personnes par ménage.

- Il s'agit d'une population à prédominance relativement jeune, soit 40% de la population est âgée de moins de 20 ans. Par contre, la population en âge d'activité représente une prédominance absolue, soit 67% de la population totale.

- Le niveau d'instruction de la population demeure faible, avec 53,7% des Khémissetis âgés de 10 ans et plus non instruits. En plus, seul 4,8% de la population a le niveau supérieur et, ceci peut être expliqué au fait que les individus quittent l'école après le bac, faute de moyens.

- L'immigration ne cesse de peser sur l'accroissement démographique de la ville, d'où les immigrés représentent 52% de la population totale. Le poids des ruraux dans la population est dominante : 95% des immigrés viennent du milieu rural. Ce qui confère au paysage et au tissus urbain un caractère ruraliste et qui ne

cesse de s'hypertrophier. L'arrière pays de la ville de Khémisset demeure en général l'aire de recrutement démographique (83%).

b)- L'emploi :

L'emploi contribue à l'accroissement de la production, assure un revenu, mais aussi la dignité personnelle. Dans la ville de Khémisset, le nombre d'actifs occupés est passé de 34,5% en 1984 à 45,7% en 1994. Par contre, le taux de chômage qui s'est fixé à 41,6% de la population en âge d'activité, montre clairement la précarité du marché d'emploi. Par ailleurs, le phénomène de sous emploi se justifie par l'absence quasi totale d'un secteur industriel pourvoyeur d'emplois et de revenus. Cette situation révèle aussi le statut précaire des actifs occupés qui se voient forcement confinés ou réfugiés dans le secteur tertiaire (64,6%), notamment le commerce et les services, l'administration, les petits métiers l'informel. D'autant plus, 62% des ménages n'ont qu'un revenu mensuel inférieur à 2.000 Dhs.

c)- Le logement :

En termes de quantités, le logement ne pose pas de problème majeur pour la population de la ville de Khémisset. Une ville constituée de 17391 ménages, nous y avons dénombré 23660 logements. Si nous tenons compte au principe « *un toit un ménage* », cela nous donne une moyenne arithmétique de presque 1,4 logement par ménage, disons un surplus de 6269 logements.

Nous constatons, en outre, une évolution continue du taux de propriétaires et ce depuis 1971. Le taux des ménages propriétaires de leur logement est l'un de plus élevé au Maroc.

Toujours est-il que 28,60% de parc logement est constitué par l'habitat non réglementaire (logements précaire, rural et économique spontané).

2- L'économie :

Elle reste, principalement caractérisée par la faiblesse du secteur secondaire, la rareté des investissements et la faible intervention du secteur bancaire et financier.

a)- Les secteurs d'activités :

Dominés par le secteur tertiaire, ce secteur constitue la principale base économique de la ville. Le nombre d'emplois générés est d'environ 64% de la population active. Ce secteur y est prédominant depuis les années 70, ce qui explique les faibles revenus des ménages et par conséquent la faiblesse de l'économie locale.

Malgré la localisation de la ville en zone bénéficiant des avantages financiers et fiscaux le choix des investisseurs industriels repose sur un calcul économique de rentabilité. Le secteur industriel n'absorbe que 8,3% des actifs occupés.

b) - Les investissements :

Khémisset présente des atouts non négligeables pour les investissements. Toujours est-il, nous constatons que malgré les tentatives d'encouragement et d'incitation, les investissements demeurent faibles dans tous les secteurs d'activités.

Ils se présentent comme suit :

- Beaucoup plus orientés dans l'activité agro-alimentaire, soit 65% du montant total.
- Ne participent qu'à 1,8% du montant total de la région et 0,4% du niveau national.
- Une nette prédominance dans la céréaliculture.
- Faible participation dans les ressources naturelles (mines, lacs,...).
- Évolution relativement bonne dans le secteur artisanal et, ce grâce à l'intervention de la Délégation provinciale de l'artisanat locale.

- Potentialités touristiques non valorisés. Absence total dans l'activité touristique.

- La Municipalité, la Province, la Délégation provinciale de l'artisanat, la Direction provinciale de l'agriculture, la chambre de commerce de l'industrie et des services et l'Association des jeunes promoteurs, jouent le rôle de charniers dans l'encouragement et l'incitation des investissements à Khémisset.

- La Poste et Télécommunications demeure le véhicule privilégié des flux financiers.

- La participation directe ou indirecte des R.M.E. est non négligeable.

- La faiblesse du pouvoir décisionnel et des marges de manoeuvre des collectivités locales, pour la mise en place d'un modèle de développement émergent, s'explique par le déficit financière.

c) - Le financement :

- Khémisset ne détient que huit agences bancaire, soit 0,5% de l'ensemble national.

- La desserte ou encore le taux de pénétration bancaire demeure très faible, soit une agence pour 11105 habitants.

- L'implantation de quelques guichets bancaires au sein de la ville, ne consiste que dans la collecte les dépôts tout en les investissant dans les villes riches.

- Le système bancaire, tel que conçu à l'occidentale, est totalement inadéquat pour une ville à base économique très fragile.

- Les techniques, éloignées du collectivisme mutuel et de la proximité relationnelle, le risque d'insolvabilité reste majeur.

- L'incapacité du système bancaire à drainer l'épargne minimale des moins nantis et l'accès au crédit bancaire demeure difficile.

- Au contraire de certaines villes moyennes, Khémisset n'arrive même pas à bénéficier le quart des ses dépôts.

- Toujours est-il, la Banque Populaire et la C.R.C.A se démarquent nettement, assurant plus de 80% du financement de l'économie locale.

Bref, la poussée démographique induite par l'augmentation du taux de natalité et du flux migratoire, ainsi que l'absence d'une base économique solide due à la disproportion monétaire, nous permet de conclure que l'accès à l'emploi, au logement décent,, demeure un mirage pour les Khémisseries.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONSIDÉRATIONS FINALES.

PERSPECTIVES : *Combattre les causes et pas les conséquences.*

Fruits de recherche et de réflexion, notre étude fait clairement ressortir que le temps de discours et de simples adaptations doit céder la place au temps de solutions novatrices, et qui font appel à un effort de conciliation, à la fois, entre les différents intervenants ainsi que les anciens et les nouveaux modes d'intervention. D'où l'urgence de passer à l'action.

Pour améliorer la qualité de vie urbaine et transformer les citadins en citoyens, les investissements dans le béton ne sauraient suffire. Par contre, c'est le maintien de l'équilibre entre la ville et son arrière pays, tout particulièrement le milieu rural d'où il faudra créer les conditions nécessaires de sa population, tout en leur créant les équipements et infrastructures socioculturels ainsi que les mécanismes nécessaires pour le développement du secteur agricole, que l'on peut appeler par excellence « *la révolution verte* ».

D'autant plus, les techniques modernes offrent de nombreuses opportunités pour urbaniser les campagnes en leur apportant des facilités dont elles sont encore dépourvues, en leur permettant d'organiser de nombreux services à travers des réseaux inter-villageois, surtout en les rendant plus proches des villes.

Cela nous conduit donc, à rouvrir le dossier des configurations villes-campagnes et à réaffirmer la nécessité urgente de jeter un regard nouveau sur les perspectives de développement rural. Plutôt que de considérer que la modernité est l'apanage de l'urbain, il nous faut nous interroger sur les trois principes fondamentaux de développement : l'équité sociale, la prudence écologique et l'efficacité économique mesurée à l'aune macro-sociale.

D'ailleurs, la reproduction mimétique du modèle de modernisation suivi dans les campagnes des pays industrialisés ne peut que mener à un désastre dans les pays du Sud. L'essor d'une agriculture sans hommes ne peut qu'amener un gonflement excessif des quartiers périphériques dans les villes, voir leur explosion à terme.

A notre avis, une ville (peu importe sa taille) ne saurait retenir sa population qu'en leur créant des opportunités inconnues ailleurs. Donc, il est grand temps que la ville prenne conscience de son existence en tant qu'entité, et en tant que lieu de développement.

Rendue vulnérable par la crise socio-économique, la ville commencerait, en effet, à favoriser davantage un développement économique qui reposerait sur une

multitude de petites entreprises plutôt que sur l'existence d'une ou deux usines, et que consisterait à faire en sorte que la valeur ajoutée engendrée bénéficie en premier à la ville (1).

Ce faisant, elle devient une « **ville idéale** » qui :

- maximise les contacts humains conviviaux, l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé et autres services sociaux créant l'égalité des chances pour l'ensemble des enfants et des jeunes ;

- permet à tous de s'approprier effectivement tous les droits politiques, civiques, sociaux, culturels et économiques ;

- transforme les citoyens en citoyens qui participent activement à la gestion de leur ville et s'identifient avec elle ;

- ouvre à tous l'ensemble des espaces publics, démocratise l'accès aux centres historiques, aux parcs, aux plages, aux institutions culturelles et autres espaces de loisirs ;

- garantit à tous un logement décent, des transports publics efficaces et infrastructures assurant un quotidien confortable ;

- constitue un lieu privilégié de création culturelle et scientifique.

Toutefois, il faudrait un soutien financier conséquent capable d'impulser un développement local solide et durable.

(1) : (....) Au Japon par exemple, on compte 6,6 millions de PME employant plus de 64% des salariés en 1986, en France elles sont au nombre de 2,5 millions et emploient 2/3 de la population active.

De : MACHART Jacques Roger in l'esprit d'entreprise, initiatives publiques ;p. 30 - édition Dunod, Paris 1991.

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE N° 1 :

PRESENTATION DE LA PROVINCE DE KHEMISSSET.

La province de Khémisset, créée en 1973 à partir des anciens cercles des Zaërs et des Zemmours, alors dépendants de la province de Kénitra, fait partie de la région économique du Nord-Ouest. Elle s'étend sur plus de 8.300 Km², et se limite au Nord par les provinces de Kénitra et Sidi Kacem, à l'EST par la Wilaya de Meknès, au sud par les provinces de Khouribga et de Khénifra, à l'Ouest par la Wilaya de Rabat-Salé et la province de Ben Slimane.

D'après le R.G.P.H., la population totale de la province s'élève à 485.000 habitants, constitués essentiellement de deux grands groupes : d'une part les Zemmours et les Zaërs d'origine berbère, et d'autre part les Zaërs d'origine arabe.

Sur le plan administratif, la province comprend quatre cercles (Khémisset, Oulmès, Tiflet et Rommani), qui coiffent 15 annexes et 34 communes rurales . En outre, trois municipalités (Khémisset, Tiflet et Rommani, avec trois communes urbaines, complètent le tissu administratif de la province.

- **Le relief** : La province de Khémisset, couvre une grande partie du plateau central marocain, délimité par les plaines de la Chaoula et du Gharb, les zones montagneuses du Moyen Atlas, et l'Océan Atlantique .Elle est composée de deux unités principales :

- la meseta littorale (altitude inférieure à 500 m) recouvrant les régions de Zaërs et des Zemmours et se distinguant par des plateaux qui descendent en pente douce vers la mer et des vallées qui s'épanouissent en bassins.
- la zone intérieure dominée par le haut pays Zaërs et la région d'Oulmès (plus de 500 m d'altitude).

- Le climat :

* Région semi-continentale, semi-aride à hiver tempéré recouvrant la majeure partie de la province.

* Région d'Oulmès à climat semi-continentale, sub-humide à hivers frais.

* Pluviométrie annuelle moyenne : 500 mm environ.

* Température maximale moyenne : 26° c

* Température minimale moyenne : 10° c

PROVINCE DE KHEMISSSET : *Le découpage administratif.*

CARTE N° 7
 ECHELLE : 1/25 000



- 
 LEGENDE
 CHEF LIEU DE PROVINCE
 CHEF LIEU DE CERCLE
 CHEF LIEU DE COMMUNE

Source : - Division d'Urbanisme de la Province
 - Travail Personnel

ANNEXE N° 2 :

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

1- Définition de la ville :

Le problème majeur se pose de savoir jusqu'à quand un centre rural accède au rang d'une ville. En effet, il existe plusieurs approches pour définir l'urbain et qui trouvent leur référence à des nombreux critères de différenciation.

Cependant, le seul critère démographique qui fait l'unanimité des chercheurs demeure ,aussi, relatif et variable d'un recensement à un autre et d'un chercheur à un autre.

Pour le Maroc, les dénombrements de 1936 et 1947 arrêtaient le seuil inférieur de l'urbain à un centre constitué par plus de 2.000 habitants. Tandis que les recensements de 1982 et 1994 baissaient la barre à 1.500 habitants seulement.

Entre chercheurs, aussi, les délimitations diffèrent : Pour A. EL GHAZALI « Démographe »(1), le seuil inférieur de l'urbain est de 1.500 habitants. Cependant R. ESCALLIER « Géographe »(2), propose un seuil de 5.000 habitants.

Au Maroc, au delà du critère démographique, le centre doit satisfaire au moins quatre des sept conditions suivantes :

- Existence d'un réseau d'électricité.
- Existence d'un réseau d'eau potable.
- Existence d'un réseau d'évacuation des eaux usées par égouts.
- Existence d'un hôpital ou d'un dispensaire.
- Existence d'un lycée ou d'un collège.
- Existence d'un tribunal.
- A voir une proportion de population active non agricole supérieure

à 50% (3).

2- La ville moyenne.

P. GEORGES définissait la ville moyenne par le nombre de ses habitants, par ses dimensions, par ses fonctions et surtout par ses modes de vie, comme étant une situation intermédiaire entre les métropoles régionales et les petites villes (4).

(1):- EL GHAZALI Abdelaziz , « L'approche du concept de l'urbain - le cas du Maroc » in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 1986, p. 52.

(2) :- ESCALLIER Robert « Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation du maghreb : essai de bilan statistique et cartographique » in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 1986 p.4

(3) :- EL GHAZALI A. - Op. Cit, p. 52.

(4) :- GEORGES Pierre, in Dictionnaire de la Géographie - p. 44 Édition PUF - Paris 1974.

Sur le plan démographique, la définition d'une ville moyenne suscite, encore, des divergences :

Tandis que H. BENGUIN (5) considère une ville moyenne comme étant l'agglomération constituée par 10.000 à 41.000 habitants, R. ESCALLIER(6) propose une population de 20.000 à 100.000 habitants et A. BELLAOUI(7) préconise, à son tour, une population de 50.000 à 100.000 habitants.

Bref, tous ces propos laissent le champ d'investigation fertile et ouvert à d'autres approches.

3- Jeunes Promoteurs :

Conformément à l'article 2 de la loi n° 36-87 relative à l'octroi de prêts de soutien à certains promoteurs promulguée par le dahir n° 1-87-199 du 8 Joumada I 1408 (30 décembre 1987) modifiée par la loi n° 14-94 promulguée par le dahir n° 1-94-283 du 15 Safar 1415 (25 juillet 1994), est considéré comme **Jeune Promoteur** toute personne physique de nationalité marocaine, âgée de 20 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de la demande d'octroi de prêts, titulaire d'un diplôme de formation professionnel ou produisant une attestation certifiant une qualification professionnelle permettant l'exercice d'une activité déterminée.

4- Jeune Entrepreneur :

On entend par **Jeune Entrepreneur** toute personne physique de nationalité marocaine, âgée de 20 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de sa demande d'octroi de prêts conjoint conformément aux dispositions de la loi n°13-94 relative à la mise en œuvre du « fonds pour la promotion de l'emploi des jeunes » et qui ne remplit pas les conditions de diplôme d'enseignement supérieur ou de qualification professionnelle prévues par l'article 2 de la loi n° 36-87.

Les jeunes promoteurs et les jeunes entrepreneurs doivent présenter un projet de création d'une entreprise « individuelle, d'une société de personnes ou d'une coopérative » qui, par dérogation aux dispositions de l'article 12 de la loi n° 24-83 fixant le statut général des coopératives, peut ne comprendre que trois membres. Les bénéficiaires de prêts conjoints peuvent être associés, dans le cadre d'une société de personnes ou d'une coopérative à des promoteurs non exigibles au bénéfice des lois précitées, à conditions que le montant cumulé des prêts conjoints accordés, éventuellement, dans le cadre de la loi n° 13-94 ou de la loi n° 14-94, ne dépasse pas le montant cumulé des prêts auxquels chaque associé ou membre a droit en vertu de la législation qui lui est applicable.

(5): BENGUIN Hubert, in L'organisation de l'espace au Maroc. - Académie des Sciences d'Outres-Mer, Bruxelles -1974.

(6): ESCALLIER R. in Citadins et espace urbain au Maroc. - E.R.A. 706, C.N.R.S. Poitiers - 1981.

(7): BELLAOUI Ahmed, in Aït Ourir, Amizmiz, Demnate et Imintanoute : Étude de quatre petites villes marocaines et leurs rapports avec l'espace régional. Thèse 3° cycle. - Tours p.2 - 1982. :

ANNEXE N° 3 :

QUESTIONNAIRES D'ENQUETES .

1- Enquête-activité :

- Date de l'enquête :
- N° du questionnaire :

A - Nature d'entreprise :

- a) - Industrie.....Type.....
- b) - Commerce.....Type.....
- c) Service et transportType.....
- d) - ArtisanatType.....
- e) - Autres à préciser. :

B- Identification du chef d'entreprise :

- a) - Sexe : M..... F.....
- b) - Âge :
- c) - Lieu d'origine. :
- d) - Dernière résidence :
- e) - Date d'arrivée à Khémisset :
- f) - Date de début d'activité :
- g) - Existence d'activité secondaire ? Si oui, quel type d'activité ?.....
- h) - Raisons de monter son projet à Khémisset :
- 1- Famille directe y réside.
- 2- Opportunité d'achat du local, logement.
- 3- Opportunités location.
- 4- Autres à préciser.....
- i) - Statut d'occupation :
 - 1- Locataire.
 - 2- Propriétaire .
 - 3- Autres à préciser.....

C- Local :

- a) - Superficie.....
- b) - Équipements :
 - 1- Eau
 - 2- Électricité
 - 3- Assainissement.

D- Main d'œuvre utilisée :

N° d'ordre	Sexe	Âge	Origine Géog.	Niveau de formation	Situation dans le W		Obs.
					Permanent	Saisonnier	

E- Approvisionnement et écoulement :

a) - Approvisionnement :

1- Se fait au niveau local ?

2- Se fait au niveau Régional ?

3- Si non, préciser le lieu d'approvisionnement.

b)- Écoulement :

1- Se fait au niveau local ?

2- Se fait au niveau Régional ?

3- Autres à préciser.....

F- Financement :

a) - Épargne.

b) - vente biens immeubles (à préciser).

c) - R.M.E.

d) - Crédit bancaire.

e) - Aide familial.

f) - Autres à préciser.

2- Enquête pour le Secteur Bancaire et Financier.

1- Date d'installation :

2- Superficie occupée :

3- Structure de la Banque :

4- Nombre des Employés :

Année	Cadres	Non cadre	Total

5- Nombre de clients par secteur d'activité :

Année	Agriculture	Commerce	Industrie	Artisanat	Service	R.M.E.	Autres	Obs. :

6- Montants de Dépôts et Crédits :

Année	Dépôts en M . Dh	Crédits en M . Dh	Obs. :

7- Nombre et nature de projets financés para la banque :

Année	nombre de projet	Nature du projet	Montant programmé	Montant accordé	Obs.

8- Situation des Dépôts Bancaire de la Municipalité de Khemisset, selon le type de compte par rapport au reste de la Région :

	Nombre des comptes	Montant en Dh.	Reste de la Région	Obs.
Compte cheque (hors RME)				
Compte RME				
Compte courant				
Compte sur carnet				
Compte à terme				
Compte à échéance fixe				
Autres Dépôts				

9- Financement des investissements par branche d'activité :

	Période	Montant en Dh.	Obs. :
<ul style="list-style-type: none"> - Industrie : - Agriculture : <ul style="list-style-type: none"> ■ Habitat Rural ■ Céréales légumineuses ■ Engraisage d'animaux ■ Aliments de bétail ■ Mécanisation et équipements ■ Animaux de rente ■ Agro-industriel ■ Forêts - Commerce : <ul style="list-style-type: none"> ■ Grossiste ■ Détaillante - Artisanat : Logement : <ul style="list-style-type: none"> ■ habitat marocain ■ villa ■ immeubles ■ habita économique (HBM) ■ Autres à préciser - Jeunes Promoteurs : - Services et Professions libérales: - Autres : 			

10- Financement et enjeux :

Nature des activités financés Nombre des dossiers/Demandes : Nombre de dossiers /Autorisés Montants de crédit accordé :	
Nombre d'impayés par catégorie d'activité (remboursement de prêts bancaires) Agriculture Industrie Commerce Artisanat Jeunes Promoteurs Promoteurs immobiliers Services et professions libérales Fonctionnaires	

11- Habitat : *Financement au logement* :

Type d'habitat	nombre de logement	coût de production	Montant financé

12- Financement de projets immobiliers :

Nature du projets	Nombre de projets	Montants accordés
Crédit à la construction : ■ Achat du terrain ■ construction ■ logement destiné à usage personnel ■ logement destiné au location ■ crédit aux promoteurs immobiliers ■ crédit foncier ■ Achat de logement Autres à préciser :		

13- Modalités d'acquisition du logement :

Type d'acquisition	Nombre	Montant
Fond propre		
Emprunts aux Banques		
Emprunts CIH		
Emprunts aux particuliers		
Autres modalités à préciser		

14- Mandats :

Localité	Mandats émis en 1000 Dh	Mandats payés en 1000 Dh	Différence
Khemisset			
Reste de la Province			

- Nombre annuel de mandats échangés entre Khemisset/Etranger :

Montant :

Nombre annuel de mandats échangés entre ville/campagne :

Montant :

L'emploi des montants :

Consommation :

Investissement :

15- Caisse d'Épargne :

Nombre de compte d'épargne :

Montant :

Opérations de dépôts réalisées :

Montant :

Opérations de retraits réalisées :

Montant :

- Type de clients :

Agriculture

Commerce

Artisanat

Industrie

Promoteurs

Fonctionnaires

16- Compte Cheque Postaux :

- Nombre de Cheques :

- Montant :

- Observations :

17- Modalités d'octroi de crédits :

- **Conditions :**

- Montant permis :

- Délai de remboursement :

- Taux d'intérêt :

- Autres précisions :

18 - Rôle de l'Agence :

19- Comment recherchez-vous l'adéquation entre l'offre bancaire et la demande de la clientèle ?

12- Perspectives pour l'avenir de la banque et de la ville en générale :

ANNEXE N° 4 :

TABLEAUX.

Tableau n° 1 : *Évolution de la population de la ville de Khémisset.*

Tableau n° 2 : *Évolution du nombre de ménages.*

Tableau n° 3 : *Répartition des ménages selon la taille (en %) - l'année 1994.*

Tableau n° 4 : *Répartition de la population selon les grands groupes d'âge (en %).*

Tableau n° 5 : *Pyramide des âges.*

Tableau n° 6 : *Taux d'analphabétisme par groupe d'âge et par sexe (en %).*

Tableau n° 7 : *Taux de scolarisation (en %) des enfants de 8 à 13 ans selon le sexe.*

Tableau n°8 : *Niveau d'instruction de la population .*

Tableau n°9 : *Structure par âge et par sexe des immigrés (en %).*

Tableau n°10 : *Répartition des immigrés selon l'origine (en %).*

Tableau n°11 : *Répartition des immigrés selon la raison de l'immigration (en %).*

Tableau n° 12 : *L'activité avant le départ (en %).*

Tableau n°13 : *Répartition des immigrés d'après leurs origines géographique et selon la branche d'activité (en %).*

Tableau n° 14 : *Niveau d'activité urbaine de la ville de Khémisset (en %).*

Tableau n°15 : *Taux d'activité de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus (en %).*

Tableau n°16 : *Évolution du taux d'activité par sexe à Khémisset (en %).*

Tableau n°17 : *Évolution du taux de charge par actif.*

Tableau n°18 : *État de l'évolution du taux d'activité (en %) selon le sexe et l'âge à Khémisset.*

Tableau n°19 : *Répartition des chômeurs selon type de chômage.*

Tableau n°20 : *Répartition du taux de chômage à Khemisset, selon le niveau d'instruction et comparé à celui du Maroc urbain (en %).*

- Tableau n°20 : *Répartition du taux de chômage à Khemisset, selon le niveau d'instruction et comparé à celui du Maroc urbain (en %).*
- Tableau n° 21 : *Répartition du taux de chômage par tranche d'âge.*
- Tableau n°22 : *Taux d'activité et du chômage à Khémisset comparé à quelques villes (en %) .*
- Tableau n° 23 : *Répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés par Ménage (en %).*
- Tableau n°24 : *Les ménages repartis selon les tranches des Revenus et des dépenses (en %).*
- Tableau n°25 : *Répartition des actifs occupés par secteur d'activité.*
- Tableau n°26 : *Évolution du nombre d'actifs occupés par type d'activité*
- Tableau n°27 : *Nombre d'établissements de services à Khémisset*
- Tableau n°28 : *Répartition de l'emploi.*
- Tableau n°29 : *Origine des gérants propriétaires des activités commerciale et artisanale (en %) à Khémisset*
- Tableau n°30 : *Estimation des différents composantes du parc logement.*
- Tableau n°31 : *Les constructions selon le nombre de niveau (en %).*
- Tableau n°32 : *Nombre de parcelles selon le nombre de logement en 1994.*
- Tableau n° 33 : *Nombre de parcelles selon le nombre de ménages.*
- Tableau n°34 : *Évolution du nombre de ménages par pièce habitable (en %).*
- Tableau n°35 : *Évolution de quelques indicateurs.*
- Tableau n°36 : *Évolution des statuts d'occupation (en %).*
- Tableau n°37 : *Évolution des types de logements à Khémisset (en %).*
- Tableau n°38 : *Classement des insuffisances par ordre décroissant du pourcentage des ménages.*
- Tableau n°39 : *Les modes d'acquisition des logements (en %).*
- Tableau n°40 : *Ménages propriétaires selon le mode de financement du terrain et de la construction (en %).*

Tableau n°41 : Ménages propriétaires selon le mode de financement du terrain et de la construction (en %).

Tableau n°42 : Ménages propriétaires selon le vendeur du terrain (en %)

Tableau n°43 : Coût de réalisation moyen du m² des constructions en 1991.

Tableau n°44 : Accroissement moyen annuel des différentes composantes du prix du m² plancher de 1980 à 1990 (en Dh courant et constant).

Tableau n°45 : Répartition du marché locatif selon type de logement en (%).

Tableau n°46 : Évolution du loyer moyen des logements économiques (en Dhs).

Tableau n°47 : Évolution du loyer moyen des logements selon le nombre de pièces.

Tableau n°48 : Participation de la Province de Khémisset dans l'industrie.

Tableau n°49 : Évolution des principales grandeurs de l'activité Industrielle dans la province de Khémisset :

Tableau n°50 : Évolution de l'activité industrielle durant la période 1991/1995 selon le secteur.

Tableau n°51 : Évolution de l'effectif cheptel de la province durant la période 1991- 1996 :

Tableau n°52 : Évolution de la production de fluorine en tonne et en milliers de Dhs..

Tableau n°53 : Répartition et localisation des coopératives agréées.

Tableau n°54 : Identification et évaluation du patrimoine foncier.

Tableau n°55 : Les établissements touristiques (années 1996 et 1997).

Tableau n°56 : Liste des jeunes promoteurs ayant bénéficié de l'assistance de la C.C.I.S. de Khémisset au cours de l'année 1996.

Tableau n°57 : Le personnel communal.

Tableau n°58 : Ressources et charges globales de la Municipalité (en Dhs.).

Tableau n°59 : Projets réalisés par la Municipalité et leurs montants en Dhs..

tableau n°60 : *Extrait des recettes budgétaires pendant l'année 1997.*

Tableau n°61 : *Les valeurs de mandats émis et payés durant l'année 1997.*

Tableau n°62 : *Niveau de desserte du service téléphonique à Khémisset.*

tableau n°63 : *Nombre de Clients par secteur d'activité.*

Tableau n°64 : *Répartition des Crédits agricole selon l'échéance durant la période 1995-1997.*

Tableau n°65 : *Crédits accordés par la CRCA selon les branches d'activité.*

Tableau n°66 : *Les impayés : un manque a gagner pour la CRCA.*

Tableau n°67 : *Dépôts collectés durant la période 1994 - 1997.*

Tableau n°68 : *Montant global de dépôts collectés en 1997.*

Tableau n°69 : *Dépôts et crédits des banques commerciales.*

Tableau n°70 : *Le rapport crédit/Dépôts de Khémisset comparé à celui de la région « Rabat, Sale, Zemmour Zaër ».*

Tableau n°71 : *Rapport crédit/dépôts de Khémisset comparé a celui de certaines villes moyenne (1995).*

Tableau n°72 : *Rapport crédits/Dépôts dans les grandes villes en 1995.*

Tableau n°73 : *Participation bancaire aux investissements locaux (en 1996- 1997).*

Tableau n°74 : *Répartition des financements des agences bancaires selon les secteurs d'activité.*

ANNEXE N° 5 :

LES FIGURES :

- Figure 1 : *Évolution de la population de la ville de Khémisset.*
- Figure 2 : *Évolution du T.A.M.A.*
- Figure 3 : *Pyramide des âges.*
- Figure 4 : *Répartition de la population selon le niveau d'instruction.*
- Figure 5 : *Répartition des immigrés par âges.*
- Figure 6 : *Répartition des immigrés selon l'origine (en %).*
- Figure 7 : *Répartition des immigrés selon la raison de l'immigration.*
- Figure 8 : *Répartition des immigrés selon la raison de l'immigration.*
- Figure 9 : *Répartition des ménages selon les dépenses et les revenus (en %).*
- Figure 10 : *Répartition des ménages selon les dépenses et les revenus (en %).*
- Figure 11 : *Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (en %).*
- Figure 12 : *Évolution des actifs occupés par secteur d'activité (en %).*
- Figure 13 : *Évolution des statuts d'occupation des logements (%).*
- Figure 14 : *Les modes d'acquisition des des logements (en %).*
- Figure 15 : *Répartition du marché locatif selon type de logement en %.*
- Figure 16 : *Évolution du loyer moyen des logements économiques.*
- Figure 17 : *Évolution du loyer moyen selon le nombre des pièces occupées.*
- Figure 18 : *Évolution du loyer moyen selon le nombre des pièces occupées.*
- Figure 19 : *Évolution du nombre d'emplois.*
- Figure 20 : *Évolution de la production, des investissements et de la valeur ajoutée (en dhs).*
- Figure 21 : *Répartition des activités agricoles selon la superficie.*
- Figure 22 : *Évolution du cheptel.*
- Figure 23 : *Répartition de la forêt selon les essences.*

Figure 24 : *Évolution de la production de Fluorine.*

Figure 25 : *Production artisanale en %, pour l'année 1996.*

Figure 26 : *Les ressources et les charges globales de la Municipalité.*

Figure 27 : *Les ressources et charges globales de la Municipalité.*

Figure 28 : *Schéma de distribution du flux d'épargne des RME, vers le financement à l'économie.*

Figure 29 : *Répartition des clients de la crca selon type d'activité.*

Figure 30 : *Répartition et Évolution des crédits agricoles .*

Figure 31 : *Le manque a gagner pour la CRCA.*

Figure 32 : *L'évolution des dépôts collectes par la CRCA*

Figure 33 : *L'évolution des crédits accordés par la CRCA.*

Figure 34 : *Le rapport des crédits/dépôts en %.*

Figure 35: *Le rapport crédits :dépôts compare a celui de la région Rabat - Salé, Zemmour Zaër.*

Figure 36: *Le rapport crédits/dépôts comparé à celui d'autres villes moyennes.*

Figure 37 : *La participation bancaire aux investissements locaux.*

ANNEXE N° 6 :

CARTES :

Carte n°1 : La province de Khémisset : Une position de carrefour au niveau national.

Carte n°2 : Province de Khémisset : Une position marginale au niveau de la R.N.O.

Carte n°3 : La ville Khémisset : La concentration des activités économiques.

Carte n°4 : Province de Khémisset : Le rayonnement commercial.

Carte n°5 : La ville de Khémisset : Les types d'habitat.

Carte n°6 : La carte de synthèse de la ville de Khémisset.

Carte n°7 : Province de Khémisset : Le découpage administratif.

ANNEXE N°7 :

BIBLIOGRAPHIE.

1) - Ouvrages :

- BENGUIN Hubert : L'organisation de l'espace au Maroc ; Académie de sciences d'outre - Mer , Bruxelles 1974.
- BENOUN M. : L'équilibre de l'entreprise naissante ; Revue Française de gestion - janvier 1977.
 - BERRADA M. Azzedine : Les techniques de Banque et de crédit au Maroc, 3^{ème} Édition SECEA -1991.
 - BERRADA M. Azzedine : Les nouvelles réformes bancaires ; Edition SECEA -1993.
 - BLARY Rejane : Gestion des quartiers précaires ; Edition PUF - 1995.
 - BRISSET Claire : Pauvretés ; Edition Hachette - 1996.
 - DERYCKE Pierre Henri : Économie et planification urbaine ; Edition Economica 1990.
 - DERYCKE Pierre Henri : Espace et dynamiques territoriales ; Edition économiques1992.
 - DOUENCE Jean-Claude : L'action économique locale « Décentralisation ou Recentralisation ? ; Edition Economica 1988.
 - EL GHAZALI Abdelaziz : L'approche du concept de l'urbain - le cas du Maroc ; URBAMA 1986.
 - Encyclopédie économique ; Edition Economica - 1984.
 - ESCALLIER Robert : Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation du Maghreb ; URBAMA 1986.
 - GANNAGE Elias : Financement du développement ; collection SUP - 1969.
 - GEORGES Pierre : Dictionnaire de la Géographie ; Edition PUF - 1986.
 - GILLIS Malcon et SNODGRASS R. Donald : Economie du développement ; Edition nouveaux horizons - 1990.
 - GUESNIER B. : Développement local et décentralisation ; Edition Anthropos - 1986.
 - HOSELITZ Bert : Ggenerative and parasitic cites « Development and cultural changes » Edition PUF 1995.
 - LABASSE Jean : L'espace financier ; Édition Armand Colin, Paris, 1974.
 - LARAKI Abdelatif- Les relations Banque-Entreprises au Maroc ; Edition Toubkal 1986
 - MACHART Jacques Roger : Esprit d'entreprise, initiatives publiques, les synergies. Edition Dunod, Paris 1991.

- MARTINS L. : Pouvoir et développement économique au Brésil ; Edition Anthropos 1976.

- OLIVERO Gérard et ZNIBER M. F. : Contribution à l'étude des formes d'intégration à l'économie et à la société urbaines - le cas de Khémisset ; URBAMA 1986.

- PAELINCK J.H.P. : Éléments d'analyse économique spatiale ; Edition Anthropos - 1985.

- SANTOS M. : Les villes du tiers monde, Guerin, Paris 1971.

- SIMON Gildes : - Un effet des migrations internationales sur les pays d'origine. Le cas du Maghreb, Edition SEDES 1990.

- VALERY Paul : Regard sur le monde actuel et autres essais ; Edition Guilanard 1945.

2) - Thèses et Mémoires :

- CHEBAB Kacem : Urbanisation et planification urbaine au Maroc - Cas de Khémisset - Mémoire de DES à INAU - Rabat 1984.

- IBNOU Cheikh Anas : Le secteur bancaire marocain : Situation et perspectives. Mémoire DES - Ecole Nationale de l'Administration-Rabat 1991.

- KERAOUI M'hamed : La participation financière des lotisseurs dans les dépenses d'urbanisme. - Cas d'El Jadida. Mémoire du DES à l'INAU- Rabat 1991.

- MORGHAD Miloud : La politique du crédit : évolution et perspectives. Mémoire DES - Fac. de Droit des sciences économiques et juridiques, Rabat 1989.

3) - Revue & journaux :

- Annales Marocaine d'économie n°2 ; Edition Toubkal - 1992.

- Annales Marocaine d'économie n° 3 ; Edition Toubkal - 1992

- Annales Marocaines d'économie n°7 ; Edition Toubkal - 1993

- BURGEL Guy : Les comptabilités bancaires « méthodes d'étude des dynamismes régionaux - l'exemple de la banque commerciale de Grèce. Revue Géographique de Lyon 1970.

- Jeune Afrique économique n° 147 du Septembre 1991.

- Jeune Afrique économique n° 166 d'Avril 1993.

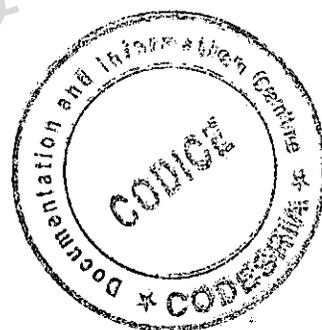
- Jeune Afrique économique n°263 du Mai 1998.

- La vie économique du 27/10/1995.

- La vie économique n° 3972 de 12/6/1998.

- ODI « Le développement industriel » de 31, Mai 1991.

- Bulletins économiques et sociales (BES) de la Province de Khémisset 1996, 1997 et 1998.
- Charte communale de 1976 : Organisation des Finances des collectivités locales et de leurs groupements.
- Etude socio-économique réalisée dans le cadre du SDAU-1994 de Tiflet et Khémisset.
- Monographie de la province de Khémisset.
- SAKROUHI Allal : Le développement local dans les zones fragiles méditerranéennes. Essai de synthèse de formation des formateurs réseau REUMADU. octobre 1994.
- SDAU/1984 de Khémisset et Tiflet.
- Schéma de développement et d'aménagement régional (SDAR) : région Nord-Ouest.
- Rapport d'activité du C.I.H. - 1996 et 1997.
- Rapport d'activité de la SGMB- 195, 1996 et 1997.



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE